



CARTOGRAPHIE 2017

ENGAGEMENTS VOLONTAIRES ET SOLIDAIRES À L'INTERNATIONAL



Publication coordonnée
par Céline Leroux et Olivier Pissot



CARTOGRAPHIE 2017

**ENGAGEMENTS
VOLONTAIRES
ET SOLIDAIRES
À L'INTERNATIONAL**

Directeur de publication : Jean-Daniel Balme, délégué général France Volontaires.
Coordination éditoriale et secrétariat de rédaction : Rachel Laskar.
Conception graphique et maquette : Laëtitia Loas-Orsel.

Pour citer cet ouvrage : LEROUX C., PISSOAT O. (coord.) (2017).
Cartographie 2017 des engagements volontaires et solidaires à l'international.
Ivry-sur-Seine : France Volontaires.

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation,...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

© Direction de l'information légale et administrative, Paris, 2017.
ISBN : 978-2-9559685-0-5

CARTOGRAPHIE 2017

ENGAGEMENTS VOLONTAIRES ET SOLIDAIRES À L'INTERNATIONAL



Publication coordonnée
par Céline Leroux et Olivier Pissoat





La plateforme France Volontaires a pour objet de promouvoir et de développer les différentes formes d'engagements d'échanges et de volontariats solidaires à l'international. Opérateur du ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) présent dans vingt-quatre pays, l'association dispose d'une gouvernance paritaire avec une assemblée générale composée de quatre collègues (ministères et organismes publics, associations et fondations, collectivités territoriales et leurs organisations représentatives, personnalités qualifiées).

France Volontaires a pour mission de :

- soutenir le développement des différentes formes d'engagement ;
- accompagner les organismes d'envoi, favoriser leur structuration, contribuer à leur développement et faciliter la mise en cohérence de l'ensemble du secteur ;
- contribuer à la qualité des volontariats internationaux d'échanges et de solidarité internationale ;
- participer à l'envoi de volontaires et expérimenter de nouveaux dispositifs d'échanges et de volontariat solidaire à l'international.

Ce projet s'exprime dans le respect des valeurs énoncées dans la charte commune à laquelle adhèrent les organismes d'envoi de volontaires et les volontaires eux-mêmes. France Volontaires est par ailleurs membre du groupement d'intérêt public Agence du Service civique et contribue au développement du Service civique, dans le cadre de son volet international.

France Volontaires

6, rue Truillot – BP 220 - 94203 Ivry-sur-Seine Cedex

www.france-volontaires.org

contact@france-volontaires.org

Tél. : 01 53 14 20 30

PRÉFACE

par **Jean-Marc Chataigner**, directeur général délégué de l'Institut de recherche pour le développement (IRD)

Dans une démarche de transparence et de dialogue, les rapports précédant l'adoption des objectifs de développement durable (ODD)¹ reconnaissent l'importance d'élargir les processus de négociation de l'agenda onusien. Aujourd'hui, l'Agenda 2030 fait directement référence aux organisations de volontariat comme parties prenantes de la mise en œuvre des ODD.

Dans ce nouveau paysage défini en septembre 2015, les diverses formes du volontariat constituent un vecteur privilégié et visible de développement durable. Directement impliqués dans les défis environnementaux, sociétaux et économiques, les volontaires participent à concrétiser et à décliner en actions l'Agenda 2030. Par la diversité de leurs fonctions, le sens de leur engagement solidaire, ils participent à enrichir le dialogue entre les divers acteurs de la coopération internationale, notamment entre praticiens et chercheurs. La seconde édition de la *Cartographie des engagements volontaires et solidaires* à

l'international, soutenue par des acteurs issus de divers horizons (laboratoires de recherche, instituts de formation, associations, réseaux, institutions et organisations représentatives ou en cogestion), résulte de cette démarche.

Face aux nouvelles questions sécuritaires et géopolitiques caractéristiques du désordre international du XXI^e siècle, notre planète a plus que jamais besoin d'une mobilisation collective composée d'initiatives volontaires. Celles-ci constituent l'ébauche d'une société civile mondiale à même de peser sur les enjeux de négociation et de coopération renforcée entre les États. Ainsi, la pratique du volontariat garantit une appropriation des thématiques du développement durable par les acteurs concernés et participe à la démocratisation de l'accès aux ODD. Par le transfert des compétences, le renforcement des capacités et le soutien technique, le volontariat consolide l'appropriation des résultats du développement en veillant à « ne laisser personne de côté² ». Il devient une source d'inspiration aujourd'hui relayée par les réseaux so-

ciaux et les plateformes participatives des projets innovants.

On ne peut que se féliciter des évolutions du paysage du volontariat et des mesures prises en sa faveur. La création de la plateforme France Volontaires en 2010 constitue un marqueur à la fois emblématique et essentiel de ces changements. Cette seconde édition de la *Cartographie des engagements volontaires et solidaires à l'international* permet de rendre compte du chemin parcouru et des principaux défis à relever. ■

1. Rapport final de la conférence de Rio+20, résolution créant le Forum politique de haut niveau (HLPF).

2. « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », résolution adoptée lors de la 70^e session de l'assemblée générale des Nations unies le 25 septembre 2015.

SOMMAIRE

Contributions.....	8
Préambule.....	11
Introduction.....	12
Introduction méthodologique.....	14
CHAPITRE 1 – ACTUALITÉS.....	17
Tous volontaires ? Des objectifs du millénaire pour le développement aux objectifs de développement durable.....	18
L'aide aux migrants à Calais.....	23
Pour un réseau de défense de l'agriculture paysanne et des travailleurs migrants saisonniers.....	28
Le rôle des volontaires dans les situations de crises prolongées.....	29
Bibliographie.....	36
CHAPITRE 2 – ÉVOLUTIONS DU SECTEUR.....	37
Évolution de la présence des volontaires dans le monde.....	38
Risques et injonctions institutionnelles.....	45
Les évolutions des financements du volontariat à l'international.....	50
Vers un volontariat monde.....	56
Bibliographie.....	62

CHAPITRE 3 – EXPÉRIENCE FORMATIVE	63
L'éducation à la citoyenneté : le rôle des organisations de volontariat international	64
Perspectives européennes : enjeux du volontariat pour l'éducation et la formation tout au long de la vie	70
Les parcours professionnels après un volontariat de solidarité internationale	78
Bibliographie	86
CHAPITRE 4 – ENJEUX ET IMPACTS LOCAUX	87
Impacts des volontariats internationaux auprès des communautés locales	88
Les modalités partenariales, des enjeux clés pour le volontariat à l'international	93
La mobilisation de volontaires internationaux en France.....	99
Épilogue – Observer les engagements volontaires et solidaires à l'international : pari ambitieux, pari réussi ?	105
S'engager comme volontaire solidaire à l'international.....	108
Pour aller plus loin.....	110

CONTRIBUTIONS

COORDINATION

- ▶ **Céline Leroux**, chargée de mission Observatoire des engagements volontaires et solidaires à l'international, France Volontaires, chercheure associée au laboratoire CERLIS (UMR 8070).
Courriel : lerou_c@yahoo.fr
- ▶ **Olivier Pissoat**, ingénieur d'études, cartographe CNRS, laboratoire Passages (UMR 5319).
Courriel : olivier.pissoat@cnrs.fr

COMITÉ DE PILOTAGE

- ▶ Comité de liaison des organisations non gouvernementales de volontariat (CLONG Volontariat) :
Fanny Passicos, coordinatrice
- ▶ Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) :
Laurent Lardeux, chargé d'études
- ▶ Cotravaux : **Véronique Busson**, chargée de mission Volontariats
- ▶ Passages : **Olivier Pissoat**, cartographe CNRS
- ▶ France Volontaires : **Céline Leroux**, chargée de mission Observatoire des engagements volontaires et solidaires à l'international

PARTENAIRE SCIENTIFIQUE

CNRS – UMR 5319 – laboratoire Passages, université Bordeaux-Montaigne

Statistiques : **Grégoire Le Champion, Olivier Pissoat**

Représentations graphiques et dessin :

Olivier Pissoat, cartographe CNRS

Grégoire Le Champion, statisticien CNRS

Véronique André-Lamat et **Marina Duféal**, géographes, maîtres de conférences à l'université Bordeaux-Montaigne

Les étudiants du master Innovation territoriale et expérimentation (INTEX), parcours Image et parcours Médiation environnementale, sous la direction d'Olivier Pissoat : **Maxime Barets, Jordan Bienvenu, Manon Brassat, Kevin Brochet, Elsa Dubos, Théo Dudermel, Jon Etcheverry, Marion Grugier, Stéphane Guérédrat, Maxime Hellegouarch, Audrey Labadie, Logan Lehmann, Suzanne Le Maréchal, Kevin Lince, Anaïs Péraud, Aurélien Sanz, Ariane Sapina, Elina Subrenat, Nicolas Turcik**

Coordination de l'atelier : **Véronique André-Lamat** et **Marina Duféal**, géographes, maîtres de conférences à l'université Bordeaux-Montaigne

Données : **Agence du Service civique ; ATD Quart Monde ; Céline Leroux (CERLIS, université Paris-Descartes) ; Cotravaux ; Étudiants et Développement ; Agence française Erasmus + Jeunesse et Sport ; France Volontaires ; FONJEP ; ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports ; ministère des Affaires étrangères et du Développement international ; Ritimo ; Scouts et Guides de France ; Solidarités Jeunesses**

AUTEURS

- ▶ **André-Lamat Véronique**, université Bordeaux-Montaigne/Passages (UMR 5319)
- ▶ **Balme Jean-Daniel**, France Volontaires
- ▶ **Bouagga Yasmine**, CNRS/Triangle (UMR 5206)
- ▶ **Deligianni Matina**, Solidarités Jeunesses
- ▶ **De Reviere Bruno**, F3E
- ▶ **Drouet Élise**, Scouts et Guides de France
- ▶ **Duféal Marina**, université Bordeaux-Montaigne/Passages (UMR 5319)
- ▶ **Dussaux Maryvonne**, université Paris-Est-Créteil Val-de-Marne/LIPHA
- ▶ **Escande Hélène**, Agence française Erasmus + Jeunesse et Sport
- ▶ **Fournier Charles**, vice-président de la région Centre-Val de Loire
- ▶ **Golfier Agnès**, France Volontaires
- ▶ **Gonzalez Ana**, consultante

- ▶ **Grolier François**, France Volontaires
- ▶ **Gueugnier Louis**, Délégation catholique pour la coopération
- ▶ **Heurgon Édith**, Centre culturel international de Cerisy
- ▶ **Ihaddadène Florence**, IDHES (UMR 8533)
- ▶ **Kaboré Leroy Anne**, Educasol
- ▶ **Kirchner Jérôme**, ATD Quart Monde
- ▶ **Lardeux Laurent**, INJEP
- ▶ **Lavigne Delville Philippe**, IRD (UMR GRED)
- ▶ **Le Naélou Anne**, IEDES/université Paris-I
- ▶ **Leroux Céline**, France Volontaires/CERLIS (UMR 8070)
- ▶ **Lesage Joël**, France Volontaires
- ▶ **Leyle David**, Agence française de développement
- ▶ **Lopez David**, Lifelong Learning Platform/Lig de l'enseignement
- ▶ **Materne Françoise**, CEFODE/CLONG Volontariat
- ▶ **Million Laure**, Échanges et Partenariats
- ▶ **Nicolas Guillaume**, Délégation catholique pour la coopération/CLONG Volontariat
- ▶ **Noucher Matthieu**, CNRS/Passages (UMR 5319)
- ▶ **Nzigamasabo Vénérand**, Croix-Rouge du Burundi
- ▶ **Obert Gabrielle**, IFAID Aquitaine
- ▶ **Penrose-Theis Karine**, Coordination Sud
- ▶ **Pette Mathilde**, université de Perpignan
- ▶ **Peyre Coline**, France Volontaires
- ▶ **Pissoat Olivier**, CNRS/Passages (UMR 5319)
- ▶ **Pypaert Perrin Isabelle**, ATD Quart Monde
- ▶ **Raymond Alain**, France Volontaires
- ▶ **Rétaillé Denis**, université Bordeaux-Montaigne/Passages (UMR 5319)
- ▶ **Talopp Yoanna**, Guilde européenne du Raid
- ▶ **Thomann Joris**, Étudiants et développement
- ▶ **Toczek Sarah**, Pays de Savoie solidaire

REMERCIEMENTS

- Les coordinateurs de l'ouvrage tiennent à remercier :
- ▶ Dante Monferrer, pour le temps qu'il a consacré aux étudiants et ses conseils avisés.
 - ▶ L'ensemble des organisations pour leur confiance en acceptant de confier leurs données.
 - ▶ Les membres du comité de pilotage pour leur implication.
 - ▶ L'ensemble des auteurs : les membres et partenaires de France Volontaires, les chercheurs.
 - ▶ L'ensemble des membres du laboratoire Passages, avec une mention toute particulière pour Grégoire Le Campion.

PRÉAMBULE

par **Jean-Daniel Balme**, délégué général de France Volontaires

Observatoire est l'un des projets phares de France Volontaires, souhaité dès sa création tant par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international que par les membres associatifs fondateurs. Il a pour vocation d'améliorer la connaissance des différentes formes d'engagement des citoyens français dans le champ de la solidarité internationale. C'était alors une nécessité tant elles manquaient en visibilité et en lisibilité. Unique lieu d'observation et d'analyse en France sur les engagements volontaires à l'international, l'Observatoire a ainsi produit et diffusé un grand nombre d'études, en particulier dans des pays où France Volontaires est implanté ou dans des régions françaises. La *Cartographie* en est une des publications les plus structurantes. Elle est coordonnée par l'Observatoire et le laboratoire Passages (UMR 5319) de l'université Bordeaux-Montaigne. En 2013, la première édition de la *Cartographie des engagements volontaires et solidaires à l'international* visait à offrir

une photographie du secteur, à travers la mutualisation et l'analyse des informations et des pratiques de différents acteurs du secteur des engagements volontaires et solidaires à l'international. Cette seconde édition poursuit un double objectif. Dans la continuité de la première, ce volume montre les évolutions des dynamiques d'engagements volontaires tant au niveau géographique qu'au niveau des formes de volontariat. Dans l'objectif de montrer l'implication des organisations de volontariat et des volontaires dans les grands défis mondiaux contemporains, des entrées thématiques permettent de mettre en avant leurs actions à partir d'analyses de pratiques et de positionnements. Avec l'implication d'une trentaine d'auteurs d'horizons divers, la *Cartographie* confirme son statut de premier ouvrage de référence et d'envergure en France en matière d'engagements volontaires et solidaires à l'international. Cette publication s'adresse à l'ensemble des acteurs impliqués dans le large secteur du volontariat, qu'il s'agisse des

associations, notamment de jeunesse ou de solidarité internationale, des ministères et des collectivités territoriales, des chercheurs et étudiants, des entreprises ou des fondations. Elle est un outil à usages multiples : aide à la décision, socle pour envisager de nouvelles pistes de recherche ou encore plaider. Cette nouvelle édition de la *Cartographie des engagements volontaires et solidaires à l'international* offre une vision analytique riche d'enseignements et de réflexions sur les enjeux auxquels ce secteur dynamique du volontariat et de l'engagement entend répondre. ■

INTRODUCTION

par **Isabelle Pypaert Perrin**,
déléguée générale du Mouvement
international ATD Quart Monde

Ces dernières années, l'actualité nous met face à des hommes, des femmes, des enfants, des familles, des peuples chassés de chez eux par les conflits, les catastrophes naturelles et aussi par une misère extrême. Devant ces situations, des frontières se ferment entre des pays, d'autres moins visibles s'installent entre des quartiers et des communautés. Un regard d'exclusion et de discrimination s'installe dans bien des sociétés. L'escalade vers toujours plus de sécurité pour les uns jette les autres dans une vulnérabilité absolue. Au travers de cette *Cartographie*, France Volontaires rend visible une autre réalité, celle d'hommes et de femmes qui, là où il y a exclusion et détresse, mettent de la solidarité et de la fraternité, travaillent à plus de justice, développent une citoyenneté accueillante, participent à dégager un avenir autre.

DES ENGAGEMENTS PORTEURS D'ESPOIR

Ces femmes et ces hommes engagés sont nombreux et divers. L'histoire des engagements en faveur des migrants de Calais par Mathilde Pette et Yasmine Bouagga (p. 23) en est une illustration conden-

sée : certains sont des citoyens locaux qui unissent leurs forces en créant des associations appropriées, d'autres appartiennent à des associations humanitaires internationales, d'autres encore se mettent en réseau depuis différents pays, des engagements naissent au sein même des migrants, etc. Leurs objectifs sont multiples, de pallier les besoins élémentaires jusqu'à construire un plaidoyer politique.

Ces engagements volontaires donnent une tout autre vision de notre humanité et du monde. Ils portent un espoir. Ils ont besoin d'être plus et mieux connus. C'est l'objet de cette *Cartographie*. Avoir une meilleure vision de leur diversité permet d'éveiller des engagements, des pratiques, de susciter des convergences et permet que chacun, avec sa spécificité, se visualise dans un ensemble avec les autres. Cette vision d'ensemble permet d'éviter les divisions, elle est un pas vers une union qui ne va pas de soi. Face aux crises durables, Agnès Golfier et Karine Penrose-Theis (p. 32) soulignent l'importance des complémentarités.

Mais rappelons que l'union des efforts pour mettre fin aux situations de crise va au-delà des complémentarités, elle nécessite un travail constant. Guillaume Nicolas pose la question : « comment doit se jouer le triptyque "partenaire-ONG-volontaire/expatrié" ? » (p. 96). Cette

interrogation ne doit pas faire oublier un quatrième partenaire : les populations concernées. Elles ne peuvent être, en plus de leurs difficultés, des terrains de divisions ou de sollicitations divergentes sur lesquelles elles n'ont aucune prise. Les plus pauvres nous ont appris que l'union ne peut pas se bâtir dans un entre-soi associatif. Une unité authentique ne peut exister que si les populations en situation de précarité sont parties prenantes à chaque étape : dans l'élaboration des objectifs de l'action, pendant son déroulement pour s'appuyer sur leurs propres solidarités quotidiennes et leur sensibilité aux plus abandonnés, et dans son évaluation pour bousculer les pentes naturelles qui nous conduisent vers ceux qui réussissent le mieux et nous recentrer sur ceux qui n'ont pas encore été atteints.

LES POPULATIONS LOCALES AU CŒUR DES SOLUTIONS

Les objectifs du développement durable qui ont vocation à ne laisser personne de côté (Coline Peyre, p. 18), ainsi que les principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'Homme adoptés par les Nations unies en 2012 invitent les organisations de volontariat à travailler dans ce sens. Le « faire avec » et non pas « à la place de » est un objectif de plus en plus commun aux différentes formes de volontariat. Le partenariat avec les

populations, et en particulier avec les plus pauvres, est un long chemin. Les populations sont au cœur des solutions, des entraides, des solidarités qui leur permettent de sortir de leur situation. Les engagements extérieurs doivent pouvoir se greffer sur cette réalité s'ils veulent atteindre des résultats durables et s'inscrire dans les cultures des pays. Au sein du mouvement ATD Quart Monde, nous expérimentons ce partenariat au quotidien, nous permettant de rester dans des pays même dans les périodes de grande instabilité. C'est la population qui nous apporte reconnaissance et protection, qui permet de transformer l'action pour pouvoir s'adapter aux différents événements et tenir bon ensemble. C'est aussi ce qu'explore l'article d'Agnès Golfier et Vénérand Nzigamasabo (p. 29).

Cette *Cartographie* met en lumière une tendance qui s'accroît d'un volontariat du monde pour le monde. Nous nous en réjouissons. En effet, l'éclairage a longtemps été mis sur les engagements des volontaires des pays du Nord pour les pays du Sud. Or, personne n'a le monopole du don et de la générosité. Dans tous les pays, des engagements bénévoles s'exercent localement, mais pas seulement. Un désir, un esprit international est présent, notamment chez beaucoup de jeunes. Des femmes et des hommes d'Haïti, de Tanzanie, de

Roumanie, des Philippines... viennent exercer leur solidarité en France, en Grande-Bretagne, aux États-Unis mais aussi au Burkina Faso, au Pérou, etc. De ces brassages naissent des échanges qui aiguissent le regard de chacun sur les injustices, les abandons, les préjugés et sur les possibilités d'y faire face. Ils permettent des prises de conscience durables qui s'inscrivent dans le devenir des individus. Anima'terre ou Cool'eurs du Monde, entre autres, en illustrent les bienfaits. Dans des équipes où la diversité se vit, les rapports d'égalité sont questionnés au-delà de compétences et de savoirs différents (chapitre 4). Ils sont une chance pour un profond renouvellement de l'engagement volontaire. Dans leur article (p. 56), Alain Raymond et Édith Heurgon dressent une vue prospective qui ouvre l'horizon de ces possibilités. Dans ces équipes vivent et agissent ensemble des volontaires issus de pays dont les uns ont colonisé, exploité, ont fait la guerre au pays de l'autre. Leur participation à un même objectif les amène à trouver

▼
**« Toutes les mains
sont utiles pour
transformer la terre. »**

Joseph Wresinski, BIT, Genève

leurs ressemblances et à penser autrement leur histoire. Il se joue là l'émergence d'une autre citoyenneté ancrée dans des racines profondes. La contribution de Florence Ihaddadène sur les structures d'accueil malgaches (p. 90) fait réfléchir dans ce sens.

UNE ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Cette *Cartographie 2017* rappelle, à maintes reprises, l'importance de la formation. Arriver dans un pays, une culture que l'on ne connaît pas, rencontrer des situations de grande détresse, faire équipe avec des personnes très diverses, travailler en partenariat avec d'autres suppose d'être préparé et de se former. Chaque personne a besoin que l'on sache tirer les leçons des expériences vécues pour lui permettre d'acquérir du recul. Mais chaque association a une chance d'avancer dans ses pratiques : « Les cadres d'échange de bonnes pratiques entre volontaires sont essentiels pour renforcer la qualité des projets menés » souligne Joris Thomann d'Étudiants et développement (p. 69). Cette *Cartographie* va plus loin et met en lumière l'éducation sur laquelle s'appuie le désir et la pratique d'un volontariat : une éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, une formation tout au long de la vie, un parcours de vie qui devient manière de vivre (chapitre 3).

Les barrages à la mobilité restent nombreux, notamment l'obtention des visas. Ainsi, des volontaires des pays d'Amérique latine, des Caraïbes, d'Afrique, d'Asie rencontrent bien des difficultés à obtenir des visas pour circuler dans le monde, voire n'en obtiennent pas. Mais les visas ne sont pas le seul obstacle à la mobilité. Les possibilités effectives d'un jeune de milieu défavorisé – quel que soit son pays – de participer à un engagement volontaire sont très restreintes. Il est moins bien informé, il doit contribuer à la vie de sa famille, etc. La loi de 2010 relative au Service civique va dans le bon sens et ouvre des possibilités. En 1985, Joseph Wresinski s'adresse à des jeunes du monde entier, dont beaucoup sont issus de milieux défavorisés, rassemblés devant le Bureau international du travail, pour l'Année internationale de la jeunesse et déclare : « Toutes les mains sont utiles pour transformer la terre. » Cet appel est une invitation pour chacune de nos organisations à prendre au sérieux l'engagement de jeunes de tout milieu, de tout horizon, de tout pays et à trouver les moyens pour qu'ils le réalisent. Sa mise en œuvre fait écho au rapport du Secrétaire général des Nations unies : « Une seule humanité, des responsabilités partagées », et au Sommet humanitaire mondial d'Istanbul qui a suivi. Des avancées sont en cours, continuons à œuvrer dans ce sens. ■

INTRODUCTION MÉTHODOLOGIQUE

par **Céline Leroux** et
Olivier Pissot

LA DÉMARCHÉ

Cet ouvrage se veut à la fois une cartographie et une mise en images des engagements volontaires et solidaires à l'international, dans le but de dégager les enjeux actuels qui traversent le secteur. Aussi, la production et la réalisation de ce travail sont l'aboutissement d'un partenariat étroit et d'échanges nombreux entre divers professionnels et des chercheurs, enseignants-chercheurs ou ingénieurs du laboratoire de recherche CNRS Passages (UMR 5319). Tout au long du premier semestre 2016, la ligne éditoriale et la déclinaison en chapitres qui en découle ont été élaborées au sein d'un comité de pilotage composé de représentants de l'Observatoire de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), du réseau Cotravail, de la coordination du CLONG Volontariat, du laboratoire Passages et de France Volontaires. Cette ligne éditoriale s'est appuyée sur le recensement des principaux sujets de préoccupation et d'intervention des membres de France Volontaires recueillis par sondage. Chacun des chapitres est

par conséquent centré sur les intérêts identifiés par celles et ceux-là mêmes qui mettent en œuvre le volontariat.

Le second semestre 2016 a été consacré à la sollicitation d'auteurs et à la collecte des données nécessaires pour la réalisation des cartes et des représentations graphiques.

UNE DIVERSITÉ DES POINTS DE VUE

Peu explorés par la recherche universitaire française, les volontariats à l'international sont abordés sous l'angle soit des carrières et des parcours dans le secteur de l'aide (Dauvin, Siméant, 2002 ; Zunigo, 2003), soit de l'expérience de vie (Bosselut, 2009) ou encore en référence aux évolutions du travail (Leroux, 2014). Afin de montrer la multiplicité des problématiques qui sous-tendent le secteur, cet ouvrage privilégie une mise en en lumière de la diversité des acteurs – et donc des points de vue – qui anime le champ du volontariat. C'est pourquoi sont réunis ici des professionnels investis dans le secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire, ou dans le champ de la solidarité internationale, ou encore des chercheurs issus d'univers variés des sciences humaines et sociales, de la géographie à l'anthropologie du développement et aux sciences de l'éducation.

Si chaque type d'acteur a été sollicité de manière différente pour contribuer à la rédaction de cet ouvrage, il s'agissait

pour chacun de chercher à rencontrer et à comprendre l'autre, autour d'un corpus partagé d'informations, tout en développant sa propre analyse, son propre regard. Les praticiens ont été incités à prendre du recul, de la distance, sur leurs pratiques ou à analyser les pratiques d'autres organisations. Les chercheurs ont dû développer une pensée en s'astreignant à l'appliquer au secteur des engagements volontaires à l'international. L'exercice s'est parfois révélé délicat pour les uns comme pour les autres, mais il a permis d'atteindre l'objectif de l'ouvrage : mettre en mots et en images les conditions d'un dialogue entre tous les protagonistes.

Les modes et formats d'écriture présents au fil des pages attestent de cette volonté de croiser les approches. Ainsi, des articles de fonds analysant un sujet spécifique alternent avec des paroles d'acteurs présentant des pratiques d'organisations, des témoignages de volontaires côtoient des regards de chercheurs offrant un point de vue plus large sur une thématique, ou des synthèses d'études valorisant des travaux actuels réalisés dans un cadre universitaire ou professionnel.

LES MODALITÉS DE TRAITEMENT ET DE MOBILISATION DES DONNÉES

Le travail de mise en images (cartes, graphiques, pictogrammes) a été confié au laboratoire Passages avec le concours

1. Les représentations graphiques calculées sur la base de mois-volontaires sont intitulées « Volontariats ». Celles calculées sur le nombre de volontaires sont intitulées « Volontaires ».

2. www.observo.fr

3. Voir à ce sujet l'article de Véronique André-Lamat et Marina Duféal, p. 38.

des étudiants des parcours « Médiation environnementale » et « Images géographiques, analyses et réalisations », à partir de fichiers de données vérifiés ou homogénéisés et montés en une base unique. Il a été produit au sein de l'atelier du master 1^{re} année de géographie INTEX (Innovation et expérimentation territoriale, université Bordeaux-Montaigne). Ce collectif a su démontrer la faisabilité de la commande, tout en identifiant des limites aux données fournies. Des pistes pour leur amélioration ont du reste été préconisées. Ce travail a surtout constitué un exercice pratique exceptionnel, accompli en temps réel, pour les étudiants, dont l'investissement et l'engagement ont conduit à faire faire un « pas de côté » aux coordinateurs de l'ouvrage. Leur regard neuf leur a permis de faire émerger puis valider des propositions innovantes. Résolus par ailleurs à approfondir le diagnostic établi en 2013 (Leyle, Lunel, 2013), il a été décidé pour cette seconde édition d'aborder davantage le sujet dans sa dimension temporelle, d'une part en montrant les évolutions, et, d'autre part, en incluant dans le calcul de la mesure la durée effective de présence des volontaires sur le terrain. Pour cette raison, certaines figures représentent des informations calculées en nombre de mois-volontaires (c'est-à-

dire le nombre total de mois passés par année dans un pays), quand les autres, plus classiquement, représentent des effectifs simples : le nombre d'individus en mission de volontariat pour une année donnée¹.

Pareil choix implique un biais assumé et n'est pas sans incidence sur les figures présentées. En effet, si aujourd'hui le volontariat disposant d'un statut légal ou de financement français (principalement des formes de volontariat d'une durée supérieure à six mois) est en capacité de fournir des données exhaustives, cette capacité n'est encore que très partielle pour d'autres formes de volontariat, notamment les chantiers de jeunes. À ce titre, il faut souligner qu'en dépit de l'action du réseau Cotravail, avec l'animation de leur observatoire Observo² qui vise à pallier ce déficit, les chantiers de jeunes demeurent sous-représentés dans les figures élaborées pour cet ouvrage³.

De plus, selon les organisations et les types de volontariat, les périodes de référence changent, ce qui influe indéniablement sur les évolutions qu'il est possible d'en tirer. Plusieurs explications peuvent être évoquées : la création de nouvelles formes de volontariat, comme le Service civique créé par la loi du 10 mars 2010, ou au contraire l'absence de données antérieures à 2009

pour certaines organisations, ou encore le rôle déterminant des partenariats noués par l'Observatoire pour collecter des données de façon régulière et homogène.

Le tableau ci-dessous récapitule les différentes sources des données mobilisées pour la réalisation des cartes et autres représentations graphiques sur les volontariats.

Types de données mobilisées

Source	Type de données collectées	Période	Type de mobilité	Mobilisation des données
France Volontaires	Volontariat assimilé VSI* (financement français)	2009-2015	Mobilité sortante**	Base commune [Cartographie 2016]
FONJEP	VSI (statut et financement français)	2009-2015	Mobilité sortante	Base commune [Cartographie 2016]
	JSJ-VVV/SI (financement français) : volontariat collectif sans statut < 6 mois (chantier)	2013-2015	Mobilité sortante	
Agence du Service civique	Engagement de Service civique (statut et financement français)	2010-2015	Mobilité sortante	Base commune [Cartographie 2016]
Cotravail	Volontariat individuel sans statut ≥ 6 mois	2011-2015	Mobilité sortante, mobilité entrante	Base commune [Cartographie 2016]
	Volontariat individuel sans statut < 6 mois	2011-2015	Mobilité sortante, mobilité entrante	Base commune [Cartographie 2016]
	Volontariat collectif sans statut < 6 mois (chantier)	2009-2015	Mobilité sortante, mobilité entrante	Base commune [Cartographie 2016]
Scouts et Guides de France	Volontariat collectif sans statut < 6 mois (chantier)	2015	Mobilité sortante	Base commune [Cartographie 2016]
ATD Quart Monde	Volontaires ATD Quart Monde (différents types de statut possibles, dont salariés)	2015	Mobilité sortante, mobilité entrante et volontariat dans le pays d'origine	
Agence française Erasmus + Jeunesse et Sport	Service volontaire européen (financement européen)	2012-2015	Mobilité sortante et mobilité entrante	

* Pour l'ensemble des types de volontariats évoqués, voir p. 108.

** La mobilité sortante est nommée « envoi » et la mobilité entrante est nommée « accueil » dans l'ouvrage.

Chercher à mettre en perspective ou comparer les différents types de volontariats dans le temps a impliqué l'élaboration d'une base commune. Or, compte tenu des origines multiples des données et de la variabilité de leurs modes de collecte et de format, une telle opération a été source de nombreux défis.

En effet, ces données sont avant tout collectées par les organisations dans un objectif de gestion de l'activité et de gestion financière, et non dans le but de produire des connaissances. Elles sont destinées à répondre aux demandes des financeurs ou à des besoins précis des organisations elles-mêmes. Bien que ces dernières années la mobilité internationale des Français, et plus spécifiquement celles des jeunes, fasse l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics en favorisant une harmonisation de la collecte des données en la matière, c'est sans compter le poids des spécificités des organisations et des formes de volontariat. Il faut le reconnaître, inclure en une seule base des volontariats sous forme collective

(chantiers) et des volontariats sous forme individuelle (engagement de Service civique, VSI) ne va pas de soi et, surtout, limite la possibilité de se doter d'un grand nombre de variables communes susceptibles d'être analysées, voire représentées.

LE CHOIX DES ZONES GÉOGRAPHIQUES PRIVILÉGIÉES

Les volontariats solidaires à l'international s'ancrent dans des histoires et des réalités spécifiques (Cousin, Monferrer, 2013). Pour cette raison, il a été décidé de focaliser l'analyse essentiellement sur les pays en dehors de l'Espace économique européen. Ce choix a été motivé par la volonté de rester au plus près des caractéristiques propres au secteur, notamment quant aux manières d'aborder les missions de volontariat, et aux problématiques auxquelles les organisations et les volontaires peuvent se confronter. À travers ce choix, il s'agit donc de restituer au mieux le champ d'action des volontariats solidaires à l'international et leurs modes de fonctionnement. ■

BIBLIOGRAPHIE

- ▶ BOSSELUT C. (2009). *Ce que partir veut dire. La transformation identitaire des volontaires de solidarité internationale*. Thèse de doctorat en sociologie. Paris : EHESS.
- ▶ COUSIN L., MONFERRER D. (2013). « Volontaires français à l'international : une histoire ancienne qui s'accélère ». In Leyle D., Lunel M. (dir.) (2013). *Cartographie 2013 des engagements volontaires et solidaires à l'international*. Ivry-sur-Seine : France Volontaires, pp. 14-20.
- ▶ DAUVIN P., SIMÉANT J. (2002). *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*. Paris : Presses de Sciences Po.
- ▶ LEROUX C. (2014). *Le volontariat solidaire à l'international. Une expérience formative à l'épreuve des parcours professionnels*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation. Paris : université Paris-Descartes.
- ▶ LEYLE D., LUNEL M. (dir.) (2013). *Cartographie 2013 des engagements volontaires et solidaires à l'international*. Ivry-sur-Seine : France Volontaires.
- ▶ ZUNIGO X. (2003). *Volontaires chez Mère Teresa. Auprès des plus pauvres d'entre les pauvres*. Paris : Belin.



Actualités



TOUS VOLONTAIRES ? DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'adoption des objectifs du développement durable en 2015 entérine la nécessité d'une approche globale en matière de développement. Les volontaires sont pour la première fois reconnus au niveau international comme ayant une place et un rôle actifs et indispensables.

par **Coline Peyre**

Le volontariat « est un moyen puissant et transversal de la mise en œuvre des objectifs du développement durable. Les volontaires ont la capacité de mobiliser les individus à l'échelle nationale pour contribuer à mettre en œuvre les politiques de développement. Les organisations de volontariat ont la capacité de créer de nouveaux espaces d'interaction entre les citoyens et les gouvernements, dans le but de promouvoir des actions concrètes en faveur du développement. » (Nations unies, 2014, § 131). À travers ces quelques lignes, en décembre 2014, Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations unies, consacre le volontariat. En quelques décennies, le concept de développement a profondément

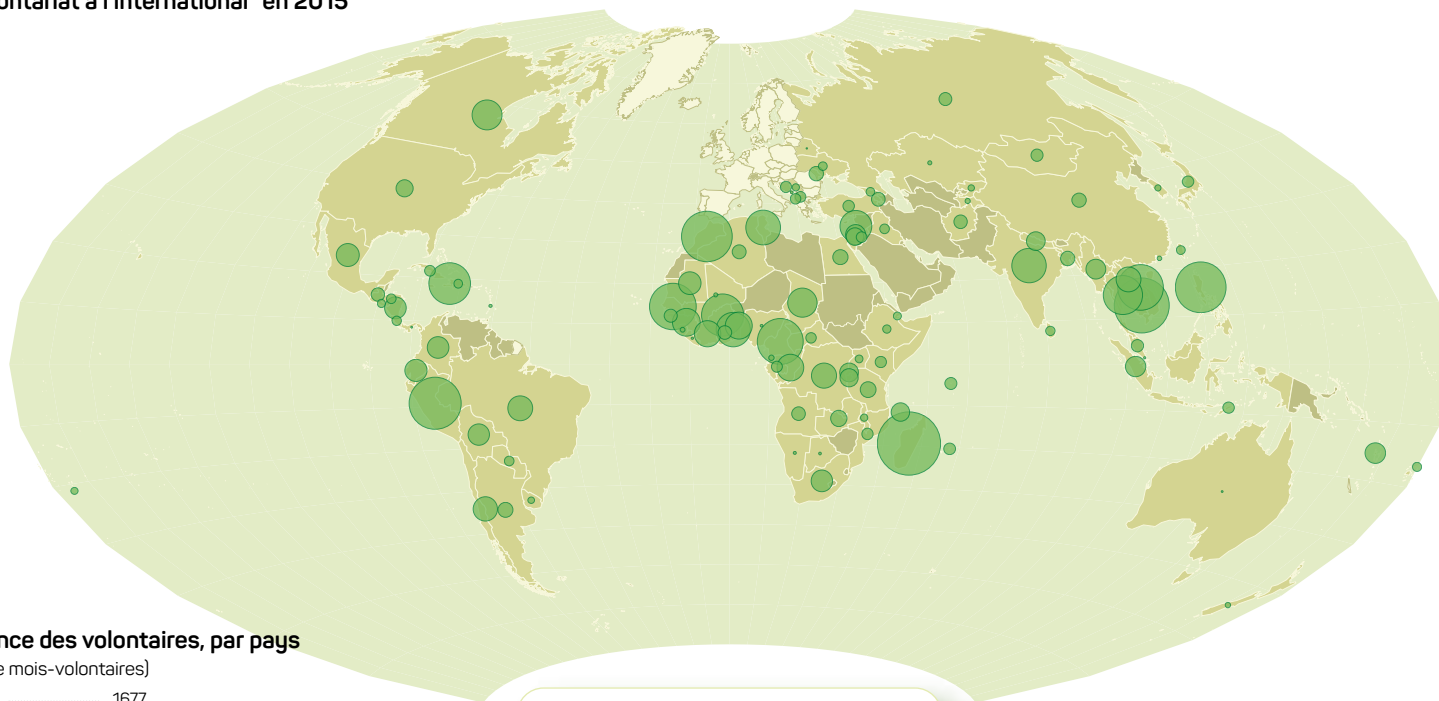
évolué, dans sa signification comme dans son contenu. La diversité des cibles, la complexité des enjeux et des modes d'action comme la multitude des acteurs impliqués et interconnectés nécessitent un renouvellement des cadres de l'action publique à toutes les échelles. Ces changements donnent à l'engagement citoyen et au volontariat une nouvelle place stratégique. Ils redéfinissent également le périmètre d'action des volontaires.

VERS UNE UNIVERSALISATION DES ENJEUX

Pour faire face à ces défis nouveaux et complexes, les États décident de se doter de cadres communs de développement, en définissant des objectifs partagés. Lors de la Déclaration du millénaire en 2000, les Nations unies adoptent les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et fixent un agenda sur quinze ans pour les atteindre. Huit objectifs ambitieux s'attaquent ainsi à la pauvreté dans les pays en développement, l'enjeu étant de permettre un accès universel aux services essentiels (santé, éducation, etc.). Tous les pays pourvoyeurs d'aide et l'ensemble des bailleurs multilatéraux les adoptent comme cadre de référence de leurs actions.

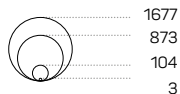
En quinze ans, les OMD permettent une évolution forte de la compréhension de la

Le volontariat à l'international* en 2015



Présence des volontaires, par pays

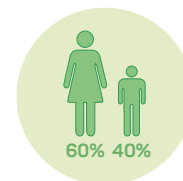
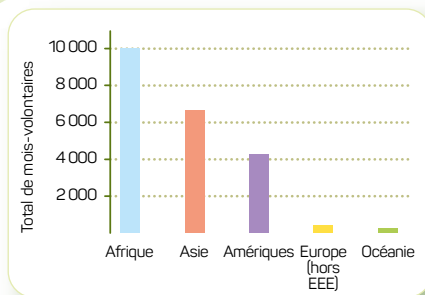
(Total de mois-volontaires)



 Pays accueillant des volontaires à l'international* en 2015

 Pays n'accueillant pas de volontaires à l'international* en 2015

 Pays EEE



Durée moyenne de mission par volontaire

6 mois

* Envoi à l'étranger, hors Espace économique européen (EEE)

Source : base Cartographie 2016.



pauvreté, de sa nature multidimensionnelle et donc des solutions à y apporter. Ils accordent une place prépondérante au « non-accès » qu'il s'agisse du savoir, des structures de santé ou de l'éducation, entre autres. Ils soulignent également la contribution cruciale de certains acteurs ou groupes à l'atteinte de ces objectifs, en particulier les minorités et les populations vulnérables, lesquelles dans le langage onusien sont notamment les enfants, les réfugiés et les personnes déplacées.

Si les progrès pour atteindre certains objectifs sont continus, plusieurs limites émergent dans leur mise en œuvre : une vision trop quantitative et peu centrée sur une compréhension pluridimensionnelle des enjeux, le travail en silo à défaut d'une approche globale, l'insuffisance de méthodes et de systèmes de suivi-évaluation des améliorations réalisées, la très faible appropriation d'un cadre perçu comme un agenda des bailleurs, ou encore les effets créés par des objectifs axés sur les populations à proximité des seuils de pauvreté et non sur les plus éloignées de ces seuils.

En 2010, un premier bilan de ces objectifs est initié, accompagné d'un débat afin de nourrir l'élaboration du cadre de développement après 2015. En juin 2012, la conférence Rio+20 a pour principal objectif de renouveler l'engagement des États

en faveur du développement durable, tout en évaluant les progrès accomplis en la matière. La question de la mise en cohérence multilatérale se pose alors et les deux processus convergent autour de la création d'un processus intergouvernemental visant à développer une série d'objectifs de développement durable, les ODD.

L'enjeu central de ces nouveaux objectifs est d'intégrer les trois dimensions du développement durable (sociale, économique et environnementale) et leurs liens intrinsèques. Le processus piloté par le Secrétaire général des Nations unies doit aboutir à la mise en place d'un nouvel agenda du développement durable universel. Le changement de perspective est important puisque les ODD doivent s'appliquer à tous les pays sans exception et non plus uniquement aux seuls pays considérés en développement. De même, à travers ces objectifs, l'ambition est de toucher les populations les plus vulnérables non ciblées prioritairement par les OMD.

Ces objectifs universels cherchent à mobiliser des leviers de transition vers un développement plus durable qui soient :

► inclusifs, associant l'ensemble des acteurs (pouvoirs publics à toutes les échelles, société civile, citoyens, secteur privé) dans une démarche de responsabilité partagée ;

► mesurables, avec une place centrale accordée aux moyens de mise en œuvre et de suivi de l'agenda.

Les points critiques des négociations portent sur l'intégration des enjeux de gouvernance démocratique, de paix et d'accès aux droits, laissés de côté par les OMD.

LE VOLONTARIAT, LEVIER PUISSANT ET TRANSVERSAL DE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD

Le passage des OMD aux ODD est marqué par un profond changement de méthode, non seulement dans les négociations, mais aussi dans les préconisations d'actions concrètes pour atteindre les nouveaux objectifs. Ce changement résulte notamment d'une des critiques fondamentales adressées aux OMD, le fait de se reposer uniquement sur les États et donc « d'oublier » les acteurs de la société civile et les citoyens. À partir de 2012, une architecture de discussion et de concertation complexe mais inclusive se met en place : aux côtés des gouvernements se mobilisent alors les universités et les acteurs de la recherche, des groupes d'experts, le secteur privé, les réseaux de collectivités territoriales et les organisations de la société civile.

En 2013, le Forum politique de haut niveau, organe onusien chargé du suivi des

1. www.un.org/DocumentA/RES/67.290.

2. <http://forum-ids.org>

3. <https://www.unv.org>

4. Les objectifs du développement durable peuvent être consultés sur www.un.org

5. « [...] Governments and public institutions will also work closely on implementation with regional and local authorities, subregional institutions, international institutions, academia, philanthropic organizations, volunteer groups and others. » Résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 25 septembre 2015, § 45.



Nuage de mots (analyse selon la fréquence d'apparition), réalisé à partir de textes de positionnement et de documents de travail produits par le réseau Forum et par la *Volunteer Groups Alliance* entre 2013 et 2016.

futurs objectifs du développement durable, intègre l'ensemble de ces acteurs. Dans sa résolution fondatrice¹, les organisations de volontariat sont reconnues comme parties prenantes au sein de la société civile. Cela constitue une réelle reconnaissance pour le volontariat. En effet, jusqu'ici, seuls neuf groupes majeurs représentaient les acteurs et thématiques

de la société civile et disposaient d'une reconnaissance officielle leur octroyant la possibilité de prendre part activement aux négociations onusiennes sur le développement durable. Ce processus participatif donne lieu à des organisations de volontariat. En 2013, des organisations du monde entier se

réunissent au sein d'une alliance globale (*Volunteer Groups Alliance*) initiée par le réseau international des organisations de volontariat, Forum², et le programme des Volontaires des Nations unies³.

Pendant les négociations, elles mènent un travail d'influence pour inscrire la contribution du volontariat à ces nouveaux objectifs. La langue anglaise étant la langue de travail, une analyse textuelle basée sur la fréquence d'apparition des mots dans les textes produits par Forum

et la *Volunteer Groups Alliance* (voir nuage de mots) permet de faire ressortir les points sur lesquels ces réseaux ont fondé leur démarche de plaidoyer. Les mots « communauté », « individu », « inclure », « s'engager », « société » émergent. Indissociables des valeurs portées par le volontariat, ils illustrent aussi les grands principes sur lesquels ont été définis les objectifs de développement durable, dont l'ambition déclarée est de placer d'individu au cœur des enjeux. Ressortent également de cette analyse les termes « national », « international » et « global », qui incarnent l'enjeu central de l'agenda 2030, à savoir l'universalité. Dans l'Hexagone, France Volontaires, membre actif de la *Volunteer Groups Alliance*, contribue au dialogue entre la société civile et le ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

En septembre 2015, l'adoption des dix-sept objectifs du développement durable par 193 États lors de l'assemblée générale des Nations unies consacre ce processus participatif⁴. Les volontaires et leurs organisations y prennent pleinement leur place. Et la résolution finale⁵ adoptée lors du Sommet reconnaît formellement les organisations de volontariat comme parties prenantes de la mise en œuvre de l'agenda 2030.

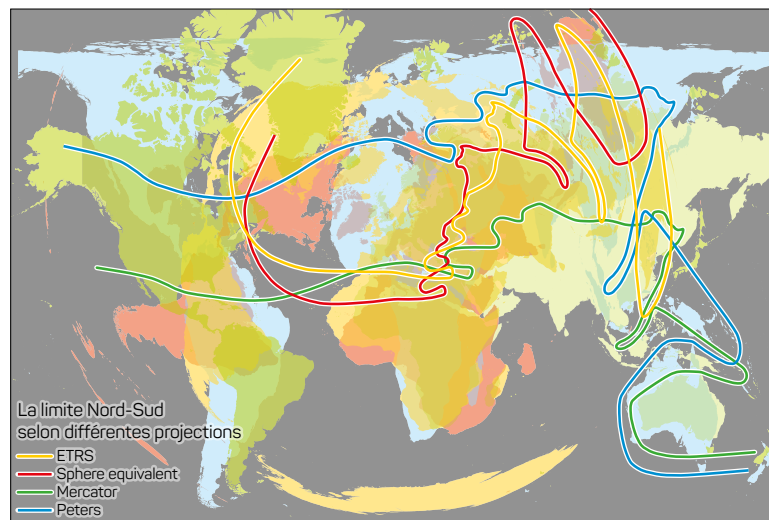
QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES VOLONTAIRES ?

Au-delà de l'adoption des ODD, l'un des enjeux majeurs pour la société civile est la définition d'un cadre de mesure solide pour assurer le suivi de ce nouvel agenda. Le processus très technique et peu participatif de définition des indicateurs de suivi des ODD, piloté par la Commission statistique des Nations unies, s'est achevé en mars 2016. Mais l'implication de la société civile n'est quasiment pas prise en compte par ces indicateurs, ce qui ne permet pas de mesurer sa contribution. De même, une très faible place est accordée aux sources autres que les statistiques officielles produites par les États dans ces indicateurs. La société civile ne semble donc toujours pas être reconnue en tant que productrice de données légitime et crédible.

Pour autant, le Forum politique de haut niveau qui se réunit chaque année à New-York demeure un espace au sein duquel l'ensemble des parties prenantes de l'agenda onusien peuvent rendre compte de leur contribution. Le défi pour les organisations de volontariat est donc à présent de se doter d'outils communs afin de mesurer leurs apports, contributions voire impacts des actions de leurs volontaires à travers le monde. Les premiers travaux collectifs ont débuté en 2015 au sein du Forum (Devereux, Allum, 2016) et de la *Volunteer Groups Alliance*, qui se poursuivront dans les années à venir.

Même si le processus de définition d'un nouveau cadre pour penser et construire le développement a été animé par les Nations unies, il se traduit cependant par une mise sur agenda des États. Les gouvernements nationaux sont en première ligne pour assurer la mise en œuvre des ODD et ils s'attellent depuis octobre 2015 à leur déclinaison nationale. L'universalité de ces ODD constitue un défi nouveau pour les gouvernements, qui doivent désormais articuler enjeux nationaux de développement et politiques de coopération internationale. Les acteurs de la société civile doivent rester mobilisés et vigilants s'ils veulent occuper, comme à l'échelon international, une place forte et reconnue au niveau de l'État. Pour les organisations de volontariat, l'un des défis

Nord-Sud : bouculer les limites



La Terre est en trois dimensions, une carte en a seulement deux. Pour passer de l'une à l'autre, il est nécessaire d'utiliser un ensemble de techniques qu'on appelle projections cartographiques. Il existe de nombreuses méthodes de projections qui donnent toutes lieu à des déformations. Certaines conservent les surfaces, d'autres les angles, d'autres encore sont un compromis entre les deux. Par exemple, la projection de Mercator, popularisée notamment par Google Maps, conserve les angles mais offre l'illusion d'une égalité de surface entre le Groenland et l'Afrique alors que cette dernière est quatorze fois plus grande.

identifié par la *Volunteer Groups Alliance* est ainsi de contribuer aux dialogues et aux concertations entre gouvernements et société civile, dans les pays où ces espaces existent.

L'universalité des objectifs du développement durable a des conséquences sur le périmètre d'action des volontaires.

Cela implique de réinterroger les modes d'action, et ce quel que soit le pays, de renforcer la complémentarité et la coordination entre volontaires locaux, nationaux et internationaux, de construire des dynamiques partenariales et des espaces de dialogue qui contribuent à cette articulation. ■



L'AIDE AUX MIGRANTS À CALAIS

Au cours des années 2015 et 2016, Calais et sa région ont été des lieux inédits d'engagements citoyens et de mobilisations en solidarité avec les migrants bloqués à la frontière franco-britannique. L'augmentation du nombre de ces migrants a conduit des milliers de volontaires à venir apporter leur soutien, en tant qu'individus ou au sein d'associations. Alors que les actions de solidarité sont anciennes, elles ont pris une ampleur nouvelle en 2015 avec la médiatisation de la « crise des réfugiés ».

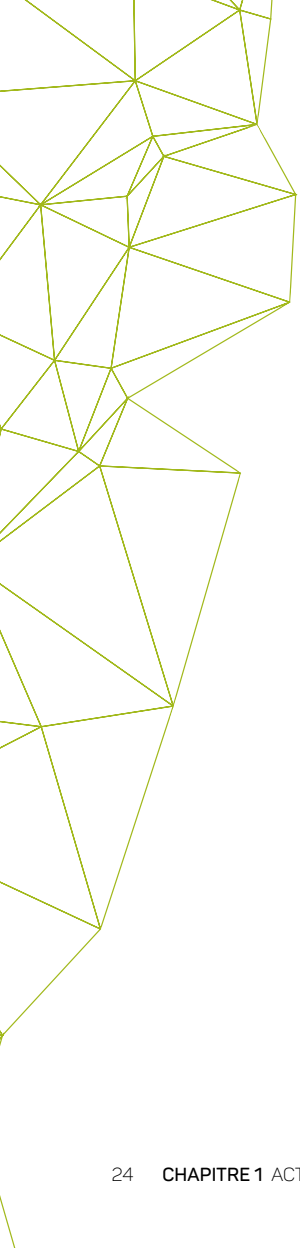
par **Mathilde Pette** et **Yasmine Bouagga**

Depuis le début des années 1990, des migrants sont présents près de Calais afin de rejoindre la Grande-Bretagne, par le ferry ou le tunnel sous la Manche, mais avec le renforcement des contrôles frontaliers, des migrants se trouvent bloqués sur le littoral français. L'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International lance l'alerte en 1994, et une première association naît pour venir en aide à ces migrants, originaires d'Europe de l'Est : La Belle Étoile. En 1997, un collectif de soutien d'urgence aux réfugiés, C'Sur, rassemble, outre La Belle Étoile, des associations d'aide aux démunis (Secours catholique, Emmaüs, Mission ouvrière) et des associations de soutien aux étrangers (Groupe d'information et de soutien des immigrés [GISTI], La Cimade, Ligue des droits de l'Homme [LDH], La Pastorale des migrants). Alors que les pouvoirs publics ne proposent aucun accueil, ce sont des bénévoles des environs qui apportent un secours de proximité. Ce n'est qu'en 1999, à l'occasion de la crise au Kosovo, que

l'État ouvre un centre d'hébergement et d'accueil d'urgence humanitaire à Sangatte, en périphérie de Calais. Sa gestion est attribuée à la Croix-Rouge française, dont le nombre de salariés, appelés « équipiers », est passé, au fil de l'activité du centre, d'une trentaine en 2000 à une centaine fin 2002. Dans le hangar de plus de 12 000 m², la prise en charge est surtout humanitaire : hébergements collectifs, distribution de repas, de vêtements, de chaussures et soins médicaux d'urgence.

DES CAMPEMENTS À LA JUNGLE

Suite à la fermeture de Sangatte en 2002, les migrants présents dans la région s'installent dans des squares, des squats, des sous-bois, etc. Les campements de migrants se multiplient et se dispersent au-delà de la seule ville de Calais : c'est par exemple le cas à Grande-Synthe, près de Dunkerque, et dans de plus petites villes situées à proximité des aires de repos des autoroutes A25 et A26 où les migrants tentent de monter dans les camions en route pour l'Angleterre. L'association SALAM (Soutenons, aidons, luttons, agissons pour les migrants et les pays en difficulté) est créée en 2003 et joue un rôle important à Calais pendant cette période, aux côtés des autres associations déjà actives et de l'ONG Médecins



du Monde. Des associations voient également le jour à l'intérieur des terres : Terre d'errance à Steenvoorde et Norrent-Fontes, Flandre terre solidaire à Bailleul, le Collectif fraternité migrants bassin minier 62 à Angres, etc. Un tissu associatif local se développe ainsi petit à petit dans les villes où sont présents des migrants. Ces associations agissent le plus souvent sur un seul campement et sont composées exclusivement de bénévoles. Leurs ressources financières et matérielles proviennent des cotisations des adhérents, de dons privés ou de récupération de produits alimentaires. C'est l'aide de première nécessité qui occupe le plus les bénévoles : accès à l'eau potable, accès aux soins et à l'hygiène (douches et toilettes), construction d'abris de fortune, distribution de nourriture, vêtements, chaussures ou couvertures.

À Calais, les moments de « crise » sont des moments de recomposition du milieu associatif. C'est le cas en 2008-2009 lorsque se constitue dans la ville un campement informel de sept à huit cents personnes, en majorité afghanes, qui désignent le lieu comme « jungle » (du mot persan signifiant « forêt »). Face à la crise humanitaire, les associations se divisent sur la conduite à tenir et une nouvelle association est créée, L'Auberge

des migrants, pour répondre aux besoins alimentaires et vestimentaires des réfugiés. Des bénévoles et militants se déplacent aussi de toute l'Europe pour soutenir les migrants, notamment à l'appel du réseau No Border qui revendique la liberté de circulation, dénonce la sécurisation des frontières et organise un rassemblement en juin 2009. Certains s'installent à Calais et renouvellent les formes de l'engagement aux côtés des migrants, avec une coloration davantage politique, notamment à travers le collectif Calais Migrant Solidarity. Cette période constitue un moment charnière de politisation et de médiatisation de la présence de populations migrantes dans le nord de la France.

L'ÉCHEC DE LA PRISE EN CHARGE INSTITUTIONNELLE

La situation de 2015-2016 constitue un autre moment charnière : le nombre de migrants bloqués à Calais augmente de façon considérable, du fait de l'entrée en Europe de réfugiés fuyant les conflits dans leur pays (Afghanistan, Soudan, Syrie, Érythrée, etc.) et du renforcement des équipements de sécurité à la frontière franco-britannique. Campements informels et squats se multiplient dans la ville, rassemblant plusieurs centaines de personnes. Les pouvoirs publics décident d'installer un lieu

d'accueil de jour, à l'écart du centre-ville, le centre Jules-Ferry. À son ouverture en janvier 2015, la gestion est confiée à une association professionnelle prestataire d'hébergement social, La Vie active, qui a également en charge un centre d'hébergement de quatre cents places pour femmes et enfants sur le site. Les migrants sont incités à se rassembler sur le terrain autour du centre et à évacuer les campements et squats en ville. Alors qu'aucun équipement n'est prévu sur le site, un immense bidonville se forme, rassemblant dès l'automne 2015 plus de 6 000 personnes. Si l'État offre à partir de janvier 2016 un hébergement pour 1 500 personnes au sein d'un centre d'accueil provisoire géré par La Vie active, la majorité des migrants vit dans des conditions de précarité extrême dans la « jungle ».

Face à cette crise, des organisations humanitaires internationales déploient des missions auprès des migrants du littoral. Médecins sans frontières ouvre ainsi une clinique, offrant une prise en charge médicale plus professionnelle que celle des « caravanes de premiers secours » installées par les bénévoles ; Gynécologie sans frontières intervient auprès des femmes ; ACTED (Agence d'aide à la coopération technique et au développement), spécialiste de l'aide humanitaire internationale, devient

prestataire de l'État à partir de l'automne 2015 pour assurer l'hygiène du site (points d'eau, toilettes, ramassage des déchets).

DES SOLIDARITÉS BÉNÉVOLES TRANSNATIONALES

Mais au quotidien, le travail de soutien à la population migrante est assuré essentiellement par des expatriés non professionnels, des bénévoles qui, venant de loin, s'installent parfois plusieurs mois à Calais ou parmi les migrants du bidonville. Ce sont donc des centaines de bénévoles qui affluent de Grande-Bretagne, de Belgique, d'Allemagne, mais aussi d'autres régions de France, dans un contexte de forte médiatisation, en Europe, de la « crise des réfugiés ». Ces engagements sont d'abord le fait d'individus qui viennent apporter de la nourriture, des tentes, des couvertures, en collectant des dons dans leur voisinage (région du Kent, métropole lilloise, Bruxelles...) et en les distribuant aux migrants.

Le souci d'organiser et de rationaliser ces distributions conduit à la transformation du fonctionnement des associations locales et à la création de nouvelles structures. L'Auberge des migrants (qui comptait jusque-là une vingtaine de bénévoles actifs, principalement retraités) est ainsi investie par



© Julien Saison / O2e

► Manifestation « contre le mur de la honte » à Calais le 18 décembre 2014.

des centaines de bénévoles. Ces nouveaux venus sont jeunes et viennent en majorité de Grande-Bretagne, à travers l'association Help Refugees. Un pôle logistique commun est mis en place au sein d'un hangar de 3 000 m² pour le tri des dons, la préparation de repas (jusqu'à 2 500 par jour) et de sacs de denrées alimentaires, la fabrique de

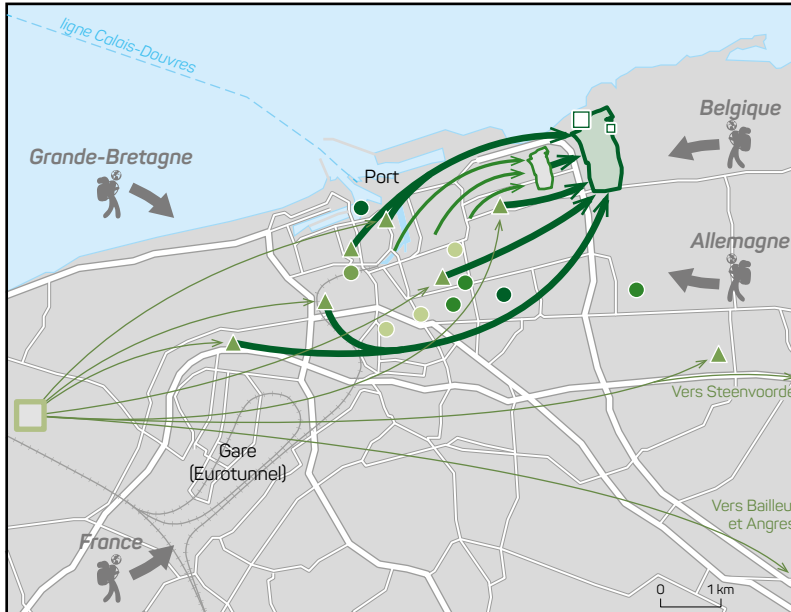
cabanes en kit, etc. Ces associations travaillent également à la bonne gouvernance du campement, avec des « relais communautaires » qui se font les intermédiaires des bénéficiaires de la solidarité. Dans le même temps, de nombreuses autres associations sont apparues, comme l'organisation Care4Calais, née de l'initiative d'une

L'aide aux migrants à Calais

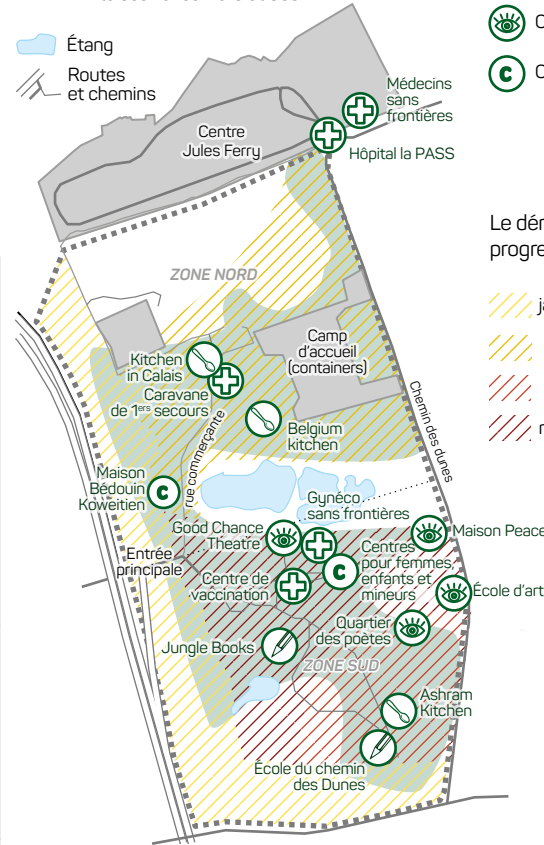
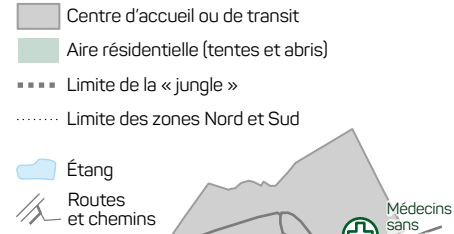
Des bénévoles qui accompagnent les déplacements successifs des migrants



Principaux groupes de bénévoles



La vie associative dans la « jungle »



Les types d'associations



Le démantèlement progressif en 2016



comptable de Liverpool sans expérience antérieure de l'humanitaire ; en un an, plus de 2 000 bénévoles l'ont rejointe pour des périodes allant d'un week-end à plusieurs mois, distribuant denrées alimentaires et vêtements, et organisant des activités artistiques ou sportives sur le bidonville.

Certains de ces engagements volontaires se manifestent par une véritable installation au sein du bidonville, les bénévoles partageant le quotidien des migrants. Des cuisines communautaires préparent plusieurs centaines de repas par jour : Belgium Kitchen, qui tient son nom de la nationalité de ses fondateurs, Ashram Kitchen, d'inspiration hippie ou encore Kitchen in Calais, fondée par des Malaisiens résidents britanniques, qui recrutent dans des réseaux de solidarité musulmane. Des écoles ont aussi vu le jour dans le bidonville : l'École laïque du chemin des Dunes, créée par une bénévole calaisienne et un bénévole sans-papiers de Nice venu aider les migrants de Calais, Jungle Books, créée par une enseignante britannique vivant en France ou encore l'École du Darfour.

Le Centre pour femmes et enfants, le Kid's Café, le Baloo Center pour adolescents... témoignent de l'engagement des bénévoles auprès des publics les plus vulnérables, en particulier les mineurs isolés, alors que les pouvoirs publics ne proposent pas de solution adaptée. La Cabane juridique est tenue par de jeunes bénévoles, principalement français, étudiants en droit. Enfin, les bénévoles ont aussi créé, avec le Good Chance Theatre, une institution culturelle de rayonnement international.

UN RECRUTEMENT VARIÉ

Par rapport aux solidarités antérieures, celles-ci sont plus jeunes, féminines et transnationales. Le recrutement s'opère *via* les institutions religieuses (églises, mosquées), des organisations de plaidoyer (comme Stand Up to Racism au Royaume-Uni), des réseaux étudiants des universités anglaises ; mais aussi *via* les réseaux sociaux (groupes Facebook régionaux, plateformes de mise en contact des bénévoles hors de structures associatives) et dans des milieux d'interconnais-

sance non liés au militantisme ou à l'engagement humanitaire.

C'est le cas par exemple dans la Refugee Community Kitchen montée par un organisateur du festival Glastonbury ; ou au sein de l'association Utopia 56, qui intervient sur le camp humanitaire de Grande-Synthe, créée par l'un des responsables logistiques du festival des Vieilles Charrues. Le succès de ces initiatives citoyennes témoigne de la manière dont l'engagement auprès des réfugiés est devenu une cause mobilisatrice pour la jeunesse.

Ces engagements bénévoles trouvent aussi un prolongement politique à travers des manifestations et des activités de plaidoyer, interpellant notamment la classe politique britannique, les institutions européennes et les instances onusiennes sur les enjeux de la protection des réfugiés, en particulier des mineurs.

La « jungle » de Calais telle que les migrants et bénévoles l'ont connue jusqu'en octobre 2016 fut un carrefour transnational des solidarités citoyennes. À la suite de son démantèlement et de la

dispersion d'une partie de sa population dans des centres d'accueil et d'orientation situés sur l'ensemble du territoire français, les collectifs de soutien se recomposent à nouveau, sur de nouvelles configurations géographiques. À Calais et dans ses alentours, les migrants restent nombreux et leurs besoins vitaux. Des lieux de vie collectifs vont rapidement voir le jour, et les formes de solidarité resteront le fait d'engagements bénévoles et volontaires. ■



La « jungle » de Calais telle que les migrants et bénévoles l'ont connue jusqu'en octobre 2016 fut un carrefour transnational des solidarités citoyennes.

POUR UN RÉSEAU DE DÉFENSE DE L'AGRICULTURE PAYSANNE ET DES TRAVAILLEURS MIGRANTS SAISONNIERS

Dans le cadre du programme Agriculture paysanne et travailleurs migrants saisonniers, des volontaires contribuent depuis une dizaine d'années à la connaissance des conditions de vie des travailleurs migrants saisonniers, mais aussi à la création de réseaux de solidarité en lien avec les acteurs locaux. Retour sur leurs témoignages.

par **Laure Million**

Le programme Agriculture paysanne et travailleurs migrants saisonniers est fondé sur la collaboration entre la Confédération paysanne, Échanges et partenariats¹ et les organismes d'accueil de volontaires. Il répond à plusieurs objectifs : approfondir les connaissances sur les conditions de vie des travailleurs saisonniers, créer des réseaux de solidarité et mettre en lumière les initiatives possibles. Depuis 2006, trente et un volontaires se sont rendus dans seize organisations en Europe, en France, au Maroc et en Palestine. Ils ont contribué à renforcer, par leur travail de mise en lien, un réseau d'acteurs engagés (syndicats agricoles, associations environnementalistes, associations de migrants, de défense des droits humains, etc.) pour le respect du droit et de la souveraineté

alimentaire. Les extraits ci-dessous sont issus du travail qu'ils ont réalisé et diffusé dans des brochures² et des blogs³, car leur rôle est aussi de transmettre ce qu'ils ont vu et compris.

DU CONSTAT...

► « En un demi-siècle, le modèle agro-industriel s'est imposé visant à maximiser la production en minimisant les coûts. Non seulement cela a entraîné une paupérisation d'une partie des communautés paysannes et la destruction des économies rurales, mais cela a ouvert la porte à des pratiques d'exploitation et de discriminations à travers toute l'Europe. [...] Ainsi, le recours aux saisonniers migrants, aux travailleurs détachés, à la main-d'œuvre illégale devient monnaie courante et ce sans le moindre égard pour le respect des droits de l'Homme. » Coline, Drôme, 2016.

► « En diluant les responsabilités des employeurs, la sous-traitance favorise l'apparition de situations d'exploitations extrêmes. Un projet de loi portugais vise à rendre solidairement responsables le donneur d'ordre et les intermédiaires en cas de manquement aux obligations de l'employeur, mais il transite depuis un an entre les différentes commissions parlementaires. » Clément, Portugal, 2015.

► « En Palestine, l'enjeu de la défense de l'agriculture paysanne est non seulement celui du refus de l'agriculture industrielle



© Cabiria Chomel, Espagne, 2011

► Cortijo, où vit une quinzaine de Ghanéens. Les cortijos sont les anciennes maisons abandonnées des agriculteurs espagnols.

et de son modèle économique et social, mais bien le maintien des savoir-faire, de la culture et de la terre d'un peuple qui n'en a pas... » Wesal, Palestine, 2013.

... AUX ACTES

► « C'est à Agadir, du 13 au 15 mars 2014, que plusieurs organisations, associations et syndicats du pourtour méditerranéen se sont réunis et ont discuté des enjeux de la solidarité internationale pour la défense et la préservation des droits des paysans [...]. Cette rencontre s'est achevée sur la déclaration d'Agadir, qui confirme la volonté des organisations participantes à renforcer les solidarités locales, régionales et internationales. » Mélanie, Maroc, 2014. ■

1. <http://ep.reseau-ipam.org>

2. Disponibles sur www.confederationpaysanne.fr

3. www.agricultures-migrations.org et <http://emi-cfd.com/echanges-partenariats>



LE RÔLE DES VOLONTAIRES DANS LES SITUATIONS DE CRISES PROLONGÉES

Les frontières entre les contextes d'urgence humanitaire et d'aide au développement sont de plus en plus poreuses. Cela implique la reconnaissance des volontaires nationaux, les premiers présents en situation de crise et la construction d'articulations entre volontaires nationaux et internationaux.

par **Agnès Golfier**, avec le concours de **Vénérand Nzigamasabo**

UN CONTEXTE HUMANITAIRE MONDIAL EN PLEINE REDÉFINITION

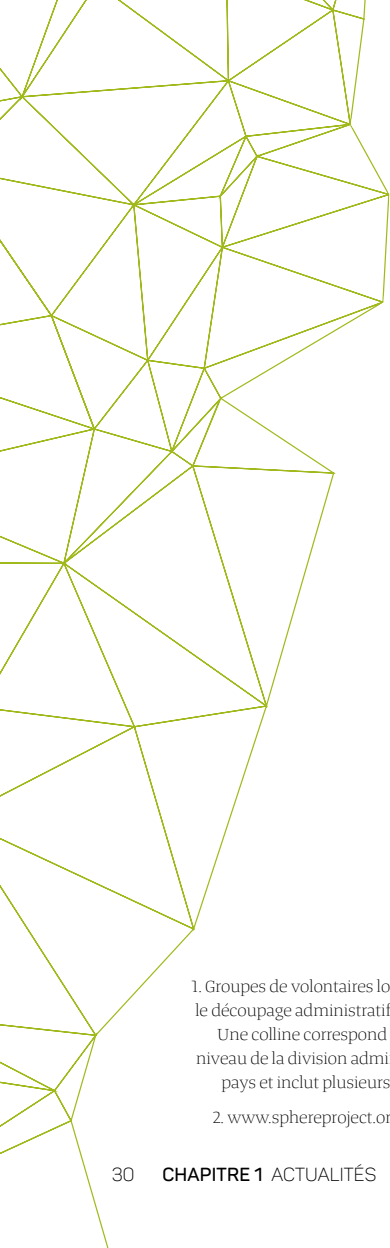
En mai 2016 s'est tenu le premier Sommet humanitaire mondial à Istanbul, à l'invitation du Secrétaire général des Nations unies. Ce sommet, premier de cette nature et de cette ampleur, a rassemblé 9 000 participants de 173 États, d'une grande diversité (ONG, gouvernements, chefs d'État, représentants du secteur privé) autour du slogan : « Une humanité, une responsabilité partagée ». Premier constat partagé par tous : les crises humanitaires se multiplient et se sont complexifiées dans la dernière décennie. Les conflits armés entraînent des violations flagrantes du droit humanitaire ; les catastrophes naturelles, potentiellement exacerbées par les changements climatiques, affectent de très nombreuses communautés. Surtout, ces crises se répètent le plus souvent sur les mêmes territoires et aggravent les conséquences des précédentes, empêchant la mise en place du lien entre réhabilitation et développement, désta-

bilisant des pays entiers et remettant en question les rôles des organisations internationales humanitaires et des acteurs de développement, nationaux et internationaux. Ainsi s'installent des situations de « crises prolongées », caractérisées par : « une perturbation des moyens de subsistance et des systèmes alimentaires, par une augmentation des taux de mortalité et de morbidité et par des déplacements de population plus importants [...]. L'insécurité alimentaire et la dénutrition [...] en sont les manifestations les plus graves et les plus fréquentes. » (Comité de la sécurité alimentaire mondiale, 2015, p. 3).

Deuxième constat, et non des moindres : le système humanitaire existant a atteint ses limites et ne peut seul « ni satisfaire convenablement, ni réduire durablement, les besoins de plus de 130 millions de personnes parmi les plus vulnérables au monde » (Secrétaire général de l'ONU, 2016). De nombreuses voix appellent à engager une réforme profonde et à effectuer un changement d'approche dans l'action humanitaire.

VOLONTARIATS EN SITUATION DE CRISE PROLONGÉE : L'EXEMPLE DU BURUNDI

Pour les organisations de volontariat, ce changement est d'autant plus significatif que la mobilité des volontaires



internationaux est difficile, voire impossible en contexte de crise. Le présent article propose d'explorer les évolutions du rôle et des modalités des volontariats dans ce contexte en mutation, dans le cas spécifique du Burundi. Au-delà des phases critiques qu'il a traversées depuis plus de vingt ans, le pays fait face en 2016 à une conjugaison de crises : politique, suite aux élections présidentielles de 2015 et aux affrontements qui en ont découlé ; climatique, avec l'alternance de phénomènes de fortes précipitations et de détresse hydrique, conséquences du phénomène ENSO (El Niño/La Niña) ; sanitaire, avec des épidémies chroniques de choléra et de paludisme, mais aussi de forts taux de malnutrition infantile (plus de 70 % dans certaines régions) ; migratoire, du fait des nombreux départs de population vers le Rwanda et la République démocratique du Congo voisins (estimés à 300 000 selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). Ces facteurs sont interdépendants et sont les signes d'une crise complexe et prolongée.

Dans ce contexte, certaines organisations étrangères ont sensiblement réduit leur volume d'interventions depuis 2015 (Coopération technique belge, Coopération allemande [GIZ], etc.). Ne restent plus aujourd'hui que

des acteurs humanitaires internationaux (comme Care, Médecins sans frontières, ActionAid, Handicap international, International Rescue Committee) et des agences des Nations unies. Les dix-neuf volontaires français de solidarité internationale présents en 2015 ont été évacués, pour des raisons de sécurité principalement, mais aussi en raison de la remise en cause des projets de développement qu'ils appuyaient. Il est désormais difficile pour des Européens d'obtenir un visa, le pays étant sous blocus étranger et les visas fortement contrôlés par le gouvernement.

Soutenus le plus souvent à distance par leurs partenaires étrangers, les acteurs burundais poursuivent leurs efforts pour répondre aux crises en cours et améliorer la situation des communautés. La Croix-Rouge du Burundi est parmi les plus actifs, et vise à réduire les vulnérabilités dans l'ensemble du pays. L'organisation a développé en particulier un impressionnant réseau de 700 000 volontaires issus des communautés villageoises et opérant au sein d'« unités collinaires¹ » réparties sur l'ensemble du pays (au nombre de 2 912 fin 2016). Ces volontaires mettent en œuvre les valeurs traditionnelles de solidarité et les pratiques ancestrales dites « *ikibiri* » selon lesquelles

tous sont concernés par le bien-être de chacun (Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, 2015, p. 25). Ainsi, les unités collinaires se préoccupent-elles des personnes les plus vulnérables, les appuyant dans les travaux agricoles par exemple.

LES VOLONTAIRES LOCAUX, PREMIERS ACTEURS DE LA RÉPONSE AUX CRISES

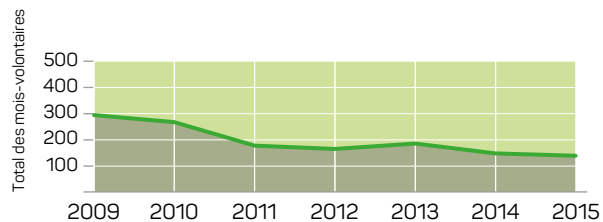
La Croix-Rouge du Burundi considère que les volontaires communautaires jouent un rôle crucial lors des crises. Tout d'abord, dans la prévention des risques (qu'ils soient d'origine humaine ou naturelle), *via* la diffusion d'informations et la mobilisation des communautés (sensibilisation, communication sur les bonnes pratiques sanitaires et environnementales), mais aussi par des actions concrètes au service des villages (par exemple, l'aménagement de haies et de pépinières pour le reboisement contre les ruissellements et les glissements de terrain, la canalisation des cours d'eau par le renforcement des berges, etc.). Dans la réponse aux crises ensuite, les volontaires communautaires peuvent plus facilement faire le lien entre les actions entreprises au niveau national et les bénéficiaires locaux du fait

1. Groupes de volontaires localisés selon le découpage administratif du Burundi.

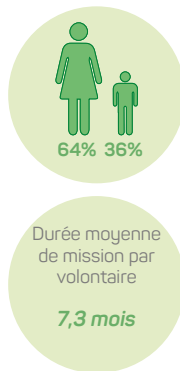
Une colline correspond au troisième niveau de la division administrative du pays et inclut plusieurs communes.

2. www.sphereproject.org/sphere/fr

Le volontariat français au Burundi de 2009 à 2015



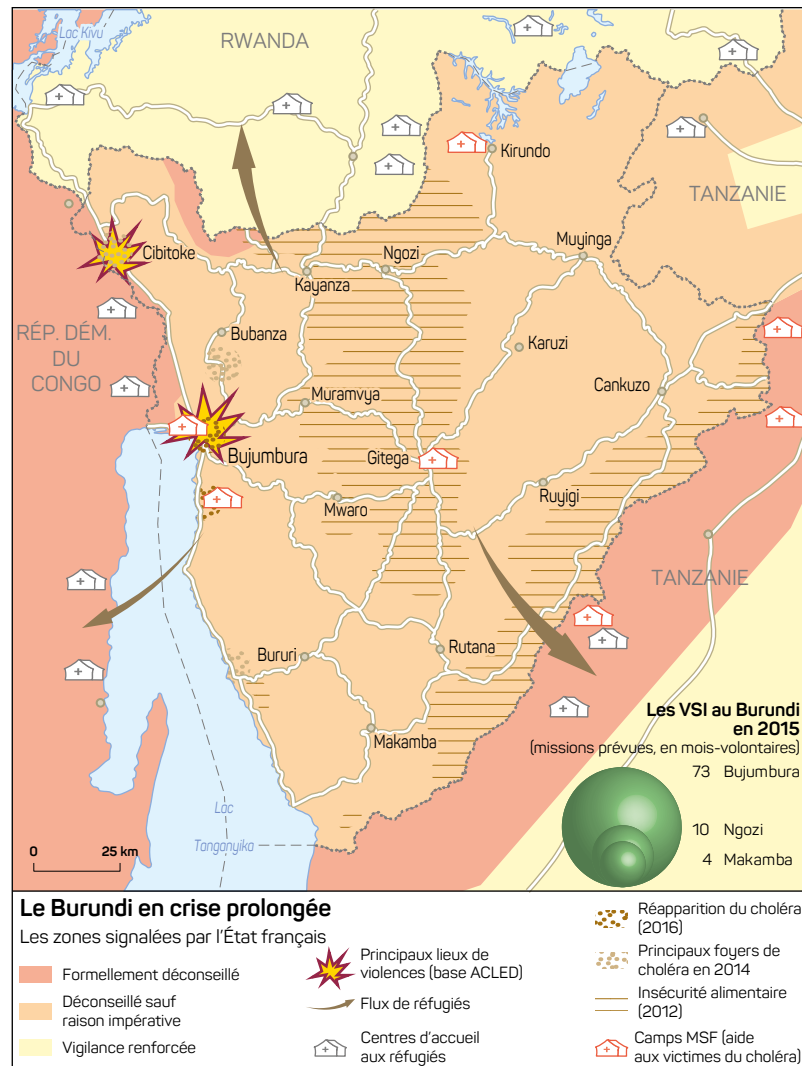
Source : base Cartographie 2016.



de leur proximité avec les personnes affectées, de leur connaissance fine de la langue et du contexte, de leurs compétences en premiers secours et en systèmes d'alerte. Par exemple, les « équipes de secouristes brigadiers d'urgence » sont bien entraînées dans la réponse humanitaire aux situations d'urgence ; d'autres volontaires œuvrent à la gestion et à la distribution des vivres et autres produits sur la base des standards Sphère² dans les camps de personnes déplacées.

Les lignes directrices actuelles de l'action humanitaire encouragent ce type d'approche. En effet, le principe premier est de placer les bénéficiaires au cœur des actions : « Les communau-

tés et les personnes affectées par les crises connaissent leurs droits, ont accès à l'information et participent aux décisions qui les concernent » (CHS Alliance, groupe URD, projet Sphère, 2015, p. 13). En 2016, lors du Sommet humanitaire mondial, une des conclusions mises en avant est que : « les personnes touchées par les crises doivent être considérées comme des partenaires, et non des bénéficiaires » (Secrétaire général de l'ONU, 2016). Cela implique tout d'abord une « re-localisation de l'aide » sur les acteurs locaux plutôt qu'une concentration sur les organisations internationales. Mais, surtout, comme souligné par les Volontaires des Nations unies lors



▼
Les acteurs ont adapté progressivement leurs interventions autour du « lien entre actions d'urgence, réhabilitation et développement » : les développeurs répondant aux crises affectant les territoires où ils sont présents, les humanitaires maintenant une présence au-delà de la réponse d'urgence.

Crises durables : quelles complémentarités et quelle adaptation entre acteurs d'urgence et acteurs de développement ?

par Agnès Golfier, avec le concours de Karine Penrose-Theis

En 2015, Coordination SUD* (coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale) a entrepris un travail de recherche et de prospective sur les complémentarités des mandats et pratiques entre ONG dites « d'urgence » et celles dites « de développement ». Ce travail s'inscrit dans un contexte où les crises se multiplient et se prolongent, rendant poreuses les frontières entre projets humanitaires d'urgence et de développement : les acteurs de ces deux familles se retrouvent sur les mêmes terrains et font face à des défis communs, mais avec des mandats et des modes opératoires différents. L'objectif global de la démarche est d'établir une connaissance partagée des défis et adaptations des ONG françaises aux crises actuelles, afin de renforcer la compréhension entre les acteurs, d'encourager leur complémentarité et de mieux construire des arguments de plaidoyer communs vers les bailleurs et gouvernements. Plusieurs travaux ont été menés (typologie des crises, revue

littéraire, cartographie des actions des ONG membres, étude quantitative et qualitative avec des entretiens ciblés sur trois pays) et ont débouché début 2017 sur un atelier de restitution et d'échanges avec les membres de la coordination concernés et intéressés. Ces études montrent comment les acteurs ont adapté progressivement leurs interventions autour du « lien entre actions d'urgence, réhabilitation et développement** » : les développeurs répondant aux crises affectant les territoires où ils sont présents, les humanitaires maintenant une présence au-delà de la réponse d'urgence. Les approches peuvent pourtant être différentes entre acteurs, du fait notamment de cultures organisationnelles variées. Si certains restent ancrés dans leur identité et leurs pratiques initiales (avec par exemple un attachement fort des développeurs à la notion de partenariat local), d'autres ont choisi de développer de nouveaux savoir-faire et de nouvelles approches, en devenant

des acteurs « multiphases » (à la fois phase d'urgence, de réhabilitation et de développement), en formant des consortiums multisectoriels ou en participant à des missions conjointes de diagnostic, etc. Dans l'ensemble, un consensus se dessine autour de la reconnaissance du renforcement nécessaire des capacités des acteurs et des personnels locaux, identifié comme levier de résilience des communautés. Tous entrent, en tout cas, en forte compétition autour de financements institutionnels aux critères et contrôles drastiques. Mais c'est finalement sur cet aspect que des stratégies communes de plaidoyer pourraient être élaborées : l'étude conclut sur cette première piste de travail commun, une entrée dans une stratégie collaborative entre ces familles d'acteurs.

* www.coordinationsud.org

** LARD en français, ou *linking relief, rehabilitation and development* (LRRD) en anglais, concept introduit par la Commission européenne en 1996.

L'initiative des volontaires de l'aide de l'Union européenne : l'exemple de La Guilde européenne du Raid

par Yoanna Talopp

Inscrite dans le traité de Lisbonne signé le 13 décembre 2007, l'initiative des volontaires de l'aide de l'Union européenne (*EU aid volunteers*) a été lancée officiellement en janvier 2015. L'objectif est de : « donner la possibilité à des Européens de concrétiser (hors Europe) leur engagement solidaire avec les populations vulnérables affectées par les crises, en venant en appui à des programmes et organisations humanitaires sur ces terrains de crise » (Wilhelm, 2013).

Depuis septembre 2015, La Guilde européenne du Raid* coordonne un consortium de neuf organisations d'assistance technique aux organisations européennes d'envoi de volontaires. Ce projet VolinHA* s'articule avec un autre volet de renforcement de capacités des organisations qui accueillent des volontaires, coordonné par France Volontaires. Par ailleurs, La Guilde fait partie des deux premières structures françaises à pouvoir déployer ces volontaires, en consortium avec une organisation espagnole, une italienne et des organisations de différents pays d'accueil de volontaires. En janvier 2017, les premiers volontaires

partent avec La Guilde en Équateur et en Haïti, pour des missions de six à douze mois. En Équateur par exemple, les volontaires déployés, de différentes nationalités européennes, viennent en appui à des projets de préparation aux désastres et de prévention des risques sismiques et volcaniques en partenariat avec l'Institut de recherche et de développement en Équateur ainsi qu'avec des organisations et institutions locales et gouvernementales.

Malgré la naissance de projets et le soutien financier important apporté par la direction de l'Union européenne à l'aide humanitaire et à la protection civile, ECHO, les craintes affichées des organisations de volontariat demeurent. Un des points essentiels est la difficulté de préparer et d'obtenir la certification européenne, sésame obligatoire pour envoyer et recevoir les volontaires. Enfin, il sera utile d'analyser *a posteriori* le processus de recrutement et le déroulement des premières missions de ce nouveau corps de volontaires.

* <http://la-guilde.org>

** www.france-volontaires.org/-VolinHA-.html

du Sommet humanitaire mondial, ce principe valorise le rôle des volontaires locaux lors des crises humanitaires : un rôle clé pour sauver des vies dans les premières heures et les premiers jours des crises, mais aussi dans l'information et la prévention. Les consultations régionales menées en amont du Sommet mondial en 2015 recommandent d'ailleurs d'investir davantage dans ce volontariat et d'établir des législations nationales favorables (World Humanitarian Summit Secretariat, 2015, p. 14 et p. 93). C'est une reconnaissance du « service volontaire » comme expression de l'esprit humanitaire.

UNE ARTICULATION FONDAMENTALE ENTRE VOLONTAIRES LOCAUX ET INTERNATIONAUX

S'il est désormais évident et reconnu qu'en cas de crise : « les premiers à réagir ne sont pas les équipes de secours formées mais les habitants de la localité et les voisins », il faut veiller à ce que : « le pouvoir qu'a le volontariat de réduire les vulnérabilités et d'augmenter la résilience aux catastrophes soit pleinement exploité » (Volontaires des Nations unies, 2011).

« Dispenser au personnel existant et aux volontaires une formation dans le domaine des interventions en cas de catastrophe et [...] renforcer les ca-

pacités techniques et logistiques afin d'intervenir plus efficacement dans les situations d'urgence » (Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes, 2015, p. 21) : voilà une véritable feuille de route pour les organisations de volontariat international, travaillée lors de la dernière rencontre du réseau des organisations internationales du volontariat pour le développement, Forum, à Bonn en octobre 2016. Si, en effet, lors des crises – et surtout des crises prolongées – les volontaires internationaux ne sont pas en capacité d'agir auprès des acteurs locaux, ils peuvent agir en amont (voire à distance) pour renforcer les capacités des volontaires locaux.

C'est ce que souligne aujourd'hui la Croix-Rouge du Burundi : au-delà de la forte mobilisation communautaire que permettent les volontaires des unités collinaires, ces derniers ont besoin d'équipements et de formations pour agir de façon plus efficace. Ce besoin ne pouvant être couvert par les équipes du siège de l'organisation à Bujumbura, un appui de volontaires étrangers amenant une expertise complémentaire (par exemple en génie hydraulique, sécurité alimentaire, activités génératrices de revenus, formation aux petits métiers prometteurs d'opportunités économiques, etc.) est nécessaire.

Les volontaires auprès des victimes du tremblement de terre en Équateur

par France Volontaires, avec le concours de la fondation VASE

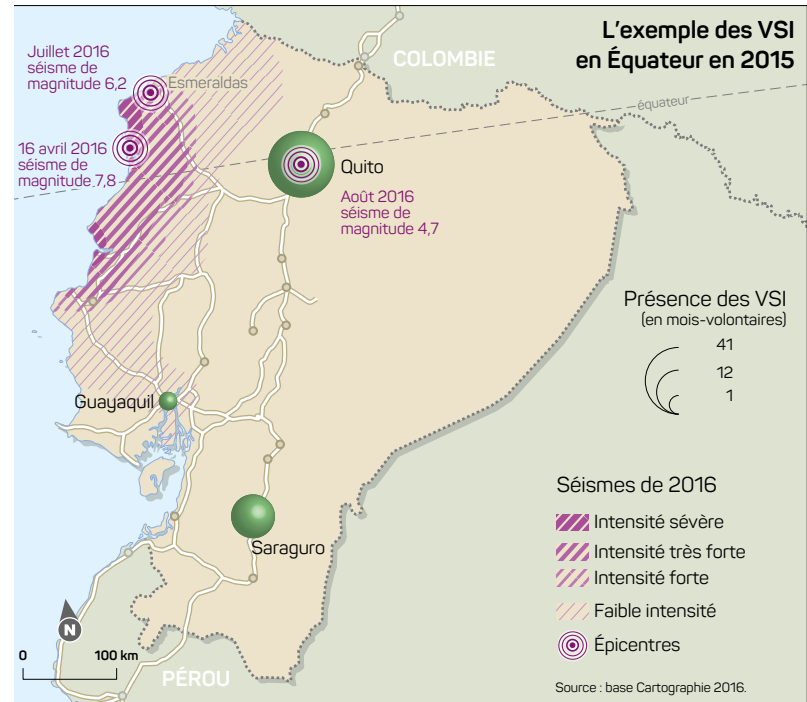
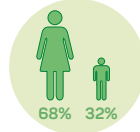
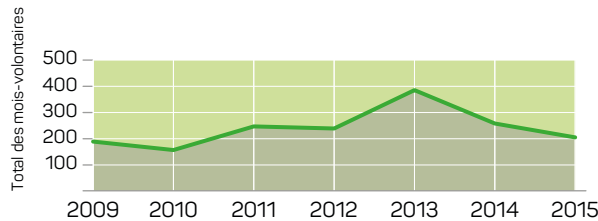
En avril 2016, le peuple équatorien a vécu un séisme de magnitude 7,8 sur l'échelle de Richter. Celui-ci a affecté la zone côtière, principalement les provinces de Manabí et Esmeraldas, causant des destructions jusque dans la capitale économique du pays, Guayaquil. Les victimes ont été nombreuses : près de 700 morts, plus de 6 000 blessés et près de 30 000 sans-abri. L'eau potable, le gaz, l'électricité, Internet et le téléphone ont été coupés, essentiellement dans les zones les plus proches de l'épicentre, entre les villes de Pedernales et Muisne. De nombreux volontaires présents dans le pays, toutes nationalités confondues, se sont mobilisés aux côtés des organisations et institutions équatoriennes.

Ainsi, un groupe de volontaires s'est déplacé dans les zones les plus touchées. L'un d'entre eux témoigne : « L'idée de partir sur la côte a surgi quand je ne pouvais plus aider dans la logistique des donations depuis Quito car celles-ci s'épuisaient. Avec un groupe de volontaires français, nous avons décidé de partir au refuge de San Vicente. Après quelques rebondissements sur la route, nous avons été accueillis chaleureusement par toute l'équipe du refuge. Pendant la crise, leur activité a consisté à distribuer des repas à la population. Les quinze volontaires en soutien à quelques militaires ont fourni des kits de première nécessité à près de quatre mille personnes. Quand nous

sommes arrivés, cette première phase d'urgence, de sauvetage était sur sa fin. Nous sommes passés à la seconde phase, qui consiste à aller faire le diagnostic sur les différents sites autour de San Vicente

et apporter notre aide aux personnes dans les situations les plus critiques. » C'est avant tout la solidarité qui a animé cet autre volontaire : « La première semaine était très dure. L'odeur de

Le volontariat en Équateur de 2009 à 2015



décomposition dans l'air était très forte, le désespoir des gens, la tristesse de ne pouvoir faire plus... La deuxième semaine, j'ai rencontré les Poste Rojo [groupe de bénévoles équatoriens]. J'avais trouvé des personnes qui n'étaient pas là pour se prendre en photo ou pour se donner bonne conscience. J'ai été avec eux quand ils ont construit une maison pour une femme seule et ses enfants, je les ai accompagnés quand ils ont apporté des sourires et des rires d'enfants dans ces quartiers gris et détruits par le tremblement de terre. Et je n'étais rien, rien qu'une paire de bras, rien qu'un petit cœur de plus animé de la même volonté de changer un peu les choses. »
Quels que soient le positionnement et la capacité d'action des volontaires, ce dernier résume bien la place des volontaires étrangers dans ces contextes : « L'expérience de volontariat en zone sinistrée devrait être préparée avec beaucoup d'humilité, et comme faisant partie d'un effort global et non égocentré, dans un contexte difficile mais temporaire, qui requiert des actions rapides et efficaces, ceci impliquant des nuits très courtes, et un savant dosage de discipline et de prise d'initiatives. »



« Les personnes touchées par les crises doivent être considérées comme des partenaires, et non des bénéficiaires. »

Secrétaire général de l'ONU, 2016

Des volontaires d'autres sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont ainsi venus apporter un appui ponctuel ; en 2012-2013, des volontaires européens sont également intervenus en binôme avec des volontaires burundais afin d'établir une cartographie des ressources disponibles pour répondre aux crises³.

LES VOLONTAIRES, ACTEURS ET FACTEURS DE RÉSILIENCE

Au Burundi, comme dans de nombreux autres pays, les volontaires locaux et internationaux œuvrent ensemble à l'amélioration de la résilience des communautés. Ce terme de résilience est devenu central dans l'action humanitaire et les exigences de ses bailleurs depuis Hyogo en 2005⁴. Le volontariat en lui-même appa-

raît comme un facteur de résilience : « les communautés possédant plus de confiance et d'engagement civique et munies de réseaux plus solides ont une meilleure chance de se remettre d'une catastrophe » (Volontaires des Nations unies, 2011, p. 92). C'est le sens de la campagne « *One Billion Coalition for Resilience* » lancée par la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : l'idée qu'une personne sur sept sur la planète (ce qui correspond à un milliard d'individus) devrait devenir un volontaire œuvrant pour une meilleure résilience de sa communauté face aux crises. Cette mobilisation devrait permettre de répondre aux crises prolongées à des coûts moindres *via* des outils en ligne, des partenariats, mais aussi grâce à l'appui du secteur privé. Il s'agit là d'un intéressant changement de paradigme pour le volontariat : les volontaires sont désormais des partenaires dans la réduction des vulnérabilités, et non plus de simples prestataires de service. Reste, comme l'a souligné la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à bien analyser et comprendre la place de ces volontaires locaux dont le rôle est de plus en plus indispensable dans les contextes de crises et de conflit – l'enjeu étant de mieux les soutenir et les valoriser. ■

3. Programme *European Volunteers for Open Source in Humanitarian Aid* : www.france-volontaires.org/-Eurosha-Volunteers-.html

4. Le cadre d'action de Hyogo (*Hyogo framework for action*) est le principal instrument que les États membres des Nations unies ont adopté pour réduire les risques de catastrophe.

BIBLIOGRAPHIE

- ▶ BUREAU DES NATIONS UNIES POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES (2015). *Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030*. Genève : Nations unies. Disponible sur : www.unisdr.org/files/43291_frenchsendaiframeworkfordisasterris.pdf. Consulté le 09/11/2016.
- ▶ CHS ALLIANCE, GROUPE URD, PROJET SPHÈRE (2015). *Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité*. Disponible sur : https://corehumanitarianstandard.org/files/files/CHS_French.pdf. Consulté le 10/11/2016.
- ▶ COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE (2015). *Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées*. Disponible sur : www.fao.org/3/a-bc852f.pdf. Consulté le 10/11/2016.
- ▶ DEVEREUX P., ALLUM C. (2016). *The Interface between International and National Volunteering and the Implications for IVCOs (in a Universal Global Goals World)*. *Forum discussion paper* disponible sur : <http://forum-ids.org/2016/10/the-interface-between-international-and-national-volunteering>. Consulté le 12/12/2016.
- ▶ FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE (2015). *Étude mondiale sur le volontariat : rapport*. Genève : IFRC. Disponible sur : www.ifrc.org/Global/Publications/volunteers/1301100-Global-Review-on-Volunteering-Report_FR.pdf. Consulté le 04/11/2016.
- ▶ NATIONS UNIES (2014). « La dignité pour tous d'ici à 2030 : éliminer la pauvreté, transformer nos vies et protéger la planète. Rapport de synthèse du Secrétaire général sur le programme de développement durable pour l'après-2015 ». Disponible sur : www.un.org/en/development/desa/publications/files/2015/01/SynthesisReportFRE.pdf. Consulté le 12/12/2016.
- ▶ NATIONS UNIES (2015). « Transforming our World: the 2030 Agenda for Sustainable Development ». Résolution adoptée par l'assemblée générale le 25 septembre 2015. New York : Nations unies. Disponible sur : www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=E. Consulté le 12/12/2016.
- ▶ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU (2016). « S'engager à agir pour défendre l'humanité ». Disponible sur : <https://consultations2.worldhumanitariansummit.org/file/532184/view/582977>. Consulté le 04/11/2016.
- ▶ VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES (2011). *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde*. Bonn : Programme des Volontaires des Nations unies. Disponible sur : www.unv.org/fr/node/1967. Consulté le 09/11/2016.
- ▶ WILHELM L. (2013). « EU Aid Volunteers. Vers un nouveau dispositif européen de volontariat humanitaire ». In Leyle D., Lunel M. (dir.) (2013). *Cartographie 2013 des engagements volontaires et solidaires à l'international*. Ivry-sur-Seine : France Volontaires, pp. 26-27.
- ▶ WORLD HUMANITARIAN SUMMIT SECRETARIAT (2015). *Restoring Humanity. Global Voices Calling for Action. Synthesis of the Consultation Process for the World Humanitarian Summit*. New York : Nations unies. Disponible sur : www.worldhumanitarian-summit.org/file/509623/view/555986. Consulté le 06/11/2016.



2

Évolutions du secteur



ÉVOLUTION DE LA PRÉSENCE DES VOLONTAIRES DANS LE MONDE

**Comment l'engagement
volontaire à l'international
a-t-il évolué entre 2009
et 2015 ? Les crises
conjoncturelles et
géopolitiques récentes ont-
elles entravé les possibilités de
départs ? C'est à ces questions
que l'article tente de répondre,
en analysant l'avant et après
2012, année charnière.**

par **Véronique André-Lamat**
avec le concours de **Marina Duféal**

1. On peut se référer à la charte
des volontariats de France Volontaires :
www.france-volontaires.org

2. Se référer à l'introduction
méthodologique p. 14.

APPROCHE GÉOGRAPHIQUE DU VOLONTARIAT

L'objectif de cet article est de décrypter l'évolution des engagements volontaires à l'international entre 2009 et 2015, toutes formes de volontariat confondu, à l'aide de graphiques et de cartes. Parmi les éléments d'explication pouvant affecter les dynamiques de volontariat, nous soulignerons notamment les événements conjoncturels (comme les catastrophes naturelles majeures ou les crises sanitaires) et les événements géopolitiques (crises politiques, conflits armés) qui touchent certains États ou territoires, chacun avec ses propres temporalités. Ils constituent la toile de fond dans laquelle s'inscrit le volontariat et avec lesquels il doit composer. Il s'agit, enfin, d'accorder une attention privilégiée à l'analyse de la place des femmes dans le volontariat.

MODALITÉS D'ANALYSE ET FORMES DE VOLONTARIAT

L'étude des évolutions des volontariats à l'international s'est fondée sur la du-

rée de la mission réalisée dans le pays d'accueil. Celle-ci permet de distinguer deux catégories principales de volontariat : celui effectué sur une période inférieure à six mois (que l'on pourrait qualifier de « court terme ») et celui s'étalant sur une période plus longue, de six mois ou plus (qui serait dit « long terme »). Ce parti pris repose sur les spécificités des formes de volontariat (voir tableau ci-contre).

À la durée du volontariat sont associées des réalités différentes. Une expérience de deux ans ou de trois semaines ne suscite pas le même niveau d'interconnaissance ou d'apprentissage partagé, ni le même type d'actions mises en œuvre. Les profils des volontaires peuvent aussi différer. Une mission en Service volontaire européen court (VCT) s'adresse particulièrement à des jeunes de 17 à 30 ans pour qui cette expérience est souvent une première mobilité internationale alors qu'un volontariat de solidarité internationale (VSI) est plus fréquemment réalisé par un individu déjà expérimenté.

Même si des valeurs sont communes aux différentes formes de volontariat¹, celui de moins de six mois, prenant essentiellement la forme de chantiers internationaux, doit avant tout permettre la découverte interculturelle et les échanges entre groupes de différentes

Types et caractéristiques des volontariats

TYPE DE VOLONTARIAT*	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES
Volontariat de solidarité internationale et assimilé (France Volontaires)	Volontariat individuel (≥ 6 mois) avec statut de droit français
Engagement de Service civique	Volontariat individuel (≥ 6 mois) avec statut de droit français
Service volontaire européen (VLT)	Volontariat individuel (≥ 6 mois) avec financement européen
Volontariat long terme sans statut	Volontariat individuel (≥ 6 mois) sans statut : bénévolat
Volontariat court terme sans statut	Volontariat individuel (< 6 mois) sans statut : bénévolat
Chantier international	Volontariat collectif (< 6 mois) sans statut : bénévolat
Service volontaire européen (VCT)	Volontariat collectif (< 6 mois) avec financement européen

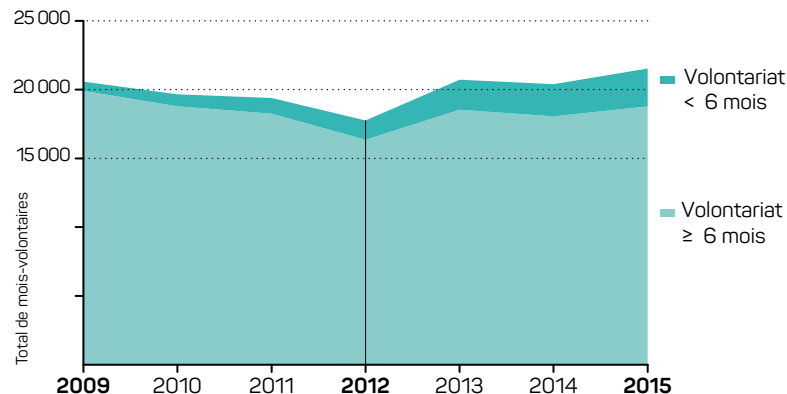
* Pour plus d'informations sur les types de volontariat, voir p. 108.

cultures quand le volontariat de six mois ou plus s'inscrit plus fréquemment dans des projets d'aide au développement et de coopération. De ce fait, l'analyse par la durée du volontariat nous semble pertinente, parce qu'elle mesure la présence effective des volontaires dans un pays ou une localité, et parce qu'implicitement, elle renvoie à des formes de volontariat relativement distinctes.

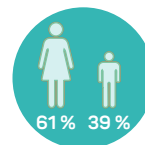
2009-2015 : UNE STABILITÉ EN TROMPE-L'ŒIL

La présence des volontaires tous types confondus, varie peu entre l'année 2009 et 2015 (respectivement 20 500 et 21 500 mois-volontaires environ). Cette relative stabilité est surtout imprimée par le poids du volontariat de long terme qui constitue autour de 95 % des durées cumulées de mission. L'engagement sur une durée inférieure

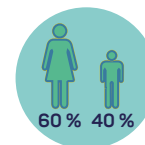
Le volontariat à l'international* entre 2009 et 2015



Volontariat < 6 mois



Volontariat ≥ 6 mois



* Envoi à l'étranger, hors Espace économique européen.

Source : base Cartographie 2016.

à six mois est sous-représenté² bien qu'il concerne un grand nombre d'individus et qu'il participe pleinement à mettre en visibilité, sur le terrain, l'engagement volontaire français à l'international.

Qu'il s'agisse de missions courtes ou de missions plus longues, la grande variété des formes de volontariat est déployée sur presque l'ensemble des continents (l'Océanie étant concernée

dans une bien moindre mesure). Néanmoins, sans surprise, des territoires se dégagent comme des destinations prépondérantes. La forte présence des volontaires dans de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne (Sénégal, Burkina Faso, Cameroun, notamment) jusqu'à Madagascar (premier pays d'accueil sur toute la période) ou en Asie du Sud-Est, dans les pays de la péninsule indochinoise, traduit l'importance de



L'engagement volontaire à l'international ne faiblit pas, et ce en dépit de conditions de mission parfois délicates, de contextes sanitaires, politiques et sociaux sensibles.

relations étroites et de liens historiques entretenus par la France et ces États, en termes de coopération et d'aide au développement.

2012 : UNE ANNÉE CHARNIÈRE

La permanence apparente de l'engagement volontaire à l'international entre 2009 et 2015 masque des contrastes qu'il importe de préciser. Au cours de cette période de six années, 2012 semble être un pivot.

À partir de cette date, marquant le début de la guerre du Mali, s'opère un retrait massif et prolongé des volontaires dans le pays, puis dans la sous-région environnante. L'année 2012 divise ainsi la période en deux phases successives, opposées. La première, 2009-2012, connaît une décroissance globale nette du volontariat, tandis que durant la seconde, 2012-2015, s'amorce une reprise compensatoire (dès 2013) qui se stabilise jusqu'en 2015. Il est évident que l'évolution du volontariat de long terme pèse sur la tendance générale, tout comme la détérioration de la si-

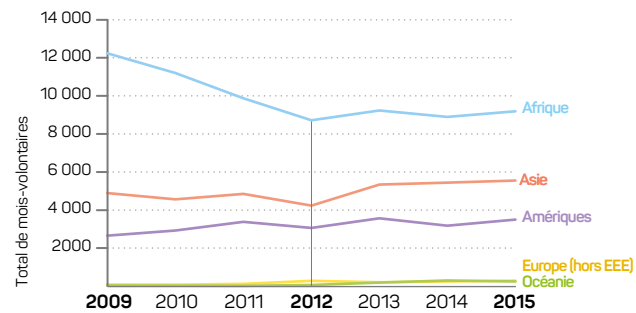
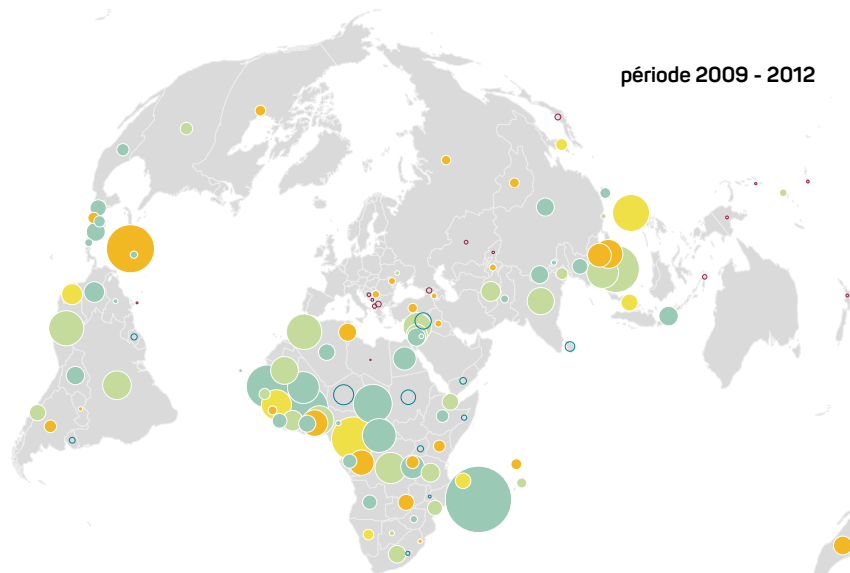
tuation en Afrique subsaharienne, qui constitue depuis longtemps un terrain majeur d'actions des volontaires, notamment ceux en mission pour six mois et plus. Au vu des données cependant, 2012 est également l'année à partir de laquelle la part du volontariat de courte durée s'infléchit sensiblement et tend à s'affirmer.

La chute observée entre 2009 et 2012 pour le volontariat de long terme ne résulte pas tant d'un déficit de candidats – toujours nombreux à souhaiter s'engager en tant que volontaires à l'international – que d'une série de facteurs de nature différente, qui influent, à des degrés divers, sur la dynamique de ce volontariat. Les troubles et affrontements survenus dans la zone saharo-sahélienne ne sont pas seuls en cause puisqu'entre 2011 et 2012, en Asie et en Amérique également, la présence des volontaires baisse. Un des éléments de compréhension, et non des moindres, est la plus grande difficulté des associations à mobiliser des financements pour l'envoi de vo-

lontaires (voir à ce sujet l'article de Joël Lesage, p. 50) durant cette période. Un autre, peut-être relativement périphérique mais non sans incidence, est le changement de vocation de l'Association française des volontaires du progrès, créée en 1963, qui devient France Volontaires à partir de 2010, plateforme des engagements volontaires et solidaires à l'international. Ce changement s'est accompagné d'une diminution de l'envoi de volontaires, par une structure qui historiquement encadrait les plus gros contingents du volontariat de long terme.

Quoi qu'il en soit, la carte des pays recevant moins de volontaires entre 2009 et 2012 se calque presque parfaitement sur le planisphère des tensions géopolitiques qui se dessine dès 2010. Elle révèle surtout une forme de désengagement dans des États politiquement instables qui vivent soit des crises démocratiques à l'image de Madagascar ou de la Birmanie, soit des conflits armés de plus ou moins forte intensité (Centrafrique, Tchad, Afghanistan ou Pakistan par exemple). Au Soudan, en Somalie, au Niger comme au Mali, l'absence de volontaires est totale à partir de 2012 et constitue un indicateur, révélateur des tensions géopolitiques et armées qui caractérisent ces pays. À partir de 2011, les actions terroristes

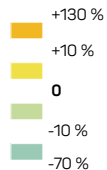
Le volontariat supérieur à six mois à l'international* de 2009 à 2015



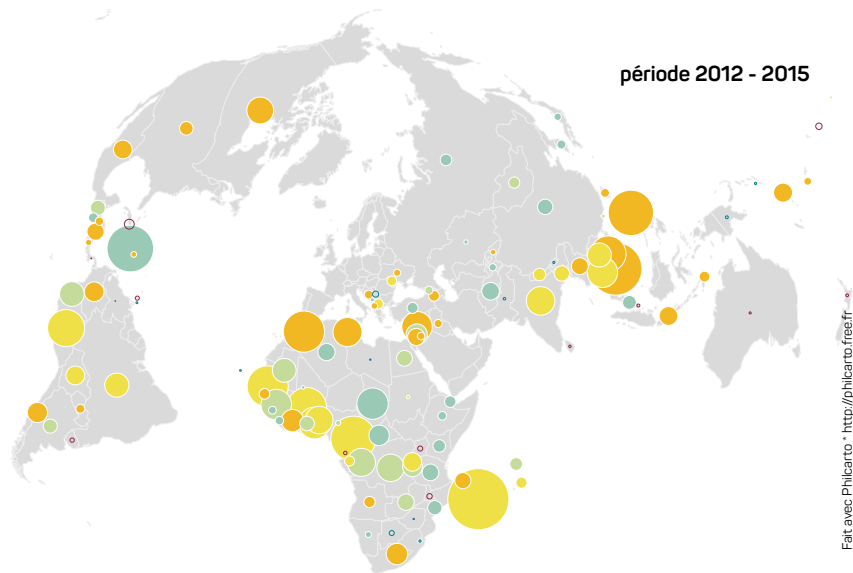
Présence des volontaires
(total de mois-volontaires)



Évolution de la présence des volontaires
(taux de croissance entre la première et la dernière année de chaque période)



○ pays sans volontaire la première année de la période
○ pays sans volontaire la dernière année de la période

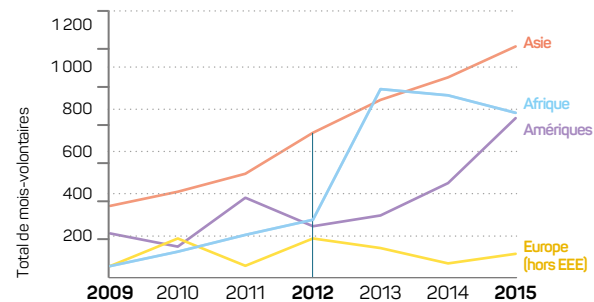
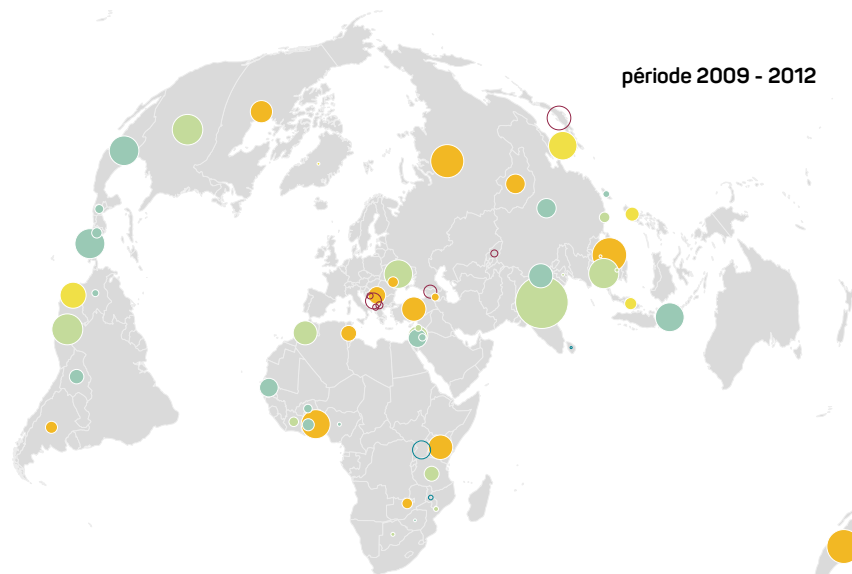


Fait avec Phlicarto * <http://phlicarto.free.fr>

* Envoi à l'étranger, hors Espace économique européen.

Source : base Cartographie 2016.

Le volontariat inférieur à six mois à l'international* de 2009 à 2015



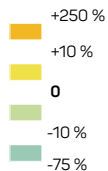
Présence des volontaires

(total de mois-volontaires)



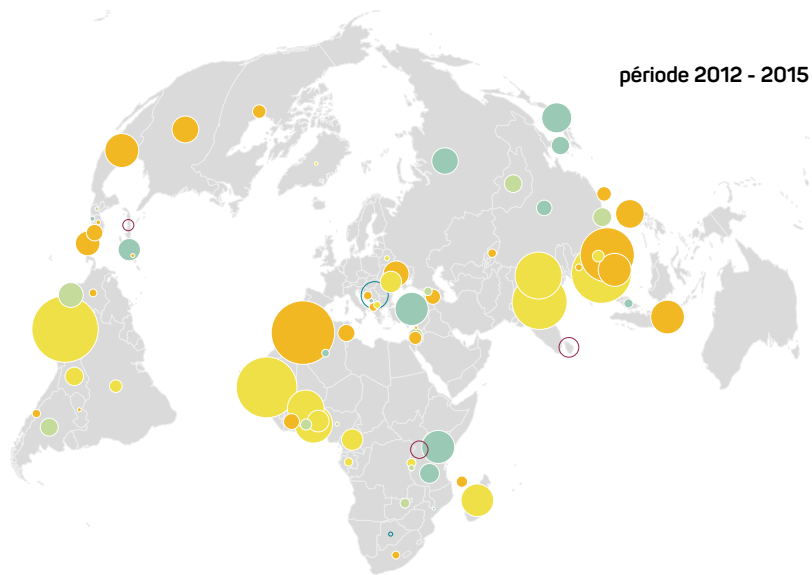
Évolution de la présence des volontaires

(taux de croissance entre la première et la dernière année de chaque période)



○ pays sans volontaire la première année de la période

○ pays sans volontaire la dernière année de la période



* Envoi à l'étranger, hors Espace économique européen.

Source : base Cartographie 2016.

s'ancrent dans des territoires : Boko Haram au Nigeria, là où naît le mouvement en 2002 avant de s'étendre au Niger, AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique) au Mali. Les événements terroristes, les prises d'otages et la guerre déclarée aux islamistes dans l'ensemble de la sous-région sont autant de facteurs de dangerosité et d'insécurité pour les volontaires qui expliquent leur retrait. *A contrario* en Haïti, le violent séisme du 12 janvier 2010, qui a ravagé le territoire, a entraîné une augmentation significative de l'aide internationale.

Entre 2012 et 2015 le scénario est inverse. En Haïti, on enregistre une réduction de la présence des volontaires suite à l'achèvement des missions engagées après la catastrophe naturelle de 2010, alors que de façon générale, le volontariat de long terme réinvestit les régions délaissées au cours de la phase précédente, en Afrique (à l'exception de quelques pays comme la Guinée qui traverse alors un autre type de crise, sanitaire cette fois, avec la diffusion de l'épidémie d'Ebola) ou en Asie du Sud-Est.

Les effets de l'engagement de Service civique, offrant depuis sa création en 2010, la possibilité de réaliser une mission à l'international, participent sans doute à un déploiement territorial plus

large du volontariat dans le monde, ce type d'engagement volontaire n'étant pas lié aux espaces de coopération et d'aide au développement de l'État français.

Analyser l'évolution du volontariat à l'international d'une durée inférieure à six mois est plus malaisé. Les données rassemblées révèlent une présence différente des volontaires selon les continents (moins l'Océanie qui ne reçoit aucun volontaire). Cependant, si année après année (sauf en 2013), l'Asie apparaît comme une destination préférentielle, avec l'Inde en particulier, il convient de noter la présence de ces volontaires en Russie, en Europe centrale et dans les Balkans.

La lecture des résultats sur la période de 2012 à 2015 est beaucoup moins équivoque. Les taux de croissance de la présence des volontaires répertoriés l'attestent, ces trois années correspondent à une phase de progression quasi générale. En premier lieu vient l'Asie, avec l'Inde toujours mais aussi le Népal ou les pays du bassin du Mékong. L'Afrique reçoit également davantage de volontaires, à l'Ouest (Sénégal, Togo, Burkina Faso par exemple) et au Nord avec une hausse remarquable au Maroc. Dans les Amériques enfin, cette montée en puissance est flagrante et concerne autant la partie méridionale (le Pérou

surtout, qui affiche le plus grand cumul de mois-volontaires sur la période), que la partie centrale (le Mexique notamment) mais aussi la partie nord (États-Unis et Canada), jamais citée jusqu'à présent. L'augmentation repérée à partir des volumes inventoriés pour le volontariat de court terme se répercute donc en termes de répartition territoriale, avec une certaine diversification de ses régions d'accueil.

DES FEMMES PLUS VOLONTAIRES

La représentation de la distribution genrée des volontaires en deux catégories homme/femme, seules catégories reconnues pour l'instant en France, montre que quelle que soit la durée de la mission (moins ou plus de six mois) ou le type de volontariat, la part des femmes dans l'engagement volontaire est majoritaire : elles représentent autour de 60 % des individus volontaires. L'engagement féminin approche ainsi les 7 500 mois-volontaires sur l'ensemble de la période 2009-2015 quand celui des hommes est plutôt autour de 5 500 à 6 000 mois-volontaires (voir encadré page suivante).

Que retenir d'une analyse fine de l'évolution de la présence des volontaires dans le monde sur la période 2009-2015 ? Tout d'abord que l'engagement

volontaire à l'international ne faiblit pas, et ce en dépit de conditions de mission parfois délicates, de contextes sanitaires, politiques et sociaux sensibles. Au contraire, il tend même à se déployer désormais sur de nouveaux territoires, qu'il s'agisse de formes de volontariat court ou long. Le second élément qui mérite d'être souligné est qu'un volontaire demeure avant tout une volontaire, les femmes marquant de leur présence l'ensemble des différentes formes d'engagement à l'international. ■

Une progressive visibilité des femmes

par Céline Leroux

Jusqu'à la réforme du Service national en 1997, une partie du contingent peut réaliser un Service national civil en coopération (suivant les périodes, les VSN, volontaires du service national, ou VSNA,

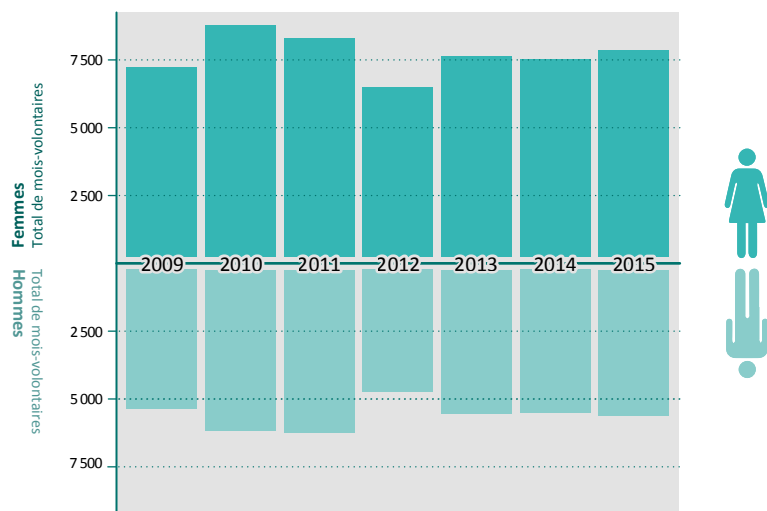
volontaires du service national actif, puis les CSN, coopérants du service national). Ils partent en particulier par le biais de trois associations : l'Association française des volontaires du progrès (AFVP), la Délégation catholique pour la coopération (DCC) et le Service de coopération au développement (SCD). De ce fait, l'image du volontaire a souvent été associée à un jeune homme aventurier et débrouillard. Parallèlement à cette forme de coopération, les associations poursuivent le développement d'un volontariat civil. En 1979, ces volontaires représentent la moitié des jeunes coopérants, atteignant 59 % en 1990 et 66 % de l'effectif total en 1993. Or, si l'on se penche uniquement sur ce volontariat civil, les données disponibles permettent de constater que, dès 1989, la proportion de femmes est supérieure (56 %), et représente 57 % des volontariats en 1993 (ministère de la Coopération, 1995). En se basant sur les statistiques annuelles

des volontaires de solidarité internationale* entre 2009 et 2015, cette proportion se retrouve d'ailleurs de manière stable. À la lueur de ce constat, la fin des CSN, essentiellement composés d'hommes, a mécaniquement engendré une plus grande visibilité des femmes. Ainsi, à l'inverse du bénévolat en France où les hommes sont majoritaires (bien que l'écart tende à diminuer**), la prédominance des femmes dans le champ de la solidarité internationale est ancienne. Leur histoire reste à présent à écrire, mettant en lumière leur rôle dans le champ de l'aide à l'international.

* Loi 2005-159 du 23 février 2005. Effectifs hors AFVP/France Volontaires. Statistiques réalisées par le FONJEP disponibles sur : www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/partenariats-et-societe-civile/volontariat/article/volontariat-de-solidarite. Consulté le 10/10/2016.

** Se référer notamment aux études annuelles menées par Recherches et solidarités : www.recherches-solidarites.org

La répartition homme-femme dans le champ du volontariat à l'international entre 2009 et 2015



Source : base Cartographie 2016.



RISQUES ET INJONCTIONS INSTITUTIONNELLES

Les pays de la zone sahélo-saharienne accueillent depuis longtemps des volontaires français, l'histoire de ces pays étant étroitement liée à celle de la France depuis la colonisation. Or, ces dernières années, les contextes d'instabilité sont croissants, tout comme les injonctions sécuritaires influençant les actions, les missions et les partenariats des organisations de volontariat.

par **Gabrielle Obert**
et **Louis Gueugnier**

Dans la zone sahélo-saharienne, les faits de terrorisme se sont sensiblement accrus. De plus, depuis 2008, la France est engagée dans de nombreuses opérations extérieures. Les intérêts et les ressortissants français sont également la cible d'attaques, comme cela a par exemple été le cas sur le site minier d'Arlit du groupe Areva au Niger en 2013. Le personnel des ONG n'est pas épargné avec 287 attaques recensées en 2015 dans le monde¹. L'ensemble de ces facteurs a conduit l'État français à renforcer les mesures de précaution prises auprès des Français présents à l'étranger, et par conséquent des volontaires. À ce titre, l'affectation de volontaires internationaux au Mali et au Niger est suspendue depuis février 2011 (excepté dans les capitales depuis 2015) alors que 125 volontaires² étaient encore présents dans ces deux pays en 2011.

Pour l'ensemble des pays de la zone, les règles de sécurité édictées en direction des Français sont renforcées. Le Burkina Faso ne fait pas exception. Depuis 2014,

différents événements (insurrection, tentative de coup d'État, attentat à Ouagadougou) ont fragilisé le pays. En décembre 2015, l'État français demande le retrait de tous les volontaires d'associations agréées par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) présents dans la zone frontalière du Nord-Ouest proche du Mali.

À travers le cas de deux organisations de volontariat concernées par ces mesures durant cette période, nous verrons les conséquences de cette décision sur les actions mises en œuvre, sur leurs partenaires, sur leur capacité d'action et sur les missions des volontaires.

UNE PRÉSENCE HISTORIQUE DE VOLONTAIRES AU BURKINA FASO

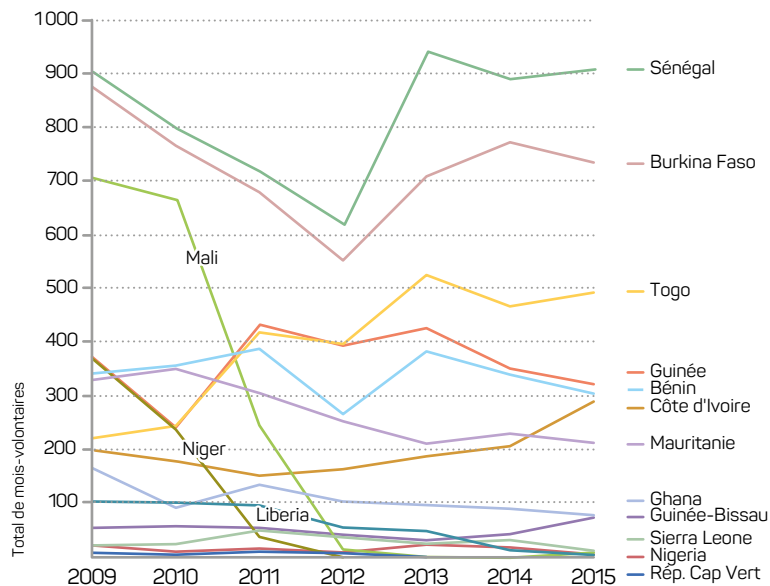
D'abord protectorat français, le Burkina Faso devient la colonie française de Haute-Volta en 1919. Indépendant en 1960, le pays prend le nom de Burkina Faso en 1984. Les relations avec la France sont donc anciennes, tout comme la présence de volontaires français puisqu'il est possible aujourd'hui de rencontrer d'anciens volontaires ayant réalisé leur mission à la suite de la proclamation de l'indépendance du pays, alors encore appelé Haute-Volta.

Depuis 2010, la présence de volontaires³ français a légèrement diminué,

1. Données disponibles sur le site Internet : <https://aidworkersecurity.org>

2. Volontaires de solidarité internationale et assimilés (volontaires de France Volontaires).

Le volontariat à l'international en Afrique de l'Ouest entre 2009 et 2015



Source : base Cartographie 2016.

passant de 110 personnes en mission à 95 en 2015. Pour la Délégation catholique pour la coopération (DCC), service du volontariat international de l'Église en France et agréée par le MAEDI pour l'envoi de VSI⁴, la présence de volontaires au Burkina Faso est ancienne.

3. VSI et assimilés et engagés en Service civique.

4. Pour les conditions d'agrément des organisations au VSI, se référer au guide du CLONG Volontariat (2010).

Elle s'explique par l'existence d'un réseau catholique dense dont sont issus leurs partenaires. À l'automne 2015, parmi les treize volontaires présents au Burkina Faso, six se trouvent dans des localités de l'Ouest du pays, dans les provinces de la Comoé, du Houet et de la Kossi.

L'Institut de formation et d'appui aux initiatives de développement Aquitaine (IFAID Aquitaine) est agréé pour envoyer des volontaires de solidarité internationale depuis 2011. En octobre 2015, l'IFAID signe une convention de partenariat avec une association française pour la réalisation d'une mission de volontariat au sein d'une association burkinabée située dans une localité de la province de la Comoé, Banfora.

Pourtant, les conditions d'accueil des volontaires et de collaboration entre organisations burkinabées et françaises se complexifient fin 2015 en raison des mesures de sécurité décidées par le MAEDI et le consulat, et vont aboutir au retrait de ces volontaires.

LA MODIFICATION DE LA CARTE DE SÉCURITÉ DU PAYS

Le centre de crise et de soutien du MAEDI, mis en place en 2008, a pour mandat d'anticiper et d'alerter les ressortissants français vivant et voyageant à l'étranger des situations de crise pouvant les af-

fecter. À cette fin, une carte sécuritaire de chaque pays du monde est régulièrement actualisée. Suivant le code couleur des zones géographiques, la présence de ressortissants français est autorisée (vert et jaune), déconseillée sauf raison impérative (orange) ou formellement déconseillée (rouge).

En octobre 2015, la carte sécuritaire du Burkina Faso évolue vers un agrandissement des zones déconseillées et formellement déconseillées suite à l'attaque d'une gendarmerie à Orodara, dans la région des Hauts-Bassins près de la frontière malienne. Les sept volontaires de la DCC et de l'IFAID en partance ou présents dans ces zones sont concernés par ces modifications. Pour les cinq volontaires en zone orange, les organisations de volontariat maintiennent leur présence, en adaptant les missions et les relations avec les volontaires. Mais en décembre 2015, le consulat français contacte les deux organisations et demande le retrait des cinq volontaires. Ces derniers sont alors rapatriés dans la capitale, à Ouagadougou.

Des volontaires dans un contexte incertain

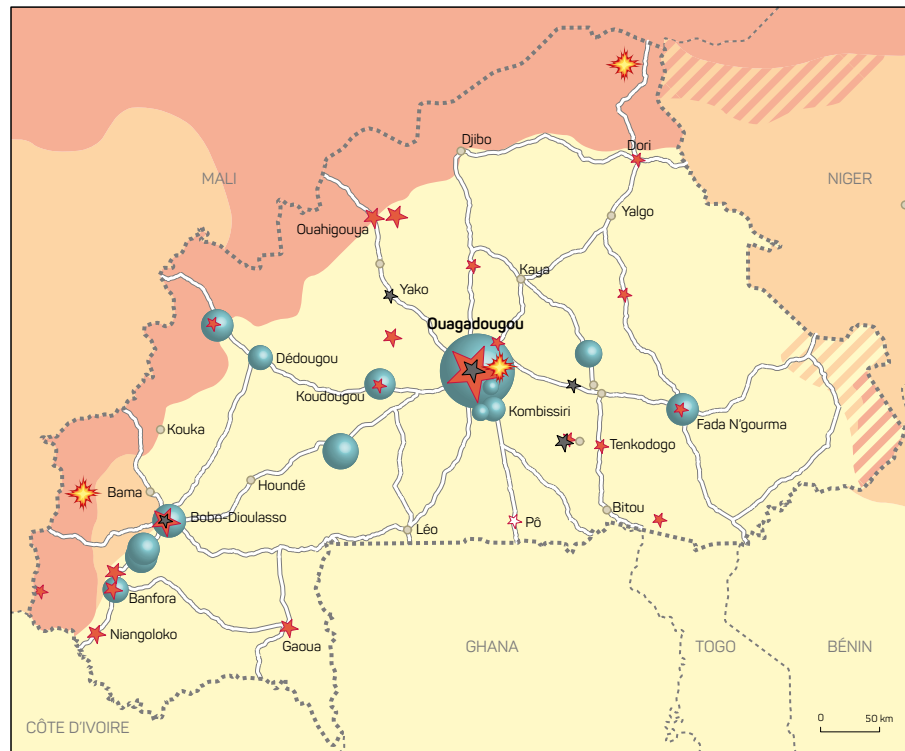
En janvier 2016, l'IFAID décide d'affecter le volontaire et ses bureaux dans la deuxième ville du Burkina Faso, Bobo-Dioulasso, alors non concernée

par les mesures de sécurité. Cette affectation est validée par le MAEDI. La mission nécessitant la proximité avec les membres de l'association burkinabée, l'IFAID demande une autorisation pour des déplacements exceptionnels à Banfora auprès du centre de crise et de soutien du MAEDI. Chaque déplacement doit être signalé par courriel, avec l'heure de départ et de retour, les trajets empruntés, les moyens de transport utilisés, les coordonnées de la personne accueillant le volontaire et le lieu de réunion. Cette procédure lui permet de se déplacer entre mai et en juillet 2016, mais les déplacements sont refusés en septembre en raison d'une nouvelle attaque contre un poste douanier. Les volontaires de la DCC pour leur part, après plusieurs semaines d'attente, ne retournent pas sur le lieu de leur mission (ou ne vont pas là où ils venaient d'être affectés).

Des projets pénalisés, des volontaires impactés

Cette situation a des conséquences non négligeables sur les projets des partenaires et sur la vie des volontaires. Le découragement des membres de l'association burkinabée partenaire de l'association française et de l'IFAID, combiné à l'éloignement entre Bobo-Dioulasso et Banfora, s'est

La situation politique au Burkina Faso en 2015

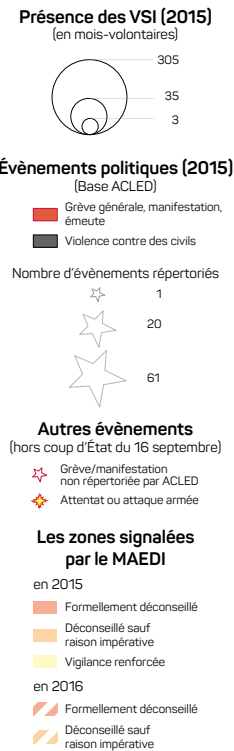


Source : base Cartographie 2016.

traduit par un ralentissement puis un gel des activités prévues. La zone et le contenu du projet ont été modifiés et il a subi un allongement de neuf mois. De plus, le partenariat avec l'associa-

tion burkinabée a été suspendu alors que ses membres avaient prévu l'accueil du volontaire de l'IFAID dans une famille afin qu'il puisse vivre pleinement son expérience interculturelle

et sociale au Burkina Faso. Le volontaire a donc été confronté à une situation difficile en termes de sécurité, de logistique, et le contenu de sa mission a été révisé. Enfin, de nouveaux



▼
Les frontières ne sont que fictions, ici associées à l'affirmation de souverainetés défaillantes. Les appropriations sont inachevées ; la référence au territoire est totalement inappropriée.

Les frontières au Sahara-Sahel et leurs conséquences

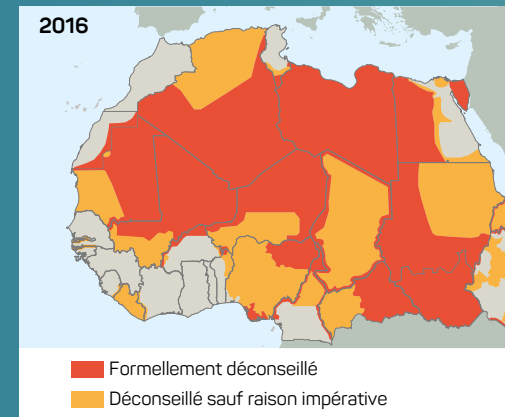
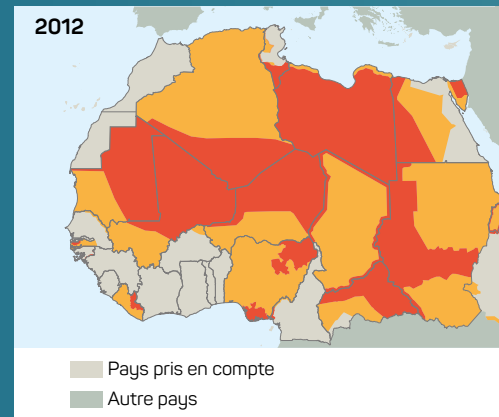
par Denis Rétaillé

Le Sahara est vide, mais animé par d'intenses circulations. Les quelques populations qui y « résident » en prennent d'autant plus d'importance : on ne vit pas au désert des produits du désert ; la richesse, c'est la route. Celui qui contrôle le mouvement détient le pouvoir, qu'il le freine jusqu'à l'interdire, ou qu'au contraire il le favorise. Les frontières ne sont que fictions, ici associées à l'affirmation

de souverainetés défaillantes. Les appropriations sont inachevées ; la référence au territoire est totalement inappropriée. Depuis que Sahara et Sahel sont confondus dans une entité géopolitique simpliste, le Sahel des géographes a perdu sa position de confins (une sorte de frontière qui n'aurait qu'un seul bord) pour prendre un relief médiatique le plaçant au centre. Mais de quoi ?

De l'horizon ! Sahara et Sahel ne font qu'un, en effet, mais pour d'autres raisons que l'association de territoires, fussent-ils des sanctuaires à réduire comme diverses initiatives internationales l'ont justifié. Un lieu n'est pas qu'un site repéré sur une carte et définitivement nommé. C'est une étape, au croisement de trajets dont les possibles sont toujours fonction

Les zones déconseillées par le MAEDI



Source : MAEDI, oct. 2012, nov. 2016.

de circonstances imprédictibles. Cela revient à dire que les raisonnements habituels qui ont permis de passer de l'horizon du sable aux frontières dessinées sur le papier ont fait violence à la réalité sahélo-saharienne, une violence qui a continué de se perpétuer de l'exploration géographique à la conquête coloniale et jusqu'à tous les « post-co » d'aujourd'hui que l'on voudrait pouvoir mobiliser au titre de l'autochtonie par exemple. La revendication d'un Azawad* en relevait encore en 2012. La fiction territoriale qui trouve son motif dans celle, double, de l'unité anthropologique et de « la » terre (mère), masque l'acte de pouvoir qui la proclame. Il ne suffit pas de dire ou de se dire que les frontières sont ou peuvent être mobiles, ajustées par justice. Où trouver les fondements d'une telle proclamation ? Quelle démonstration experte, hors geste politique, pourrait les certifier ? La référence à la sédentarité, au nécessaire ancrage des peuples,

au territoire puisqu'il faut toujours y revenir, fait signe vers un *a priori* admis, jamais mis en cause. Une évidence oubliée refait surface. Il a fallu trois siècles pour que s'impose la figure de l'État national et territorial, entre le milieu du xvii^e siècle et le milieu du xx^e, garantie par une organisation « internationale », mal nommée puisqu'elle est interétatique ! Cette figure qu'il faut rattacher à la sédentarité, à l'ancrage et à l'identité collective fermée, exclusive et exhaustive, a posé problème dès sa conception, ce que la guerre qui a eu lieu sous des formes très diverses rappelle sans cesse depuis.

* L'Azawad est un territoire au nord du Mali dont des groupes séparatistes touaregs aspirent successivement à l'autonomie puis à l'indépendance depuis la fin des années 1950.

partenariats ont été développés à Bobo-Dioulasso, impliquant des coûts supplémentaires.

Les partenaires de la DCC ont trouvé des solutions alternatives et temporaires dans l'urgence pour pallier l'absence des volontaires. Quant aux volontaires, ils ont mal vécu le transit dans la capitale et l'attente de plusieurs semaines. Certains ont pu reprocher à l'association l'absence de réponses et le contexte d'incertitude.

UNE PROCÉDURE À INTERROGER

L'envoi d'un volontaire dans un pays est toujours précédé de l'analyse de la situation politique, sociale et sécuritaire de la zone de mission. Cette analyse est basée sur les recommandations du MAEDI, mais également sur le point de vue des partenaires, de France Volontaires et sur des travaux spécialisés. Au-delà de cette analyse, tous les volontaires reçoivent une formation sur les questions de sécurité et s'inscrivent sur la plateforme Ariane du MAEDI, dédiée à la sécurité des ressortissants français à l'étranger.

Les événements de décembre 2015 ont interpellé les organisations de volontariat sur la volatilité des contextes sécuritaires et par conséquent sur le changement de positionnement de

l'État français dans une zone donnée. L'ensemble des acteurs concernés par la situation vécue au Burkina Faso ont sollicité le centre de crise et de soutien du MAEDI concernant les missions des volontaires situées en zone orange et rouge. En effet, au-delà du cas burkinabé, cette situation questionne de manière générale l'envoi de volontaires dans ces zones déconseillées ou formellement déconseillées. Enfin, elle remet en cause la légitimité des organismes de volontariat agréés à décider des zones d'envoi, et interpelle sur le rôle du centre de crise et de soutien.

À ce jour, la question des partenaires, des projets et des volontaires situés dans des zones potentiellement à risque reste posée. Comment être fidèle aux partenaires et à l'engagement pris envers eux ? S'il est incontestable que les organisations doivent prendre en compte la sécurité des volontaires avec le plus grand sérieux, comment, en même temps, apporter un soutien à des partenaires dont les projets souffrent déjà de se trouver dans des zones instables ? C'est avec cette tension entre volonté de fidélité et nécessité de protection que doivent composer aujourd'hui les associations de volontariat de solidarité à l'international. ■



LES ÉVOLUTIONS DES FINANCEMENTS DU VOLONTARIAT À L'INTERNATIONAL

Les financements des volontariats solidaires à l'international sont diversifiés et caractérisés par de nouveaux acteurs et de nouvelles modalités. À partir des financements des pouvoirs publics, il est possible d'en analyser les principales évolutions.

par **Joël Lesage**

Le volontariat solidaire à l'international peut se distinguer à partir des deux types principaux qui vont influencer sur les modalités de financement.

Un volontariat sous forme de dispositif encadré par des textes législatifs (VSI, engagement de Service civique, etc.), dont l'une des sources de financement importantes voire principales est l'État français ; un volontariat en dehors de ces dispositifs avec des sources de financement diversifiées : État français, collectivités territoriales, Union européenne, fonds propres d'individus et d'associations, etc.

Nous exposerons dans un premier temps les évolutions entre 2010 et 2015 du financement par l'État français des principaux dispositifs de volontariat à l'international (VSI et engagement de Service civique) ainsi que la subvention accordée pour des projets collectifs (programmes Jeunesse solidarité inter-

nationale [JSI] et Ville vie vacances / solidarité internationale [VVV/SI]). Les financements étant principalement délivrés sous forme de subventions aux associations, nous verrons que ces évolutions sont tributaires du contexte géopolitique. Dans un deuxième temps, nous exposerons les nouvelles modalités de financement des pouvoirs publics en matière de volontariat à l'international. Celles-ci se caractérisent par deux tendances : une logique d'appel à projets et non plus de subvention, et la montée en puissance de l'Union européenne comme acteur du volontariat.

LES ÉVOLUTIONS DES DISPOSITIFS ET SUBVENTIONS D'ÉTAT

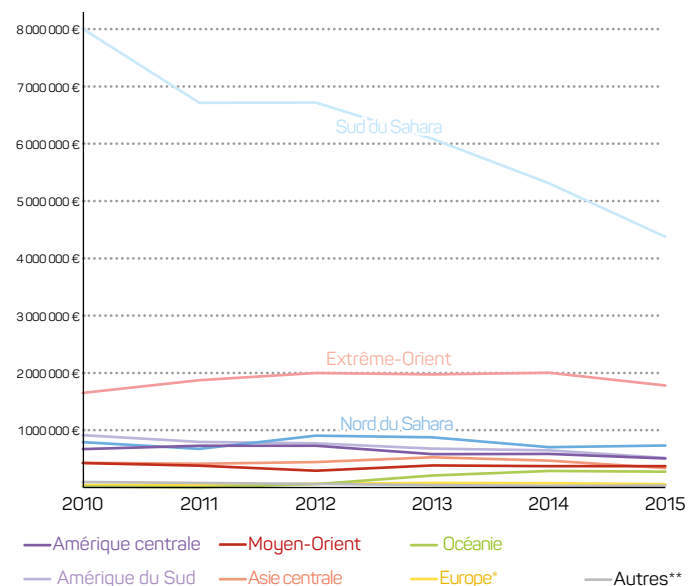
Une baisse significative des volontaires de solidarité internationale

La loi n° 2005-159 du 23 février 2005 relative au volontariat de solidarité internationale encadre le plus ancien dispositif de volontariat en matière de coopération internationale et d'aide au développement de l'État français. Entre 2010 et 2015, son activité a fortement diminué. Les montants alloués par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) à la prise en charge de coûts directs (couverture sociale, assistance, primes d'installation

et de réinstallation et assurances) sont en baisse de 31 % (soit 4 047 000 euros), et passent de 13 029 000 euros à 8 982 000 euros. Les différentes crises qu'ont connues les principaux pays accueillant des volontaires français (crises sanitaires, terrorisme, attentats contre du personnel français et expatrié, etc.), et la difficulté des associations et de leurs partenaires à mobiliser des cofinancements dans une période de restrictions budgétaires généralisées expliquent les tendances observées, plus que la baisse des financements de l'État. À ce titre, le continent africain est la zone géographique la plus touchée par cette diminution, et plus particulièrement au sud du Sahara. Le nombre de volontaires a diminué induisant des dépenses en retrait de 45 %, de 8 004 000 euros à 4 375 000 euros. Néanmoins, pour des pays présentant une stabilité économique et politique, les explications sont à rechercher ailleurs. Les baisses constatées pour quatre pays que sont le Bénin, le Gabon, Madagascar et le Sénégal s'élèvent au total à 1 320 000 euros, ce qui représente le tiers de la diminution de l'activité VSI pour la période 2010 à 2015. La zone au nord du Sahara reste stable et les diminutions constatées en Égypte et au Maroc sont compensées par une forte augmentation du nombre de volontaires en Tunisie.

Le continent américain est également concerné par une diminution significative des volontaires avec une baisse de 14 %. Le Brésil, la Colombie, l'Équateur et le Pérou totalisent à eux quatre une diminution de 325 000 euros. L'Asie centrale voit également le nombre de volontaires diminuer de 21 %, et plus particulièrement en Afghanistan et au Népal, et la disparition de VSI au Pakistan et au Sri Lanka. Notons néanmoins le triplement de volontaires en Birmanie. Le Moyen-Orient connaît une baisse de 12 % des volontaires avec l'arrêt des missions en Syrie. Il faut noter l'augmentation au Liban de 53 % qui passe de 146 000 euros à 224 000 euros. Une note d'optimisme avec deux continents en augmentation du nombre de volontaires sur cette période. L'Extrême-Orient est en hausse de 8 % avec une activité qui s'est fortement accrue aux Philippines et au Vietnam, et qui compense les diminutions au Cambodge, au Laos et en Thaïlande. Enfin, avec le développement en 2013 du programme du service des volontaires océaniques dans le cadre d'un partenariat entre France Volontaires, les Scouts et Guides de France et les autorités décentralisées et déconcentrées de Nouvelle-Calédonie, l'Océanie connaît une augmentation remarquable en passant de 17 000 à 275 000

Évolution des financements de l'État* du VSI de 2010 à 2015



* Sur la base des coûts directs pris en charge.

** Les autres pays comprennent : Australie, Bulgarie, Corée du Sud, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, États-Unis, Hongrie, Koweït, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Taiwan, Arabie Saoudite, Canada, Hong Kong, Japon, Pologne.

Source : MAEDI.

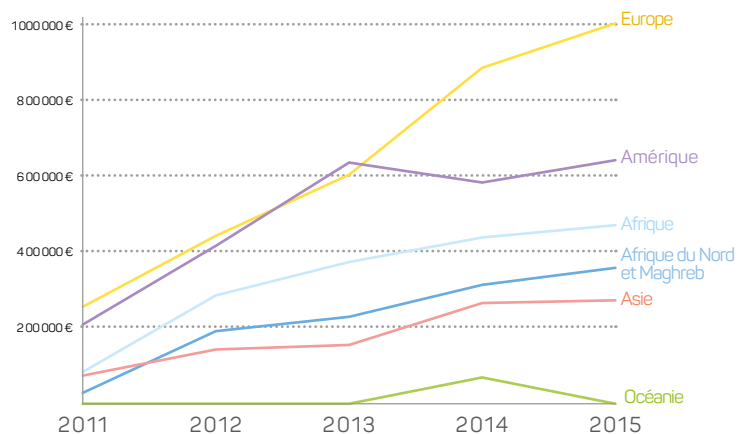
euros avec deux pays phares que sont le Vanuatu et les îles Fidji.

Le Service civique, un dispositif en pleine expansion

Créé par la loi du 10 mars 2010 et sous la tutelle du ministère de la Ville, de la

Jeunesse et des Sports, l'engagement de Service civique connaît une progression régulière de ses financements qui sont passés pour l'international de 657 000 euros en 2011 à 2 838 000 euros en 2015. Les coûts directs des engagements comprennent les indemnités des volontaires,

Évolution des financements de l'État* des engagements de Service civique en Europe et à l'international de 2011 à 2015



* Sur la base des coûts directs pris en charge.

Source : Agence du Service civique, 2016.

le soutien à l'accompagnement de l'organisme, le forfait pour la protection sociale et les cotisations retraites des volontaires. Alors que les missions de VSI se déploient principalement dans les zones de coopération et d'aide au développement de l'État français¹, les missions de Service civique peuvent se réaliser dans le monde entier. L'engagement de Service civique a également vocation à toucher un public plus diversifié, pour

lequel cette expérience peut être une première mobilité à l'international. Ainsi, pour l'année 2015, l'analyse de la répartition des coûts directs montre que l'Europe mobilise 35 % du montant global. L'Allemagne à elle seule représente 22 % de ce montant.

Le continent africain quant à lui arrive en seconde position avec 30 % du montant global, quatre pays totalisant 19 % du montant total : le Maroc, le Sénégal,

la Tunisie et Madagascar. Le continent américain représente 23 % dont deux pays, le Canada et le Pérou, totalisent 10 % du financement total de 2015 (respectivement 6 et 4 %). L'Asie, avec principalement le Cambodge, le Vietnam, l'Inde et les Philippines, représente 10 % des financements de 2015. Enfin, le programme du Service des volontaires océaniques mobilise également des engagés en Service civique au Vanuatu, ce qui représente la totalité du montant en Océanie.

Les chantiers de jeunes : l'impact de la diminution des cofinancements

Le MAEDI finance des projets collectifs de jeunes par le biais de deux dispositifs dédiés aux chantiers : le JSI et le VVV/SI en direction des jeunes issus de territoires relevant de la politique de la ville. L'enveloppe budgétaire programmée par le ministère sur chacune de ces années a diminué (de 1 000 000 à 700 000 euros entre 2010 et 2015), elle reste sous-consommée puisqu'en 2015, le budget dépensé s'élève à 464 000 euros. Cette baisse s'explique par la diminution notable des demandes de subvention, due principalement aux événements géopolitiques survenus en Afrique de l'Ouest, comme pour le dispositif VSI. Il faut également noter que les associations subissent fortement la

baisse, voire l'arrêt de subventions de la part des conseils départementaux et régionaux et peinent par conséquent à financer leurs actions. Ce qui peut les amener à renoncer à déposer un dossier dans le cadre des programmes JSI et VVV/SI car les subventions ne fournissent qu'un cofinancement qui ne peut dépasser 50 % de leur budget total². Néanmoins, on constate depuis 2015 une reprise des demandes qui s'est poursuivie en 2016. Les premiers dépôts de dossiers pour 2017 laissent présager une poursuite de cette tendance.

DE LA LOGIQUE DE SUBVENTION À LA LOGIQUE D'APPEL D'OFFRES

Une nouvelle approche territorialisée

La Commission nationale de la coopération décentralisée a produit des recommandations afin d'inciter les collectivités territoriales à se mobiliser davantage pour la mobilité internationale des jeunes. Dans cette perspective, la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales du MAEDI a lancé deux premiers appels à projets consacrés à la mobilité internationale des jeunes dans le cadre du volontariat international. En octobre 2015, pour le premier appel à projets, le MAEDI a accordé 139 000 euros de cofinancement pour un coût total

des projets de 588 000 euros, mobilisant cent jeunes à l'international. Le second appel, lancé en juin 2016, est cofinancé par le MAEDI à hauteur de 236 000 euros pour un total de projets de 1 549 000 euros comprenant cent seize missions de volontariat.

L'Union européenne et le volontariat

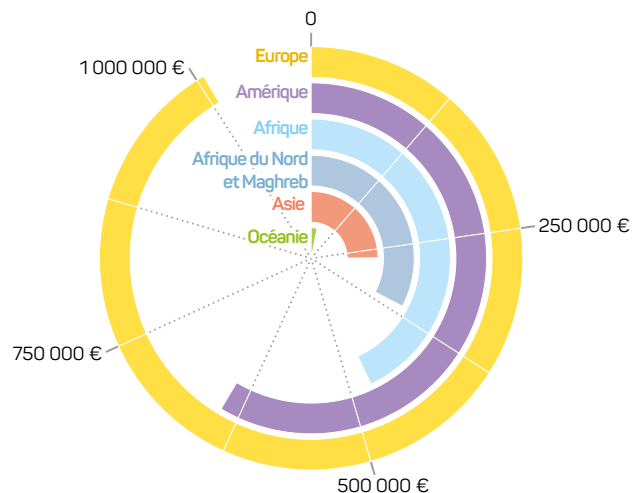
La logique des appels d'offres se retrouve particulièrement au niveau des financements européens. La Commission européenne, dans son désir d'encourager la mobilité des jeunes mais aussi la solidarité envers les pays tiers, a multiplié les possibilités de financement ces dernières années pour les organisations de volontariat. Toutefois, en publiant régulièrement des appels à projets, la direction générale Éducation et Culture (DG Éducation et Culture) et la direction à l'aide humanitaire et à la protection civile (DG ECHO) induisent une logique de concurrence qui profite aux acteurs les plus dynamiques et insérés dans des réseaux.

Du côté de la DG ECHO, l'initiative des volontaires de l'aide de l'Union européenne (*EU aid volunteers*) lancée en janvier 2015, pour une période de six années, permet aux citoyens européens de s'engager sur des projets d'aide humanitaire. L'initiative finance deux types de projets, toujours me-

nés en consortiums multi-acteurs et multi-nationalités : du renforcement de capacités des organisations *via* des échanges de pratiques et du partenariat (pour les professionnels encadrant les volontaires), et des projets de déploiement de volontaires européens en particulier pour œuvrer à la réduction des risques de catastrophes. Pour la période 2014-2020, le budget global de l'initiative s'élève à 147,9 millions d'euros et doit permettre la réalisation de quatre mille missions de volontariat sur le terrain et dix mille missions en ligne. Cette initiative connaît un démarrage en douceur, puisqu'à fin 2016, seuls soixante volontaires étaient en cours de formation et devaient être déployés rapidement.

Géré au niveau de la Commission européenne par la DG Éducation et Culture, et par des agences nationales dans chacun des pays membres, le programme Erasmus + vise à soutenir les actions de mobilité dans les champs de l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Doté d'un budget de 14 milliards d'euros pour la période 2014-2020, il doit permettre à quatre millions de personnes de bénéficier d'expériences de mobilité. Il se structure autour de trois actions clés : la mobilité individuelle à des fins d'apprentissage ; la coopération et les partenariats pour l'innovation et

Répartition des financements de l'État* des engagements de Service civique en Europe et à l'international en 2015



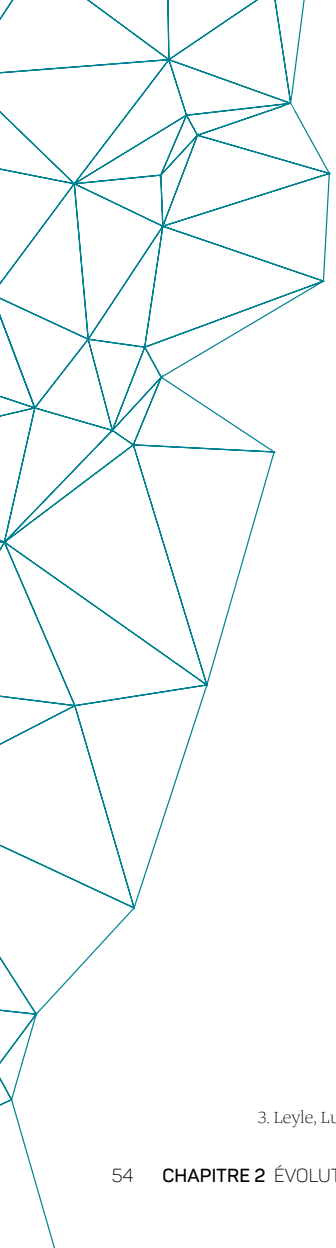
* Sur la base des coûts directs pris en charge.

Source : Agence du Service civique, 2016.

le partage d'expérience ; le soutien à la réforme des politiques publiques. Ce programme doit non seulement permettre à des structures et à des institutions d'améliorer leurs pratiques et leurs dispositifs pour mobiliser tous les jeunes, mais également de vivre une expérience de volontariat en Europe ou à l'international à travers le mécanisme du Service volontaire européen (SVE).

1. L'article 2 de la loi n° 2005-159 du 23 février 2005 sur le VSI stipule : « Le volontaire de solidarité internationale accomplit une ou plusieurs missions dans un État autre que les États membres de l'Union européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen. »

2. À ce sujet, voir l'édition 2013 de la *Cartographie* (Leyle, Lunel, 2013, p. 54)



LA DIVERSIFICATION DES MODES DE FINANCEMENT : RISQUES ET OPPORTUNITÉS

L'analyse des évolutions des financements des pouvoirs publics en matière de volontariat à l'international entre 2010 et 2015 fait apparaître leur diversification. Le Service civique, créé en 2010, s'est ajouté au VSI et au soutien aux chantiers de jeunes.

Tout comme pour l'ensemble des politiques publiques, le secteur du volontariat voit l'arrivée progressive des appels d'offres dans un champ fonctionnant encore principalement à travers des subventions. Cela devrait avoir une incidence sur les modalités de fonctionnement des organisations de volontariat dans les prochaines années. De plus, face à une forte demande de volontariat international, des organisations (associations et entreprises) créent une nouvelle offre à côté des acteurs subventionnés³. Dans certains cas, une participation financière conséquente peut être demandée au volontaire pour couvrir la totalité des frais de la mission, voire créer un excédent. Ces reconfigurations en cours au niveau financier peuvent être envisagées comme des opportunités de diversification et d'amplification de l'offre, mais nécessitent une régulation de ce marché et un éclaircissement des interactions avec le champ du volontariat international. ■

3. Leyle, Lunel, 2013, pp. 53-57.

Pratiques d'acteurs

Pourquoi s'impliquer dans le volontariat solidaire à l'international ?

par Charles Fournier, vice-président de la région Centre-Val de Loire

Depuis de nombreuses années la région Centre-Val de Loire mobilise des volontaires de solidarité internationale afin d'accompagner la mise en œuvre des programmes de coopération décentralisée qu'elle conduit à l'extérieur. Actuellement présents en Inde, en Chine et au Maroc, installés le plus souvent au sein même des administrations partenaires, les volontaires assurent un lien permanent avec les collectivités associées à la région.

Le volontariat de solidarité internationale permet à de jeunes experts de se mettre au service d'une action de coopération. C'est aussi un moyen d'acquérir de nouvelles compétences valorisables dans un parcours professionnel. L'engagement personnel que sous-tend le volontariat repose sur des valeurs partagées. S'ouvrir

aux autres, vivre l'expérience du dialogue des cultures, agir en faveur d'un monde plus solidaire sont autant d'opportunités offertes par des missions de cette nature et qui font que la région reste fortement attachée à ce type de mobilité. C'est dans ce même état d'esprit

Actuellement présents en Inde, en Chine et au Maroc, les volontaires assurent un lien permanent avec les collectivités associées à la région.

que la région Centre-Val de Loire et ses partenaires extérieurs expérimenteront en 2017 la formule du Service civique à l'international impliquant de jeunes Français, Allemands, Marocains et

Tchèques. Le volontariat perçu sous l'angle de la réciprocité, tout à la fois entrant et sortant, donnera l'occasion à tous de vivre l'expérience du départ et offrira à des territoires de la région l'opportunité de s'enrichir au contact de jeunes provenant d'un autre pays.

▼
Ce secteur représentait un budget cumulé d'environ 3 milliards d'euros en 2011 ; soit 5 % du budget cumulé du secteur associatif français.

Le poids économique du secteur des volontariats internationaux. Un essai de formalisation

par Ana Gonzalez

En 2013, une étude exploratoire a été menée sur l'importance du secteur des volontariats solidaires à l'international dans l'économie française. S'inspirant des travaux d'économistes (Archambault, Prouteau, 2009 ; 2010), trois chiffres clés ont été calculés : le budget, la masse salariale et le nombre de salariés cumulés du secteur.

À partir de ces premiers résultats, l'étude a formulé des recommandations pour permettre de produire des données plus exhaustives et fiables. Rendre compte du poids économique des volontariats solidaires à l'international est peu aisé car ce champ ne fait pas l'objet d'une définition juridique ou sectorielle stricte : les acteurs qui y interviennent sont multiples, peuvent faire partie du monde associatif comme des mondes public et privé et, souvent, le volontariat n'est pas leur seule activité.

Au total, 595 acteurs s'impliquant dans les engagements volontaires à l'international ont été répertoriés. La grande majorité d'entre eux sont des associations (483, soit 81 %), qui se rattachent pour la plupart au champ de la solidarité internationale ou

de la jeunesse et de l'éducation populaire. Deux types d'acteurs peuvent être identifiés : ceux dont la totalité des ressources peut être attribuée au volontariat (noyau dur), et ceux dont seulement une partie de l'activité et des ressources est liée au volontariat (grande majorité des acteurs). Ce secteur représentait un budget cumulé d'environ 3 milliards d'euros en 2011 ; soit 5 % du budget cumulé du secteur associatif français (70 milliards d'euros en 2012*). La masse salariale des associations étudiées était de 1,5 milliard d'euros en 2011**, soit 4 % de celle de l'ensemble du secteur associatif français (37 milliards d'euros). Enfin, environ 45 000 salariés sont employés par ces associations***, soit 2 % des salariés du secteur associatif. Ces indicateurs excluent, de fait, des éléments clés du poids économique du secteur du volontariat (contributions financières des volontaires eux-mêmes, valorisation du bénévolat, très important dans le secteur associatif, valorisation du volontariat à l'international). Les difficultés à collecter des données exhaustives limitent donc les résultats de cette étude et ne permettent d'en avoir

à ce jour qu'une vue partielle. Pourtant, tout comme pour l'ensemble du secteur associatif, une comptabilisation claire permettrait de rendre plus visible le rôle de ce secteur, non seulement d'un point de vue humain mais aussi monétaire. Pour cela, plusieurs recommandations peuvent être formulées :

- une meilleure prise en compte des engagements volontaires à l'international dans la production des statistiques nationales : mise en place d'une enquête nationale auprès des individus pour mesurer le travail bénévole et volontaire ;
- l'harmonisation des normes comptables sur le bénévolat : valorisation des contributions bénévoles et volontaires avec une méthode commune, s'inspirant du manuel du BIT (Bureau international du travail, 2011) ;
- l'amélioration des données produites sur le volontariat : collecte systématique du nombre de volontaires par an et par type de volontariat ; estimation des durées moyennes par type de volontariat ; estimation, par chaque acteur, du coût par mission/projet de volontariat par mois, en fonction du type de volontariat.

* 34 % des budgets étaient disponibles.

** 31 % des budgets étaient disponibles.

*** 20 % des budgets étaient disponibles.

VERS UN VOLONTARIAT MONDE

Depuis les indépendances des anciennes colonies, les pays receveurs d'aide ont beaucoup changé. Plus que jamais, l'enjeu d'une coopération internationale est de renforcer les institutions nationales dans leurs capacités à assurer des services effectifs aux citoyens. Quelle place pour le volontariat dans ces nouvelles configurations ?

par **Alain Raymond**,
avec le concours d'**Édith Heurgon**

1. La prospective du présent a été introduite en 1998 dans un rapport de Jean-Paul Bailly (Bailly, 1999). Mise en œuvre dans diverses situations, notamment à la RATP et à La Poste, elle s'est consolidée à travers une série de rencontres au Centre culturel international de Cerisy (www.ccic-cerisy.asso.fr).

Les formes d'engagement à l'international se diversifient et se multiplient. Aux côtés des offres instituées, comme le volontariat de solidarité internationale (VSI) régi par la loi du 23 février 2005, une multitude d'initiatives se font jour. Dans un contexte mondial en mutation radicale qui bouscule la géographie du volontariat, comment renouveler la vision qu'on lui porte ? Dans cet objectif, France Volontaires a engagé depuis 2012 une démarche de prospective.

LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHÉ PROSPECTIVE

La prospective mise en œuvre ici est une démarche de connaissance pour l'action qui, plutôt que de faire construire par des experts des scénarios à l'usage des décideurs, s'efforce de percevoir ce qui, dans les pratiques quotidiennes, constitue des germes du futur que nos moyens d'observation ne nous permettent pas encore de voir. Et si ces signaux faibles semblent préfigurer des futurs souhaitables, alors il

convient de les monter en généralité en développant une intelligence collective des situations articulant savoirs experts, connaissances pratiques et expériences sensibles, voire artistiques. Ainsi, au lieu d'apporter des solutions définitives élaborées par quelques-uns, il s'agit d'une prospective partagée qui met en mouvement les acteurs. Il s'agit de la prospective du présent¹.

À partir de cette approche de la prospective, différentes activités ont été mises en œuvre entre 2012 et 2015 :

- une phase de sensibilisation et de lancement avec la mise en place de la gouvernance et de la consultation des acteurs. Cette phase a permis d'informer le plus grand nombre de personnes potentiellement intéressées, d'identifier des participants et de stabiliser un groupe restreint animant la démarche ;
- une phase de diagnostic prospectif. Durant cette étape, quatre axes d'interrogation ont été définis en lien avec le volontariat à l'international. L'un a porté sur la professionnalisation des associations de solidarité internationale, un deuxième sur les relations internationales, un autre sur le développement durable et un dernier sur les parcours des volontaires. À partir de ces thèmes, une centaine d'entretiens auprès de différents types d'acteurs ont été menés dans plusieurs pays ;

► une phase d'analyse, de partage et de mise en perspective. Cette phase s'est conclue lors d'une rencontre réunissant une soixantaine de personnes avec lesquelles les résultats des enquêtes ont été débattus, approfondis et enrichis par des apports d'experts et de scientifiques².

DE NOUVEAUX PARADIGMES À PRENDRE EN COMPTE...

Des entretiens ont été menés dans quatre pays (Maroc, Cameroun, Philippines, Pérou) en 2014 auprès de différents acteurs (volontaires, responsables associatifs, etc.³). Les résultats de ces enquêtes ont conduit à dépasser la représentation Nord/Sud ainsi qu'à réviser les rapports et les modèles qui lui sont liés pour mieux prendre en compte le contexte mondialisé. L'articulation entre les dimensions sociales, géopolitiques et culturelles est en redéfinition. Cette nouvelle donne bouscule la géographie des mobilités, des solidarités et des citoyennetés, ce qui complexifie les interactions entre le local, le national et le mondial.

De plus, les entretiens réalisés auprès de 79 volontaires à toutes les étapes de leur parcours invitent à distinguer le volontariat de la notion d'aide et à le placer dans une perspective d'utilité sociale – y compris dans l'après-volon-

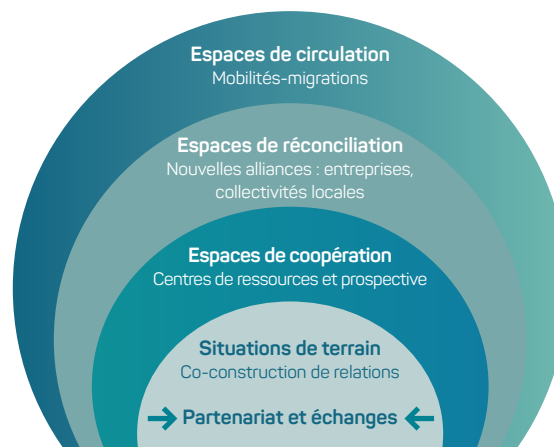
tariat – liée aux apprentissages issus de cette expérience : capacité à habiter le monde, à s'adapter à l'inconnu ou encore à avoir un rapport positif à l'altérité. Le diagnostic prospectif a aussi montré qu'aux côtés des formes instituées de volontariat apparaissent de nouvelles pratiques de circulations et d'échanges internationaux à l'initiative de jeunes qui se positionnent comme acteurs et porteurs de projets, où l'international n'est plus seulement façonné par le Nord/Sud mais selon de multiples échelles (Sud/Sud, niveau régional ou local), où la solidarité est pratiquée moins comme aide (du « supposé plus

fort » au « considéré plus faible ») que comme un renforcement mutuel qui entre en résonance avec une demande croissante de réciprocité dans les relations de solidarité et d'échanges.

...POUR RENOUVELER LA VISION DU VOLONTARIAT

À partir de cette analyse, une nouvelle représentation de l'écosystème d'un *volontariat monde* a été proposée, au sein duquel l'engagement volontaire se situe à divers niveaux, du plus local au plus global :

► il s'agit d'un engagement individuel de volontaires – qui se donnent plus



Écosystème de l'engagement volontaire monde

2. Débat prospectif élargi, les 6 et 7 novembre 2014, disponible sur www.france-volontaires.org/-Le-Debat-Prospectif-Elargi-.html. Consulté le 26/10/2014.

3. Les retranscriptions sont disponibles sur : www.france-volontaires.org/-Mediatheque-272-.html. Consulté le 20/10/2016.

Une définition élargie du *volontariat monde*

- ▶ Un échange qui, dans un monde de flux et de réseaux, peut s'exercer dans tous les sens et en tout lieu (selon une géographie territoriale favorisant les espaces de circulation).
- ▶ Où se rencontrent une volonté d'engagement personnel (apte à déployer une dimension collective) ou professionnel et un potentiel de solidarité sur une cause citoyenne.
- ▶ Une mobilité d'un volontaire ou d'un groupe de volontaires.
- ▶ L'existence d'un « co-construire » qui vise moins à « faire pour » qu'à

« faire avec », dans une logique de partenariat équilibré au sein d'un écosystème dynamique.

- ▶ L'inscription dans des dispositifs d'accompagnement par des acteurs intermédiaires et développant des alliances avec les parties prenantes (collectivités, entreprises, etc.).
- ▶ Une relation d'échange qui débouche sur l'action au plan local et qui, grâce aux apprentissages, participe de la construction du bien commun et contribue au changement d'échelle.

ambition, outre le développement personnel, de co-construire du bien commun au travers duquel ils acquièrent des attitudes et des savoirs d'action potentiellement utiles pour changer la société, ici et là-bas, dès lors qu'ils parviennent à les transformer en capacités collectives ;

- ▶ le volontariat, réalisé dans différentes situations territoriales, présente de

forts enjeux de solidarité, en appui aux capacités locales au sein d'une société civile mondialisée et mise en mouvement dans des espaces où circulent des acteurs, des biens et des informations. Le *volontariat monde* s'inscrit désormais dans un écosystème caractérisé par un contexte mondial en mutation radicale (Gnesotto, 2014) (ruptures, guerres, transitions) qui crée des situations en fortes tensions, ainsi que par une abondance d'engagements citoyens et d'initiatives locales qui tentent de construire des voies alternatives portées principalement par les sociétés civiles.

TROIS NOTIONS CLÉS : MOBILITÉ, SOLIDARITÉ, CITOYENNETÉ

Pour traduire le mouvement d'un volontariat à l'international vers un volontariat monde, trois notions ont été introduites : mobilité, solidarité, citoyenneté.

De manière générale, la mobilité qualifie une aptitude à changer, une capacité à bouger (sur le plan physique, cognitif, culturel ou social). Essentielle pour habiter un monde en mouvement, la mobilité – dont les volontaires ont une expérience vécue positive et les organismes qui la gèrent une compétence reconnue – se décline avec la solidarité (la raison même de leur engagement), ainsi qu'avec la citoyenneté (qui ins-

crit leur action responsable au cœur de la cité).

Ces trois notions permettent ainsi de relier le *volontariat monde* à des politiques publiques de plus en plus présentes au niveau national et européen, notamment sur la mobilité des jeunes, et à des enjeux de société majeurs en matière de vivre ensemble, tant dans leur dimension locale qu'internationale. L'association des trois termes invite donc à approfondir les synergies constructives entre les diverses composantes de l'engagement volontaire et à inscrire l'expérience du *volontariat monde* dans des dynamiques de transition sociale, économique, écologique et démocratique. À ce titre, en 2015, la démarche prospective s'est employée à mettre en dialogue les migrations et les volontariats⁴. En partant de l'analyse des dynamiques migratoires dans l'espace caribéen, il a été montré que les volontaires, compétents sur le plan des mobilités comme sur celui des risques climatiques, sont capables d'intervenir localement ou régionalement. Ils peuvent jouer un rôle important pour, au-delà de la limitation des migrations, en faire voir les aspects positifs et explorer des solutions souples prenant en compte la dimension humaine de la migration ainsi que sa réalité fluide, circulaire et réversible.

4. Travaux menés à l'occasion de la Conférence de Paris sur le climat, COP 21. Vidéos disponibles sur www.france-volontaires.org/-Migrations-et-volontariat-.html. Consulté le 26/10/2016.

▼
Ces recompositions posent de façon plus cruciale encore qu'auparavant la question de la légitimité des acteurs occidentaux : dans quel contexte, pour quelles fonctions est-il légitime et productif de recourir à du personnel expatrié ?

Quelle place pour le volontariat dans la coopération internationale ?

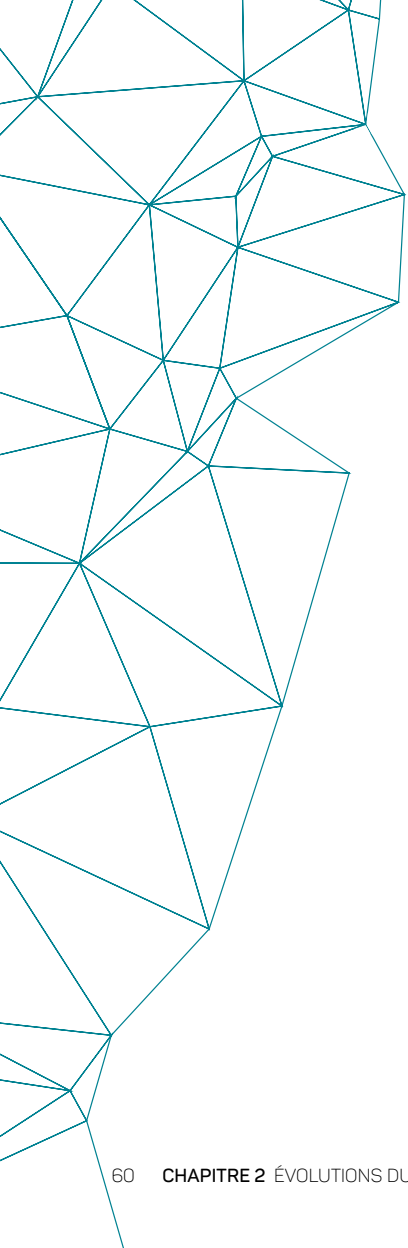
par Philippe Lavigne Delville

Le temps où un jeune volontaire, armé de sa bonne volonté, pouvait prétendre être utile, est fini depuis longtemps. Dans les pays receveurs d'aide, les institutions publiques se sont développées, des instances communales ont été créées, de multiples associations, ONG, bureaux d'étude nationaux offrent leurs compétences et leurs services. Les dispositifs de coopération se sont complexifiés, technicisés, avec la généralisation d'une logique contractuelle, mobilisant des organisations nationales dans une logique de « faire faire ». Les ONG internationales se sont professionnalisées, parfois au risque de perdre leur engagement militant. De plus en plus, les acteurs de l'aide embauchent des cadres nationaux, réduisent leur personnel expatrié. De très nombreux professionnels, formés chez eux ou à l'étranger, travaillent dans le secteur de l'aide, ou y cherchent un emploi dans un contexte de fort chômage des diplômés. Plus que jamais, l'enjeu d'une coopération est de contribuer à renforcer la capacité des institutions et

des organisations nationales à proposer aux citoyens des services adaptés et de qualité. Plus que jamais, elle doit être consciente de ses ambiguïtés, de ses effets pervers aussi, et tenter de les minimiser. Et pour cela se méfier de ses propres certitudes.

Ces recompositions posent de façon plus cruciale encore qu'auparavant la question de la légitimité des acteurs occidentaux : dans quel contexte, pour quelles fonctions est-il légitime et productif de recourir à du personnel expatrié ? Quels sont les profils qui sont aujourd'hui utiles ? La question est d'autant plus vive pour le volontariat que l'aide s'est largement professionnalisée, voire bureaucratisée, et que les exigences en termes de savoir-faire et de maîtrise des dispositifs projets se sont accrues. Que de nouveaux acteurs comme les collectivités territoriales, les associations de professionnels, les entreprises avec le mécénat humanitaire, sont devenus des acteurs de l'aide. Que les institutions d'aide comme les ONG internationales ont de plus en plus

recours à des « expatriés régionaux », recrutés dans les pays voisins, qui disposent à la fois des compétences nécessaires et de l'extériorité qui est une des valeurs ajoutées de l'acteur international. Que les problèmes de sécurité renforcent les politiques de recours à des expatriés régionaux, plus « invisibles » que des Occidentaux. La diversification des modalités du volontariat est une première réponse à des reconfigurations (volontariat des seniors, congés de solidarité pour les salariés, etc.), mais elle n'épuise pas la question de la valeur ajoutée du volontariat dans le champ de l'aide : dans quel contexte, pour quels apports, telle ou telle forme de volontariat fait-elle sens, et pour quels profils ? Comment rendre explicite cette valeur ajoutée potentielle et les conditions dans lesquelles elle peut se réaliser, tant vis-à-vis des demandeurs d'appui sous forme de volontariat que vis-à-vis des candidats ? Voici quelques questions auxquelles doivent se confronter les organisations de volontariat.



LES ENJEUX

Depuis 2016, la démarche prospective poursuit de nouvelles réflexions et a centré ses travaux sur l'accès au volontariat international pour tous les jeunes en introduisant la notion de mobilité solidaire. Celle-ci apparaît pertinente pour dépasser l'opposition entre solidarité internationale et mobilité à des fins d'employabilité ; faire évoluer le volontariat pour que tous les jeunes puissent y avoir accès ; créer un mouvement suffisant pour monter en généralité et changer d'échelle. En cela, il s'agit d'une notion transitionnelle globale vers un *volontariat monde*.

Néanmoins, les conditions de vigilance sont de deux ordres. Il faut, d'une part, rendre effectif le fait que la mobilité solidaire actualise les potentiels des parcours individuels et des situations d'apprentissage collectif ; et, d'autre part, faire évoluer la mobilité solidaire dans le cadre d'un *volontariat monde* afin qu'un plus grand nombre de jeunes – voire tous les jeunes – puisse y avoir accès. Si ces conditions sont satisfaites, les risques de dérive peuvent être évités et les résistances amoindries. Ce sont enfin des termes souvent considérés comme antinomiques (solidarité *versus* employabilité) qui peuvent s'articuler et permettre au *volontariat monde* d'être une réponse aux enjeux du monde contemporain. ■

Pratique d'acteurs

ATD Quart Monde : s'engager pour la libération des plus défavorisés à travers le monde

par Jérôme Kirchner

Le volontariat international d'ATD Quart Monde*, c'est près de quatre cents volontaires, originaires d'une quarantaine de pays, de convictions philosophiques et religieuses distinctes, aux formations et aux métiers différents. Ils travaillent dans une trentaine de pays et y mettent en œuvre des projets avec les populations les plus pauvres, découvrant le courage, la créativité et la ténacité des enfants et des parents, bien au-delà des frontières et des cultures. Rejoindre ce volontariat est une opportunité de créer avec d'autres un mode de vie qui défie les inégalités, les idées traditionnelles d'une organisation hiérarchique et d'une société emportée par la consommation excessive.

Vivre en cohérence

Les volontaires reçoivent une même rémunération modeste, quelles que soient leurs qualifications professionnelles, leurs responsabilités ou leur ancienneté. Cette volonté de vivre simplement induit un autre type de relations humaines, sociales, politiques et spirituelles. Il trace les contours d'une société sans exclusion dans laquelle les personnes les plus pauvres peuvent contribuer.

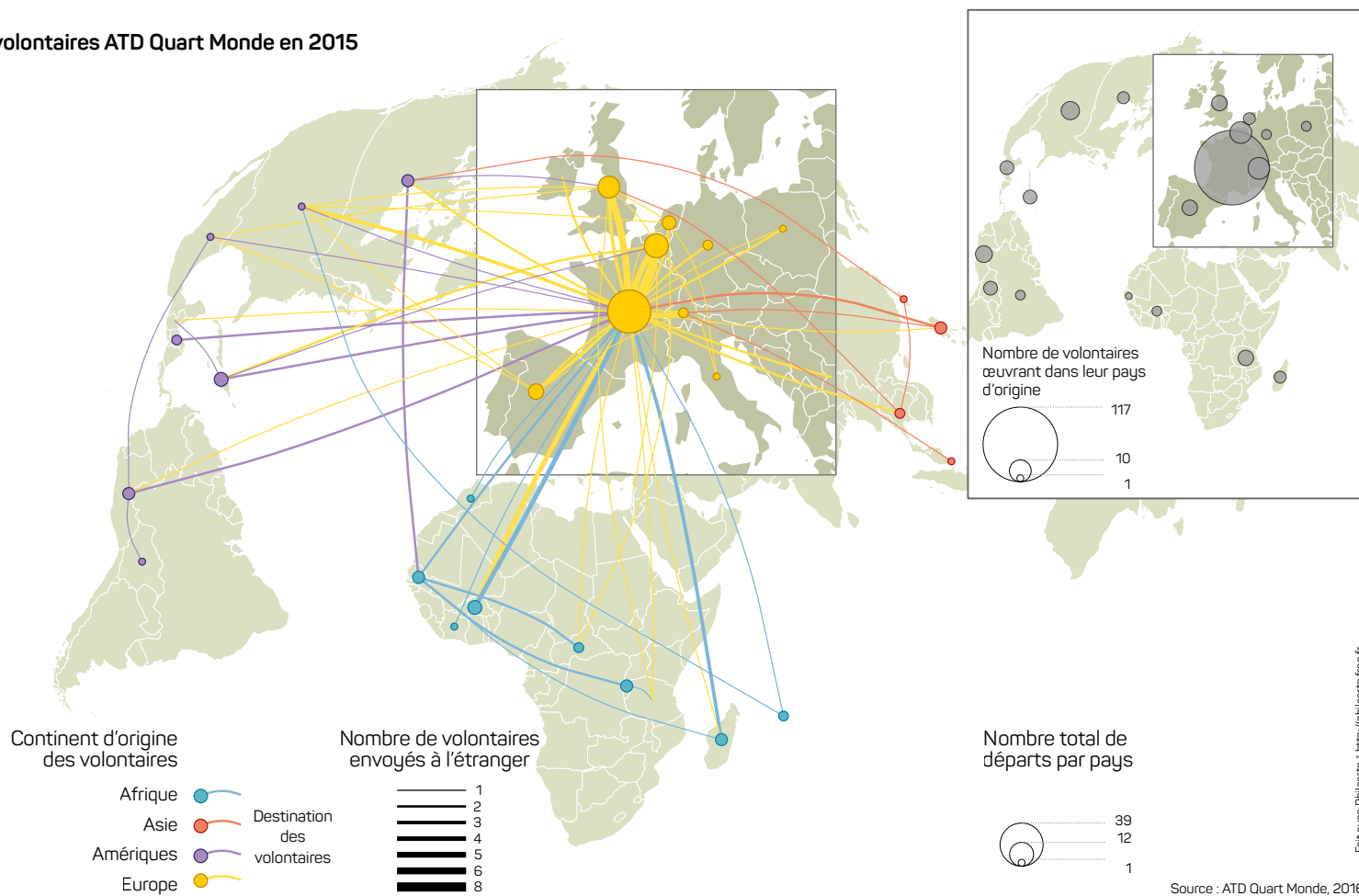
Une vie partagée

En optant pour le volontariat international, les volontaires permanents choisissent de se rendre aussi disponibles que possible, pour répondre aux besoins géographiques et logistiques d'ATD Quart Monde. Avec d'autres membres du mouvement, dont certains ont une expérience personnelle de la pauvreté, les volontaires permanents travaillent dans de petites équipes où ils se soutiennent, partagent les responsabilités, les échecs et les succès.

Au fil du temps, la proximité avec les personnes qui résistent à la misère et la nécessité de compter les uns sur les autres créent entre les volontaires permanents des liens personnels forts, une solidarité source d'un véritable appui, pour que chacun, par son développement personnel et spirituel, puisse donner le meilleur de lui-même afin de construire un monde libéré de la misère.

* www.atd-quartmonde.fr

Les volontaires ATD Quart Monde en 2015



Source : ATD Quart Monde, 2016.

Fait avec Phlcarto : <http://phlcarto.free.fr>

BIBLIOGRAPHIE

- ▶ ARCHAMBAULT É., PROUTEAU L. (2009). « Mesurer le bénévolat pour en améliorer la connaissance et satisfaire à une recommandation internationale ». *Revue internationale de l'économie sociale*, 314, pp. 84-104.

- ▶ ARCHAMBAULT É., PROUTEAU L. (2010). « Un travail qui ne compte pas ? La valorisation monétaire du bénévolat associatif ». *Travail et emploi*, 124, pp. 57-67.

- ▶ BAILLY J.-P. (1999). *Demain est déjà là*, nouvelle édition du rapport au Conseil économique et social, *Prospective, débat et décision publique* (1998). Avignon : L'Aube.

- ▶ BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (2011). *Manuel sur la mesure du travail bénévole*. Genève : BIT. Disponible sur : www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/@publ/documents/publication/wcms_167779.pdf. Consulté le 10/10/2016.

- ▶ CLONG VOLONTARIAT (2010). *Guide du volontariat de solidarité internationale*. Disponible sur : www.clong-volontariat.org/wp-content/uploads/2013/03/Le-guide-du-VSI-version-2010.pdf. Consulté le 01/12/2016.

- ▶ GNESOTTO N. (2014). « La mondialisation politique n'existe pas ». *Esprit*, 8/9, pp. 32-38.

- ▶ LEYLE D., LUNEL M. (dir.) (2013). *Cartographie 2013 des engagements volontaires et solidaires à l'international*. Ivry-sur-Seine : France Volontaires.

- ▶ MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION (1995). *Le volontariat français dans les pays en développement. Évaluation 1988-1994*. Paris : ministère de la Coopération.



3

Expérience
formative



L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ : LE RÔLE DES ORGANISATIONS DE VOLONTARIAT INTERNATIONAL

Faire d'un individu un citoyen est un enjeu partagé par les acteurs de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et par les organisations de volontariat. Pour cela, tous sont convaincus de la pertinence des outils de l'éducation populaire.

par **Anne Kaboré Leroy**

1. Educasol existe depuis 2002. Elle s'est donnée pour mission d'agir collectivement pour faire reconnaître l'ECSI et renforcer ses acteurs. Elle comprend actuellement vingt-sept acteurs associatifs et personnalités qualifiées : www.educasol.org

/ Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) est une démarche sociale et politique qui vise à favoriser la contribution individuelle et collective à la construction d'un monde juste, solidaire et durable. Elle s'appuie sur un processus pédagogique qui se déroule tout au long de la vie.

L'actualité nationale et internationale met en exergue un paradoxe qui renforce les enjeux de l'ECSI et son caractère d'intérêt général. En effet, alors que les crises structurelles fragilisent toutes les sociétés, et que les individus et les instances de gouvernance ont tendance à se replier sur eux-mêmes, la problématique internationale n'a jamais été aussi présente dans les territoires. Dans ce contexte, l'ECSI apporte une réponse éducative, politique et so-

ciale, durable, qui met les personnes et les acteurs collectifs en capacité d'identifier, d'analyser et de dépasser les défis qui les concernent directement et traversent l'ensemble des sociétés. Elle actionne trois leviers :

- ▶ elle facilite le décryptage des processus d'exclusions, d'inégalités, d'appauvrissement, de mal-être et de perte de repères ;
 - ▶ elle permet de se situer, de créer du lien social, de comprendre les interdépendances, de prendre conscience et de s'appuyer sur la diversité des ressources culturelles ;
 - ▶ enfin, elle renforce le pouvoir d'agir de chacun en imbriquant toutes les échelles territoriales, quels que soient l'âge, la condition sociale, le lieu de vie et les convictions d'un individu.
- De ce fait, les acteurs de l'ECSI ont pour interlocuteurs une grande diversité de publics et d'acteurs sociaux du champ de la coopération internationale, du développement durable, de l'économie sociale et solidaire, de l'éducation formelle et informelle et bien sûr du volontariat.

PARTAGE DE VALEURS AU SEIN DE COLLECTIFS REPRÉSENTATIFS

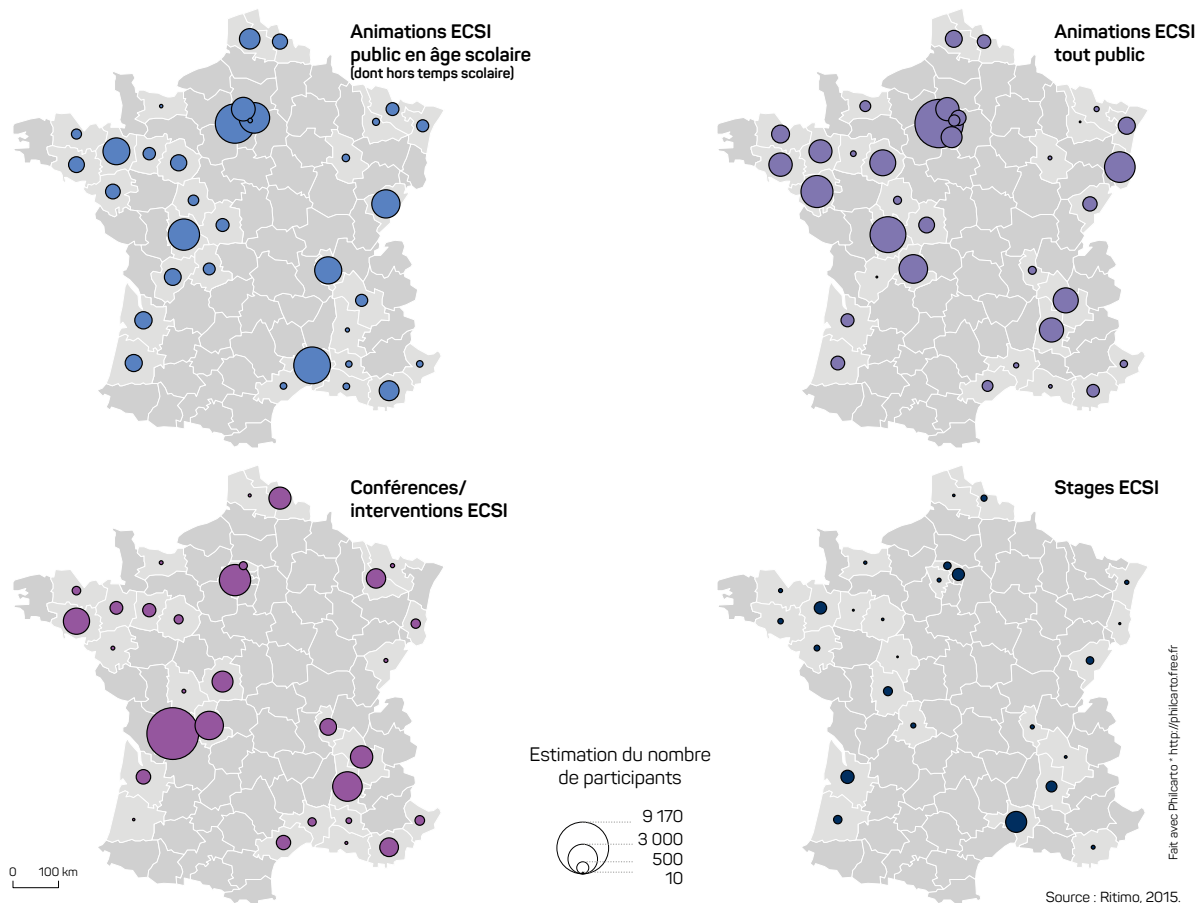
Les acteurs de l'ECSI comme les organisations investies dans le volontariat solidaire à l'international sont très

divers, y compris au sein de leur propre « famille ». Leur structuration en collectifs leur permet de se regrouper autour de valeurs et de principes d'action partagés. La double appartenance d'acteurs associatifs à France Volontaires et à Educasol, la plateforme française d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale¹, témoigne de ce partage de valeurs. Est-ce à dire pour autant que tous les acteurs de l'ECSI et du volontariat partagent les mêmes valeurs ? Il faudrait à coup sûr nuancer la réponse.

Le croisement des champs de la coopération internationale, de l'éducation non formelle et populaire, et de la mobilité est complexe. De plus, les acteurs de l'ECSI, comme ceux du volontariat, partagent une histoire spécifique à chacun, mais aussi des approches convergentes. Au fil du temps, les analyses qu'ils ont faites de leurs limites, échecs et leviers d'action, ainsi que du contexte et des enjeux qu'ils portent les ont incontestablement rapprochés... jusqu'à partager la conviction qu'ils pouvaient se renforcer réciproquement et, chemin faisant, disséminer dans leur milieu et au-delà des valeurs et savoir-faire communs. Le partenariat tissé depuis 2014 entre Educasol et France Volontaires en témoigne.

Quelles sont donc ces valeurs communes ? L'ECSI, selon les membres

Actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) - Réseau national Ritimo (2014)



▼
La mise en œuvre des « Éductions A » implique pour le formateur, non pas d'enseigner des choix, mais d'éduquer au choix.

« Éductions A » : mutations, bénévolat et volontariat

par Margvonne Dussaux

Une politique éducative nommée « Éductions A » se développe depuis les années 1990, s'inscrivant dans le contexte d'une mutation sociétale qui place l'éducation au cœur du processus de transformation. Avec les « Éductions A », également nommées « éducations transversales », il s'agit d'approcher la transmission des savoirs non plus à partir des disciplines académiques mais de thématiques comme la santé, la sexualité, les risques, la sécurité, l'environnement, le développement durable, la biodiversité, le territoire, les médias, les arts et la culture, le patrimoine, etc. La nouveauté ne réside pas dans les thématiques abordées, mais dans l'approche qui en est faite. L'innovation porte fondamentalement sur les modalités de l'apprentissage. La mise en œuvre des « Éductions A » repose avant tout sur une pédagogie de l'action, telle qu'on la retrouve principalement aujourd'hui dans les associations d'éducation populaire. Elle implique pour le formateur, non pas d'enseigner

des choix, mais d'éduquer au choix. Les thématiques traitent toutes d'enjeux sociétaux majeurs tout en reconnaissant leur complexité et leur caractère controversé. Par conséquent, les « Éductions A » ont pour finalité la formation d'un citoyen éclairé, conscient des enjeux pour l'avenir, responsable et actif. Dans le contexte de notre société en mutation, les « Éductions A » ont une fonction essentielle et vont se développer dans le cadre de politiques territoriales de moins en moins sectorisées et qui prendront de plus en plus en compte la dimension éducative. L'Éducation nationale va dans ce sens. Dans le cadre de la refondation de l'école de la République, elle a redéfini sa prescription pour les cinq éducations transversales majeures : la citoyenneté, le développement durable, la santé, l'éducation artistique et culturelle, et les médias et l'Internet. La prescription recommande d'inscrire les actions à la fois dans le territoire de vie de l'élève et dans

le cadre d'une éducation partagée. Par conséquent, tous les membres de la communauté éducative sont potentiellement impliqués. Les associations peuvent avoir un rôle actif dans des actions inscrites dans le projet d'école ou d'établissement, dans le projet éducatif local ou dans un projet de territoire. Les « Éductions A » concernent tous les citoyens quel que soit leur statut (enfant, jeune, habitant, salarié, chef d'entreprise, élu, représentant d'association, etc.) car ils sont appelés à donner leur avis lors de l'élaboration des documents de planification qui orientent l'avenir des territoires où ils vivent. Cela demande une compréhension des enjeux et une implication qui passe nécessairement par un apprentissage individuel et collectif. Cette dimension étant actuellement peu reconnue, l'action bénévole et volontaire en faveur de l'éducation et de la formation est essentielle pour permettre à la société civile de retrouver un « pouvoir d'agir » devenu indispensable.

d'Educasol, implique une vision émancipatrice, pédagogique, politique, interculturelle et une approche par les droits et les devoirs. Leurs actions visent – dans l'idéal – trois niveaux de changements : individuels, collectifs et institutionnels.

Les organisations impliquées dans le volontariat à l'international se différencient dans le discours par le fait qu'elles mettent moins en avant la vision politique – c'est-à-dire des changements institutionnels – et l'approche par les droits et les devoirs et qu'elles focalisent aujourd'hui les changements sur la dimension individuelle. Cependant, la préoccupation qu'elles portent à la dimension collective et institutionnelle se traduit fortement à quatre niveaux :

- ▶ par l'attention portée au groupe, en particulier dans le cadre des formations de préparation au départ et au retour ;
- ▶ par leur souhait de favoriser un engagement individuel de long terme, donc à portée collective ;
- ▶ du fait qu'elles sont souvent elles-mêmes dans une posture d'organisation apprenante ;
- ▶ enfin, par leurs actions de plaider en faveur de changements d'ordre institutionnel.

Il est enfin une valeur qui constitue incontestablement le noyau dur de l'ECSI et de nombre d'organisations de volon-

tariat : c'est la citoyenneté. Les acteurs de l'ECSI l'ont récemment consacrée en l'insérant dans leur terminologie, en lieu et place du « développement » perçu comme trop ambigu et controversé. Au-delà d'une citoyenneté de statut, il s'agit avant tout pour ces deux familles d'acteurs de promouvoir une citoyenneté de participation et d'engagement ouverte sur le monde.

Par-delà leurs organisations membres, les deux collectifs Educasol et France Volontaires partagent les mêmes principes d'action : la participation, le partenariat, la construction d'alliances autour de responsabilités et de valeurs analogues, le partage d'expériences, et l'intérêt porté à une culture de l'évaluation permettant d'apprécier leur contribution au changement social. Ces principes sont à l'origine d'une démarche de production de connaissances basée sur les pratiques de différentes organisations, animée conjointement en 2016 sur la thématique suivante : « Comment accompagner une expérience d'engagements volontaires à l'international dans une perspective d'ECSI ? »

L'APPROCHE INTERCULTURELLE VERSUS « RENCONTRER L'AUTRE »

Ce chantier rassemblait six acteurs² dont une des missions, parfois exclusive, est d'accompagner des personnes



© Jérémie Lusseau / France Volontaires

▶ Fédération sénégalaise de rugby « Transformer l'essai ».

souhaitant vivre une expérience de solidarité à l'international reposant sur le libre choix, la motivation non pécuniaire et la recherche du bien collectif. Il ne s'agissait pas de capitaliser des expériences de volontariat, mais bien des expériences d'accompagnement pour leur réalisation. Certains participants se considéraient d'abord comme acteurs

2. Frères des Hommes, Étudiants et développement, La Délégation catholique pour la coopération, le Service de coopération au développement (SCD), Ritimo et Starting-block.



de l'ECSI désireux de mieux identifier ce que l'expérience de mobilité apportait à l'ECSI, d'autres avant tout comme une organisation de volontariat souhaitant renforcer la dimension ECSI de leur accompagnement.

Trois thématiques ont été abordées : la posture de l'accompagnateur, la dimension interculturelle de l'accompagnement et enfin la capitalisation des expériences de volontariat.

L'atelier sur la dimension interculturelle est celui qui a le mieux révélé la proximité des participants en termes de valeur et de savoir-faire. La situation de départ – « aller à la rencontre de l'autre » – que permet le volontariat favorise la prise de conscience de soi, de l'autre, de son identité, de la place que l'on a dans la société et donc de la citoyenneté : « *La rencontre crée un espace favorable à cette prise de conscience* » dira un participant appuyé par un autre : « *Il s'agit bien de créer un espace commun au moi, à l'autre, au nous* ». Au-delà même de la définition de l'interculturel, il y a le « *comment on le vit* » précise également un participant.

L'interculturel nécessite « *un construit relationnel dans l'accompagnement* ». Cela demande une formation de l'accompagnateur, ce dernier devant favoriser la rencontre de deux singularités, et permettre au volontaire de dépasser

l'observation de l'autre pour aller vers la co-construction d'un espace commun. Les organisations de volontariat s'efforcent de veiller tout au long de l'expérience – avant, pendant, après – à la prise en compte de la dimension interculturelle ; les acteurs de l'ECSI s'attachent quant à eux à sensibiliser leurs interlocuteurs sur le fait qu'ici aussi, le territoire est déjà un espace propice à la rencontre interculturelle. Il n'est pas forcément nécessaire de partir pour vivre cette expérience. Cette attention portée à la dimension interculturelle, à la rencontre, justifie aux yeux des participants à l'atelier le caractère déterminant de la préparation au départ.

DU « FAIRE MIEUX ENSEMBLE » AU « DIRE ENSEMBLE »

La mobilisation des acteurs de l'ECSI et du volontariat international dans des collectifs ainsi que le travail en partenariat entre ces collectifs constituent des leviers de leur renforcement et l'assurance que les mobilisations qu'ils élaborent ensemble pèseront plus. Cela nécessite que les collectifs mettent clairement en avant les valeurs qu'ils portent. De la même manière, si tous les engagements ne se valent pas, toutes les expériences de volontariat ne sont pas identiques. Il apparaît important de trouver des indi-

cateurs permettant d'identifier clairement les démarches de volontariat qui s'appuient sur un accompagnement de qualité. Mais quels sont les critères et les indicateurs d'un accompagnement réussi ? Le chantier mérite d'être approfondi, mais des pistes émergent, renvoyant soit à une posture plus générale sur l'accompagnement et à la diffusion de bonnes pratiques, soit à l'identification d'un noyau dur de plaidoyer, soit enfin à l'identification de « bonnes pratiques ».

En matière d'accompagnement, il s'agit d'une part de considérer le volontariat comme un moyen et non comme une fin : « *Nous parions sur le fait que l'expérience va servir* » déclare un participant. D'autre part, il s'agit d'unifier les discours sans les uniformiser. Pour cela, il est nécessaire d'identifier les différences et les richesses des accompagnements. De plus, en matière de bonnes pratiques d'accompagnement, une finalité devrait être poursuivie : permettre d'engager un processus de changement significatif du candidat à un volontariat avant son départ.

Concernant des éléments de plaidoyer, quatre dimensions ont été mises en exergue :

► sensibiliser les pouvoirs publics à l'importance de l'accompagnement ;

Pratiques d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en direction des jeunes et des étudiants

par Joris Thomann

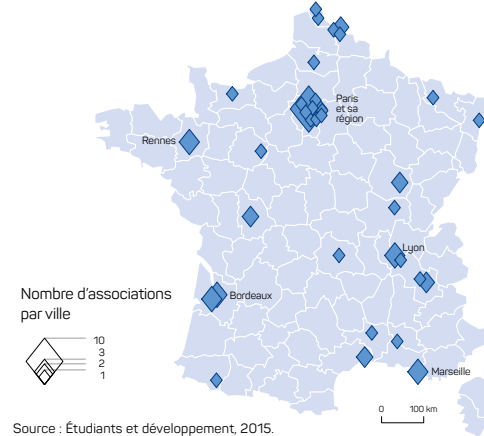
- ▶ contribuer à changer le regard sur la jeunesse, trop souvent traitée comme un problème à gérer et non comme une ressource ;
- ▶ convaincre les pouvoirs publics que l'on peut éduquer à la citoyenneté par l'expérience ;
- ▶ considérer que les dispositifs doivent d'abord être au service des jeunes, et de ce fait que ces derniers devraient en être acteurs.

Accompagnement de volontaires et démarche d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale peuvent donc être fortement imbriqués. Les dynamiques impulsées et les méthodes utilisées varient en fonction de l'identité et de l'histoire des structures, de leur mission, de leur ancrage local, des publics avec lesquels elles travaillent. Les frontières entre les missions d'information, d'accueil et d'accompagnement sont poreuses. L'enjeu est aussi d'inscrire son projet sur son territoire de vie et de s'appuyer sur la complémentarité des structures. Les ateliers de capitalisation ont bien montré que la valorisation de ces complémentarités était déjà en œuvre entre les structures participantes et qu'elle contribue à renforcer le maillage territorial au service de l'engagement citoyen. ■

Étudiants et développement (E&D*) est le réseau français des associations étudiantes de solidarité internationale et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Par et pour les jeunes, E&D a pour mission d'animer un réseau d'associations, d'accompagner leurs projets et de valoriser leurs initiatives.

En matière d'ECSI, le partage d'expérience et de réflexions au retour d'un volontariat à l'international est un exemple d'action. E&D organise chaque année des week-ends de rencontres (les wiki week-ends) pour permettre aux jeunes d'échanger sur leur engagement en solidarité internationale. Ateliers d'écriture collective, podcasts radio, création de jeux ou réalisation d'un web-documentaire, ces week-ends sont pensés pour créer des supports éducatifs originaux à utiliser ensuite pour éveiller les consciences à la solidarité, au développement et à la citoyenneté internationale. Par ailleurs, chaque année, E&D accompagne une dizaine d'associations dans leurs projets d'ECSI. Pour encourager ce type d'initiative, le réseau récompense certaines d'entre elles par un prix : le PIEED (Prix des initiatives étudiantes pour l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale**). Par exemple, à partir d'une action de solidarité réalisée durant l'été 2016 en Cisjordanie et en Israël, la compagnie Itinéraire bis, composée de comédiennes et d'étudiant-e-s en audiovisuel, s'est lancée dès septembre dans la création d'une pièce de théâtre documentaire en vue de sensibiliser le public français au vivre-ensemble, *via* des ateliers débats. Les cadres d'échange de bonnes pratiques entre volontaires sont essentiels pour renforcer la qualité des projets menés. Les actions d'ECSI servent ainsi à sensibiliser le public

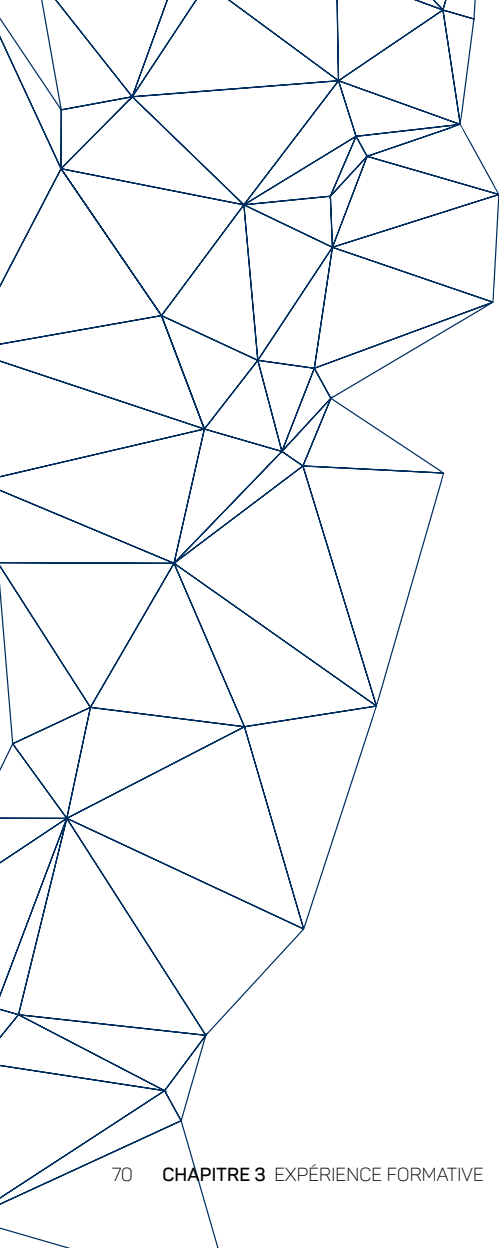
Les associations étudiantes de solidarité internationale Réseau Étudiants et développement



sur des problèmes globaux de société, tout en valorisant les expériences des jeunes comme des savoirs inspirants. L'ECSI invite à se remettre en question. C'est un processus long. Il est parfois compliqué de savoir comment s'engager après une expérience de solidarité internationale, et on ne trouve pas forcément les mots pour partager ce que l'on a vécu à l'étranger. L'ECSI, de par sa dimension participative, permet de stimuler la parole. Enfin, l'ECSI incite à poursuivre son engagement de solidarité internationale en France.

* www.etudiantsetdeveloppement.org

** Le PIEED est soutenu par Solidarité laïque et par France Volontaires.



PERSPECTIVES EUROPÉENNES : ENJEUX DU VOLONTARIAT POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

En matière d'éducation et de formation tout au long de la vie, la tension entre acquisition de compétences et éducation à la citoyenneté est particulièrement remarquable du point de vue européen. D'où l'importance de développer une politique cohérente sur le volontariat au niveau de l'Europe.

par **David Lopez**

L'UNION EUROPÉENNE ET LE VOLONTARIAT

Pour le volontariat, l'Union européenne (UE) ne dispose pas de compétences propres. En effet, les citoyens oublient souvent que pour certaines thématiques, l'Union n'a pas de compétences et peut difficilement « imposer » des textes et des lois aux États membres. L'Union européenne ne possède que les compétences définies par les traités et, par conséquent, ne peut agir que dans les limites des compétences qui lui sont attribuées par les pays membres. Le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, dit traité de Lisbonne, adopté le 13 décembre 2007 et entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009, précise la répartition des compétences entre l'Union européenne et les États¹.

Pour les champs dans lesquels s'inscrit le volontariat, il s'agit soit de compétences partagées entre l'Union européenne et les pays membres où les deux parties sont en capacité de légiférer (c'est le cas par exemple pour l'environnement, la coopération, le développement et l'aide humanitaire), soit de compétences d'appui, c'est-à-dire que l'Union européenne ne peut intervenir que pour soutenir, coordonner ou compléter les actions des pays de l'UE. Cela concerne notamment la culture, l'éducation, la formation professionnelle, la jeunesse et les sports. De ce fait, les recommandations, positions, avis de l'Union, et notamment de la Commission européenne sont indicatifs car ce sont les États qui décident en dernier ressort d'appliquer ou non ces recommandations. L'exemple le plus significatif est la recommandation du Conseil européen relative à la validation de l'apprentissage non formel et informel². Elle demande aux États membres de « mettre en place en 2018 au plus tard des modalités de validation de la formation non formelle et informelle ». Le volontariat est clairement stipulé dans cette recommandation.

Pour autant, il est clair que cet objectif ne sera pas atteint en 2018, nombre de pays n'ayant pas encore de système de

validation de l'expérience de l'éducation non formelle. Or, en la matière, aucune sanction ne peut être envisagée.

DÉFINITION DES TERMES ET LANGUES EUROPÉENNES

L'une des difficultés porte également sur les définitions et les traductions dans les vingt-quatre langues officielles de l'Union. En effet, des mots comme « volontariat » ou « citoyenneté » nécessitent au-delà de la traduction, la compréhension de leur sens profond qui va différer pour un Anglais, un Estonien, un Espagnol ou un Bulgare.

Le terme de « volontariat » recouvre quelquefois la notion de bénévolat, d'autres fois des formes d'engagement indemnisé. Le volontariat peut être vécu sur du court terme (une heure par semaine sur deux mois, par exemple) ou sur de plus longues périodes (d'un à plusieurs mois). Le Service civique à la française est-il du volontariat ? Alors que des cotisations de même nature que celles des salariés sont prélevées ? Enfin, la valeur sociale donnée au volontariat n'a pas le même sens dans des pays de tradition d'engagement volontaire fort (Finlande, Belgique néerlandophone, Allemagne ou Grande-Bretagne) ou dans des pays dans lesquels c'est une pratique nouvelle et où les difficultés d'insertion professionnelle sont

grandes (Grèce, Portugal, Roumanie ou Bulgarie).

Concernant la notion de citoyenneté, c'est encore plus clivant. L'Union européenne avait déclaré les années 2013 et 2014, « années européennes des citoyens ». À cette occasion, au sein de la *Lifelong Learning Platform*³ et d'autres plateformes associatives à Bruxelles, deux conceptions se sont affrontées sur la place des citoyens face aux institutions. Une vision plus « nordique » mettant en scène l'individu dans une interlocution directe avec les institutions, et une vision plutôt portée par les pays du Sud de l'Europe, plaçant les individus au sein ou à côté de représentants de la société civile organisée, corps intermédiaires sociaux.

Plus que jamais, en raison des tensions liées aux montées des nationalismes en Europe, à cause également de débats politisés sur les dimensions identitaires de la vie sociale, il est nécessaire de considérer la complexité des définitions et des traductions de mots en apparence acceptés par tous, et qui recouvrent des pensées et des pratiques différentes.

DE NOMBREUSES TENTATIVES EUROPÉENNES EN MATIÈRE DE VOLONTARIAT

Plusieurs tentatives de développement de formes de volontariat ont eu lieu en

Europe. Les programmes d'échanges de jeunes en Europe ont d'abord existé à travers l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) à partir de 1963. Les animateurs de ces échanges ont été – et sont encore pour un grand nombre d'entre eux – de jeunes volontaires, à partir des modèles issus des centres de vacances et de loisirs, ou du monde du sport.

En 1987, l'Union européenne crée le programme Erasmus pour les mobilités étudiantes en Europe, et un programme à destination des jeunes (« Jeunesse pour l'Europe ») dans le champ de l'éducation non formelle. La généralisation des échanges de jeunes et des volontaires se fait donc seulement depuis une trentaine d'années.

À partir du programme Jeunesse de l'Union européenne (l'actuel Erasmus +, voir encadré page suivante) se crée le Service volontaire européen (SVE), qui donne un cadre à une forme de volontariat partagée par l'ensemble des États membres. Pour autant, le cadre est modulable, notamment sur les financements des indemnités de subsistance dans les différents pays et sur les cadres réglementaires.

Le Service volontaire européen compte par ailleurs très peu de bénéficiaires par rapport au nombre total de jeunes Européens. Pour cette raison, plusieurs initiatives ont été mises en place avant

1. <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=URISERV%3Aai0020>

2. Recommandation 2012/C 398/01 disponible sur <http://eur-lex.europa.eu>

3. La *Lifelong Learning Platform* se veut le lieu de regroupement de tous les réseaux européens œuvrant dans le champ de l'éducation : www.llplatform.eu

Le Service volontaire européen, une action phare du volet jeunesse du programme Erasmus +

par Hélène Escande

Erasmus + est le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport pour la période 2014-2020. Il offre aux citoyens la possibilité d'étudier, de se former, d'acquérir une expérience ou de faire du bénévolat à l'étranger.

En France, la gestion et l'animation des différents volets du programme sont confiées à deux agences : l'Agence Erasmus + France Éducation et Formation, basée à Bordeaux, spécialisée dans le domaine scolaire, universitaire et de la formation professionnelle, et l'Agence Erasmus + France Jeunesse et Sport, basée à Paris, spécialisée dans le domaine de l'éducation non formelle et qui est également un point national d'information sur le volet sport d'Erasmus +.

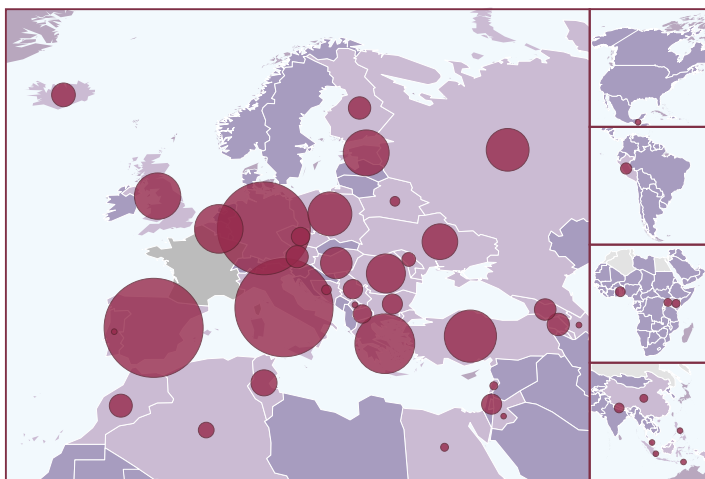
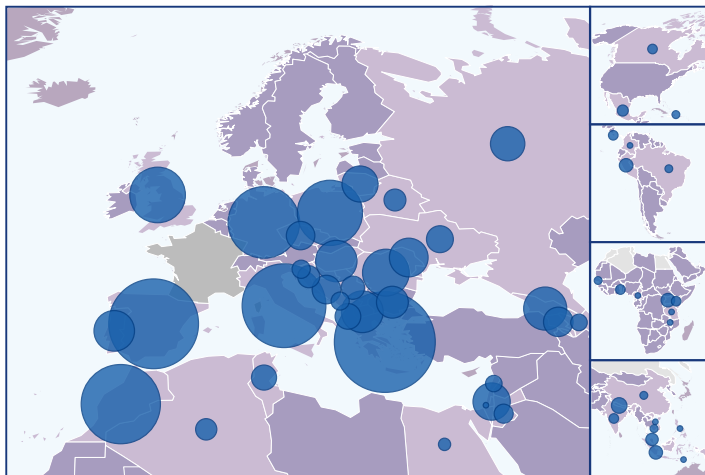
Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'Agence Erasmus + France Jeunesse et Sport a rejoint l'Agence du Service civique pour constituer un opérateur unique au service de l'engagement et de la mobilité européenne des jeunes. Elle finance, dans le cadre d'appels à projets, les jeunes et les organismes de jeunesse

(associations, collectivités, etc.) pour leur permettre d'organiser des projets de mobilité, de partager des pratiques entre professionnels, de participer à la construction de l'Europe et des politiques de jeunesse. Elle veille tout particulièrement à l'accès à ce programme des publics les plus fragilisés et éloignés de la mobilité. Le Service volontaire européen (SVE), également reconnu comme une des formes de Service civique par la loi de mars 2010, a permis à plus de 100 000 jeunes volontaires européens de 17-30 ans de vivre une expérience dans un autre pays et de contribuer à une cause à laquelle ils croient. Aucun niveau préalable de diplôme, formation ou langue n'est requis pour participer.

À l'occasion du vingtième anniversaire du SVE, célébré en 2016, le travail réalisé par les organisations labellisées dans l'accompagnement des jeunes volontaires et les atouts du SVE ont été valorisés par et pour les jeunes. La célébration des 30 ans du programme étudiant Erasmus en 2017 est également l'occasion de mettre en valeur les différentes

facettes du programme Erasmus +. Enfin, l'augmentation des budgets annoncée devrait permettre de soutenir encore plus de mobilités et de partenariats Erasmus + jusqu'en 2020.

Le Service volontaire européen, également reconnu comme une des formes de service civique par la loi de mars 2010, a permis à plus de 100 000 jeunes volontaires européens de 17-30 ans de vivre une expérience dans un autre pays.

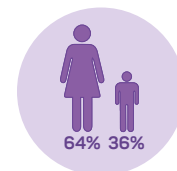
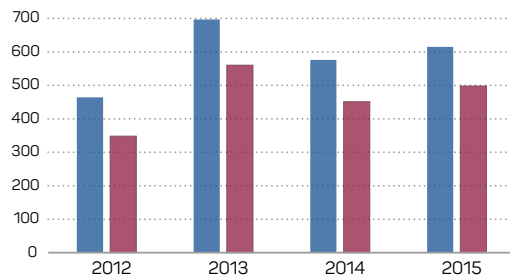


* Données incomplètes pour les pays hors Europe en 2015.

Le Service volontaire européen* de 2012 à 2015

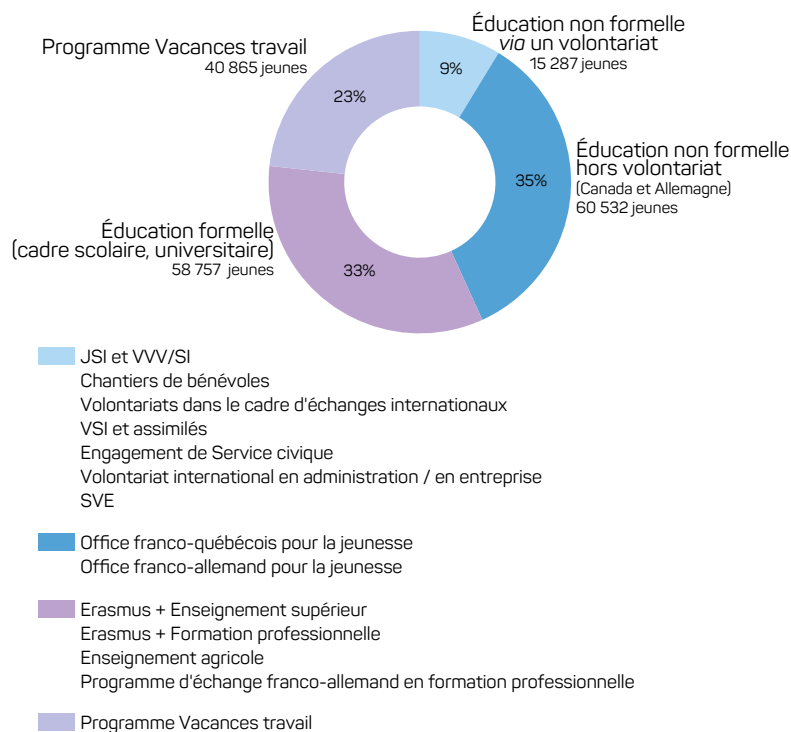
- Pays d'accueil des volontaires français
- Pays d'origine des volontaires envoyés en France

Nombre de volontaires par pays



Source : Agence française Erasmus + Jeunesse et Sport.

Les principales modalités de mobilité internationale des jeunes en 2014



Source : ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, 2015.

2014. L'une d'elles s'est appelée Amicus. Il s'agissait d'une expérimentation devant aboutir à des propositions pour un service civique universel en Europe. La Ligue de l'enseignement⁴ avait contribué à cette réflexion avec l'association française Itinéraire international⁵. L'idée était de s'appuyer sur des dispositifs existant en Italie, en Allemagne, en France et au Royaume-Uni pour renforcer le dispositif avec des fonds européens destinés à la coopération et à l'organisation transversale (Institut Montaigne, 2007). Cette idée n'est pas abandonnée. Les gouvernements italien et français ont proposé de continuer à explorer cette piste. Des associations se sont réunies à Rome en juillet 2016 pour tenter de faire des propositions. Des parlementaires européens ont même défendu l'idée de service civique universel et obligatoire pour les jeunes Européens. Mais nous verrons que des freins gênent cette mise en place.

Dernier élément, le développement d'un corps de volontaires de l'aide de l'UE géré par la direction générale ECHO en charge de l'aide humanitaire. Néanmoins, les objectifs de ce corps ne portent pas sur la volonté de massification du volontariat défendue par les plateformes associatives européennes de l'éducation et de la jeunesse.

ENJEUX, FREINS ET OPPORTUNITÉS

Le volontariat est envisagé comme une réponse aux difficultés d'employabilité, un outil pour le développement de la citoyenneté active ou de l'inclusion sociale, ou encore comme un élément de développement personnel. Suivant le locuteur, tel ou tel aspect sera mis en avant. Ce qui est certain, c'est que la crise économique européenne touche très fortement les jeunes et les personnes de plus de 50 ans. Cette situation économique et sociale en Europe impacte directement les jeunes et pousse les décideurs à miser de plus en plus sur l'éducation pour apporter des réponses aux maux de la société. Dans le champ éducatif, le volontariat semble une alternative possible pour que, sur des temps plus ou moins longs, les jeunes s'engagent.

Il est aujourd'hui prouvé que les démarches de volontariat sont bénéfiques pour les individus, qui se sentent utiles socialement. La situation des réfugiés en Europe serait impossible si des milliers de volontaires, jeunes ou moins jeunes, ne s'étaient pas engagés aux côtés des personnes arrivant sur le territoire européen. Mais elles sont aussi utiles socialement pour le fonctionnement démocratique des sociétés. Car qui dit volontariat dit également exercice d'une citoyenneté de plein droit.

L'accès aux droits sociaux est une des opportunités créée par le volontariat. En revanche, les freins sont multiples. Tout d'abord, le volontariat n'étant pas une compétence européenne, les personnes qui voudraient s'engager, et notamment les jeunes, se heurtent à différentes règles suivant les pays. Nulle harmonisation n'est possible, permettant à un jeune d'aller dans un autre pays apporter son énergie et son désir de partager des expériences.

Un des freins principaux est le risque d'instrumentalisation du volontariat par les institutions, les entreprises, mais aussi les acteurs sociaux pour pallier les difficultés d'emploi. Les expériences de volontariat peuvent être alors orientées uniquement vers l'acquisition de compétences entrepreneuriales ou favorisant l'employabilité. Le traitement des compétences de base en éducation (*Skills Agenda*) par la Direction générale Emploi et Affaires sociales, et non par la Direction générale Éducation et Culture est symptomatique de ce risque.

ET DEMAIN ?

Tout d'abord, pour avoir une politique cohérente du volontariat au niveau européen et pour permettre les échanges des volontaires, l'Union doit renforcer ses compétences en la matière. Pour cela, il faut convaincre les États membres

que le volontariat, dans une perspective d'éducation, ne peut pas être uniquement une thématique nationale.


Une éducation à la citoyenneté dans l'ensemble des systèmes scolaires et des lieux d'éducation non formelle permettrait de mettre l'accent sur l'engagement civique, dont le volontariat est l'une des formes.

Il faudrait aussi des lieux de débats démocratiques entre les associations représentant les volontaires et les institutions, dans le cadre d'un dialogue civil renforcé. Des possibilités existent déjà avec le Dialogue structuré⁶, mais il faudrait favoriser l'accès du plus grand nombre à ces dialogues, et surtout massifier les processus pour toucher toutes les couches des populations jeunes et moins jeunes.

Les associations européennes doivent continuer de faire pression pour renforcer l'émergence d'un volontariat

plus cohérent en Europe. Ce plaidoyer doit s'exercer dans les pays d'abord, puis au sein des plateformes européennes : Forum européen de la jeunesse, *Lifelong Learning Platform*, mais aussi Volonteur⁷ ou encore le Centre européen du volontariat⁸. Cette pression doit s'exercer auprès du Parlement européen, de la Commission, des intergroupes parlementaires, du Comité économique et social européen.

Nous pourrions rêver que l'éducation soit un jour une compétence partagée. Les programmes tels qu'Erasmus + pourraient cesser d'être anecdotiques financièrement et devenir des fonds structurels. L'Europe a su trouver des moyens pour construire des routes et des ponts. Elle devrait maintenant en mobiliser pour renforcer la cohésion sociale par l'éducation. Le volontariat en est une des formes civiques les plus abouties. ■



L'Europe a su trouver des moyens pour construire des routes et des ponts. Elle devrait maintenant en mobiliser pour renforcer la cohésion sociale par l'éducation. Le volontariat en est une des formes civiques les plus abouties.

4. www.laligue.org

5. www.itineraire-international.org

6. « Le Dialogue structuré est le nom donné en 2006 par les institutions européennes au processus de discussions entre les jeunes et les décideurs sur les thèmes et les préoccupations qui les concernent », <http://site.erasmusplus-jeunesse.fr>

7. <https://volonteur.eu>

8. www.cev.be

▼
Les volontaires ayant participé à un chantier international de deux à trois semaines renforcent leurs compétences sociales telles que l'autonomie, la communication, la capacité à résoudre des problèmes, l'ouverture culturelle et le sentiment d'intégration sociale.

Les compétences acquises dans le cadre d'un chantier international

par Matina Deligianni

En 2015, Solidarités Jeunesses*, en partenariat avec l'université de l'Illinois (États-Unis) et avec la contribution de nombreuses associations internationales de volontariat, a mené une étude pour déterminer l'impact des chantiers internationaux sur les volontaires qui y participent. Cette étude a été menée à l'aide d'un questionnaire administré avant et après la participation au chantier international à 2 325 volontaires internationaux provenant de 28 pays, dont 33 % de Français.

En se basant sur leurs réponses, l'analyse bidimensionnelle montre que les volontaires ayant participé à un chantier international de deux à trois semaines renforcent leurs compétences sociales telles que l'autonomie, la communication, la capacité à résoudre des problèmes, l'ouverture culturelle et le sentiment d'intégration sociale. De plus, ils mentionnent une baisse significative des désaccords, ce qui indique une capacité renforcée dans l'appréhension et la gestion des conflits.

L'analyse des résultats démontre également que les chantiers internationaux sont des laboratoires exceptionnels d'engagement et de participation active, puisque deux fois plus de jeunes contribuent à la mise en œuvre d'initiatives locales et sociales après avoir participé à un chantier international.

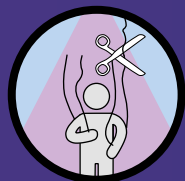
Mis à part ces résultats communs à toutes les personnes ayant participé à l'étude, des différences ont été identifiées selon des variables individuelles, culturelles et liées aux projets. Ainsi, l'impact des chantiers internationaux qui ont eu lieu en Afrique a été plus significatif en matière de confiance en soi contribuant, par exemple, à la conviction d'être en capacité d'agir pour améliorer la société. Les volontaires ayant participé à un chantier international en Asie ont développé un sentiment d'intégration sociale plus important que ceux ayant participé à des projets en Europe. Ce sentiment est également essentiel pour leur participation active dans une société mondialisée.

L'étude a aussi mis en évidence que l'impact d'un chantier international ne varie pas seulement selon le pays où se déroule le projet ou la taille du groupe : le profil, la culture et l'expérience du volontaire constituent ainsi des facteurs influant sur les compétences acquises. La culture d'origine influence par exemple les compétences acquises au niveau du travail en équipe ou de la communication.

* www.solidaritesjeunesses.org.

Pour en savoir plus, lire aussi l'article p. 88.

Les principales compétences développées par le biais d'un chantier international



1/ Autonomie

Champ de compétences : autonomie personnelle - confiance en soi, comportement au travail.

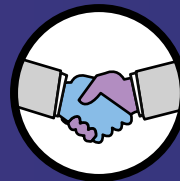
Changement le plus significatif avant et après le chantier (+ 6,3 %) : « *Je sens que je peux voyager seul.* »
Compétence la plus citée par les volontaires indonésiens.



3/ Gestion des conflits

Champ de compétences : développement interpersonnel, adaptation.

Changement le plus significatif avant et après le chantier (- 4,1 %) : « *J'évite les situations qui pourraient mener à des désaccords ou je garde le silence.* »
Compétence la plus citée par les volontaires espagnols.



5/ Intégration sociale

Champ de compétences : développement social - solidarité, respect de la diversité, participation.

Changement le plus significatif avant et après le chantier (+ 3 %) : « *Quand j'ai un problème important, j'ai autour de moi des gens en qui je peux avoir confiance et qui peuvent m'aider.* »
Compétence la plus citée par les volontaires grecs.



7/ Participation active

« *Durant ces deux derniers mois, avez-vous pris part à l'organisation d'un évènement public, d'une activité communautaire ou d'un mouvement social ?* »

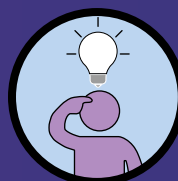
Avant le chantier : 35 % ;
après le chantier : 61 %
Compétence la plus citée par les volontaires italiens.



2/ Communication

Champ de compétences : développement interpersonnel - expression, empathie, solidarité.

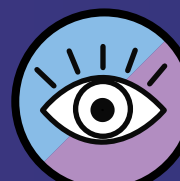
Changement le plus significatif (+ 5,2 %) : « *Je peux dire aux autres ce que je ressens ou ce que je veux.* »
Compétence la plus citée par les volontaires français.



4/ Résolution des problèmes

Champ de compétences : développement personnel - adaptation, créativité, comportement au travail.

Changement le plus significatif avant et après le chantier (+ 4 %) : « *Je comprends mieux les problèmes et cela me permet d'améliorer ma vie et moi-même.* »
Compétence la plus citée par les volontaires coréens.



6/ Ouverture culturelle

Champ de compétences : développement social - sensibilité culturelle, respect de la diversité.

Changement le plus significatif avant et après le chantier (+ 1,8 %) : « *Je pense avoir une bonne compréhension des personnes avec des différences sociales et culturelles.* »
Compétence la plus citée par les volontaires indiens.



8/ Satisfaction du chantier

La satisfaction est un mot-clé tout au long de l'enquête et est le plus fréquemment cité par les volontaires

polonais. Cette dimension est étroitement corrélée avec l'esprit d'équipe ou encore la coopération.



LES PARCOURS PROFESSIONNELS APRÈS UN VOLONTARIAT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

L'expérience de volontariat à l'international intervient à différents moments de la vie, mais elle concerne principalement de jeunes adultes. Alors que les parcours se complexifient, le retour d'expatriation et la suite des trajectoires professionnelles s'envisagent selon différentes modalités.

par **Céline Leroux**

La problématique de l'après-volontariat est une préoccupation pour les volontaires eux-mêmes comme pour les associations de volontariat.

Du côté des pouvoirs publics, elle a tout d'abord été prise en compte par le ministère des Affaires étrangères qui, avec la loi de 2005 sur le volontariat de solidarité internationale, institutionnalise une session de formation au retour d'expatriation. Aujourd'hui, la conversion de cette expérience, que ce soit dans un parcours professionnel ou en matière d'engagement citoyen, est un sujet pour toutes les institutions, du ministère de la Jeunesse à la Commission européenne (ministère des Affaires étrangères et du Développement international, ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, 2015).

Dans cette perspective, lorsque l'on souhaite étudier et évaluer les effets et les impacts d'un volontariat dans les parcours des individus, il serait illusoire de considérer que l'on peut les analyser en se concentrant uniquement sur cette expérience et en occultant ce qui est constitutif de la personne : au-delà de la mission en tant que telle, quels sont les facteurs qui n'y sont pas liés directement mais qui vont permettre de comprendre les répercussions différentes sur les individus ? Si l'on s'intéresse plus spécifiquement aux retombées dans les parcours professionnels, dans quelle mesure le volontariat influe-t-il sur ces parcours, que ce soit en termes d'orientations dans tel ou tel secteur d'activité ou dans le rapport au travail ? L'étude des parcours professionnels en France d'anciens volontaires permet de répondre à ces questions. Des enquêtes rétrospectives ont été menées en 2011 et 2012 avec d'anciens volontaires âgés de moins de 35 ans au moment de la recherche et dont la mission de long terme (au minimum neuf mois jusqu'à quatre ans) s'était achevée depuis plus d'un an et moins de cinq ans. Les résultats présentés se basent sur une enquête quantitative auprès de 446 anciens volontaires de France Volontaires, du Service de coopération au développement (SCD) et de la Délégation catholique pour la

1. Ces enquêtes ont été menées dans le cadre d'une recherche doctorale soutenue en novembre 2014 à l'université Paris-Descartes (Leroux, 2014).

coopération (DCC), ainsi que sur une enquête qualitative menée auprès de 33 jeunes adultes partis en volontariat avec 5 associations différentes¹.

FACTEURS D'INFLUENCE

Les orientations scolaires et l'expérience professionnelle préalable

L'expérience professionnelle avant un volontariat à l'international influence d'une part la temporalité du départ et, d'autre part, les trajectoires *a posteriori*. Les moins diplômés de notre échantillon (la licence étant le diplôme le plus élevé de ce groupe) ont plutôt tendance à réaliser cette expérience alors qu'ils ont déjà une certaine stabilité professionnelle. Les plus diplômés l'envisagent davantage à la sortie de leurs études. Cela n'est pas sans conséquence lors du retour en France car c'est moins l'âge en tant que tel qui doit être considéré comme déterminant dans l'accès à l'emploi que l'expérience de l'emploi. Or, une expatriation de deux ans ou plus positionne les volontaires en dehors du marché de l'emploi en France. Dans les premiers mois de recherche d'emploi, les trajectoires des anciens volontaires s'apparentent à celles de jeunes et de débutants avec une mobilité professionnelle importante et de premiers emplois occupés sous-qualifiés.

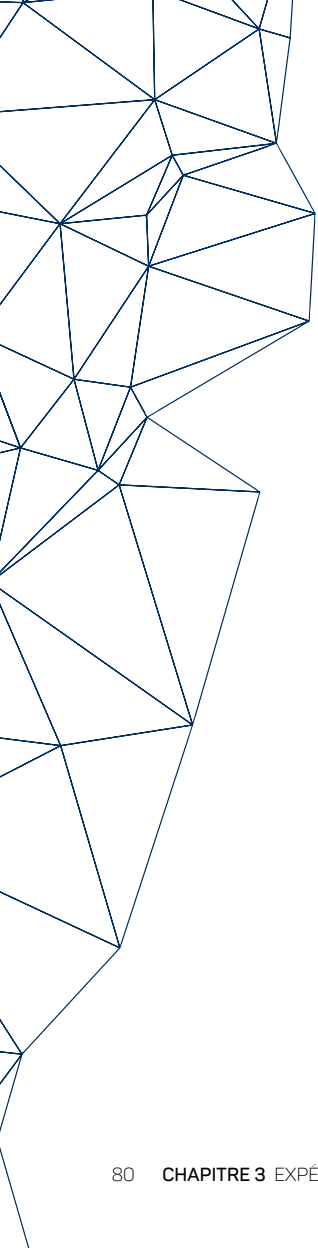
Regard de chercheur

Pour une approche du volontariat en termes de parcours

par Laurent Lardeux

L'approche en termes de « parcours sociaux » autorise la prise en compte des variations et des fluctuations dans l'analyse des trajectoires individuelles d'engagement. Dans le domaine plus spécifique du volontariat, la reconstruction des parcours montre bien que, loin d'être linéaires, les « carrières d'engagement » (Fillieule, 2001) apparaissent au contraire profondément sinueuses, incertaines, traversées par des périodes de retrait, d'essoufflement ou d'investissement plus actif. La question est alors de savoir comment, pourquoi et à quel moment ces investissements dans le domaine du volontariat sont amenés à varier. L'approche biographique dans le temps long de l'engagement volontaire permet précisément aux chercheurs de lier, plutôt que d'opposer, différents niveaux d'échelle afin de rendre compte des jeux d'influences réciproques entre la subjectivité de l'engagement (c'est-à-dire la réflexivité de l'acteur sur ce qu'il entreprend) et l'objectivité d'une cause (le contexte sociopolitique et les raisons d'agir). Les parcours d'engagement

se construisent en effet à partir des systèmes d'articulation entre d'une part, les « évènements » survenus dans les biographies individuelles entendues en termes de « bifurcation » (Bessin *et al.*, 2010), d'« exit » (Hirschman, 1970), de « réversibilités » (Rouleau-Berger, 1999) et les changements macrosociaux survenus dans les contextes de vie. Ces croisements entre la dimension macrosociale liée à certains évènements survenus dans les lieux de vie et le cadre microsocial de l'univers intime et familial d'interprétation et de pratique participent à modifier le sens des trajectoires d'engagement. Ces interactions agissent également progressivement sur les différentes formes de citoyenneté développées par les volontaires engagés dans des horizons d'action à la fois locaux, nationaux et transnationaux. Recourir à ce type de modèle implique surtout de renouer avec une conception du volontariat entendu comme processus biographique semi-ouvert qui laisse place à l'agir des acteurs dans un espace d'opportunités et de contraintes.



Il ressort également que le rapport positif ou négatif à l'orientation scolaire ou professionnelle antérieure a une influence certaine sur les motivations des futurs volontaires et sur la manière dont, au retour, ils peuvent et veulent mobiliser cette expérience. Une proportion non négligeable de jeunes adultes envisage le volontariat dans une logique de placement professionnel dans les champs de la coopération et de la solidarité internationale. Cette logique est plutôt mise en avant par des jeunes adultes avec des orientations choisies, ayant réalisé des études supérieures et/ou avec de premières expériences professionnelles. Les relations créées pendant leur mission peuvent alors être mobilisées pour l'obtention d'un emploi.

Pour d'autres, et ce peu importe le niveau d'études, les motivations mises en avant sont de l'ordre du moratoire (prendre le temps de réfléchir sur le futur). On retrouve parmi ces derniers, de nombreux jeunes adultes avec des orientations scolaires subies soit par le milieu scolaire soit par culture familiale, et par conséquent avec de premières expériences professionnelles mal vécues. Ce sont ces jeunes adultes en majorité qui se réorientent professionnellement lors du retour en France. L'expérience de volontariat correspond

alors à une ouverture des champs des possibles. Ouverture des possibles qui mérite d'être nuancée au regard de l'adéquation entre le profil du jeune et ses ambitions. Il sera par exemple bien plus aisé à un jeune peu ou pas diplômé de se réorienter dans les métiers du travail social (éducateur spécialisé, animateur, assistant social, etc.) que dans le champ de la coopération internationale, marché de l'emploi concurrentiel, avec en majorité des diplômés de niveau master.

Les volontaires à l'international, des jeunes pas comme les autres

Il convient de rappeler qu'étudier les parcours des volontaires nécessite de prendre en compte les effets de sélection

et de formation des associations. En effet, les profils et les socialisations préalables des jeunes ne sont pas les mêmes selon les finalités spécifiques associées au volontariat par les organisations qui les envoient. Certaines accordent une attention particulière à la capacité des volontaires à s'intégrer dans un environnement religieux, d'autres insistent plutôt sur la concorde entre la mission et les compétences techniques, ou à l'inverse sur l'absence de qualification des jeunes. À partir de ces critères implicites ou explicites, les publics sont donc différents tout comme le processus de formation et d'accompagnement que les volontaires vivent, processus ayant une influence sur la manière dont l'expé-

▼
Les anciens volontaires restent fortement investis au service des autres, mais les supports d'engagement diffèrent. L'investissement dans le champ professionnel est privilégié, que ce soit dans la continuité des parcours des volontaires ou que le volontariat ait (ré)orienté leurs choix professionnels.

rience de volontariat va être réinterprétée *a posteriori*.

Mais s'il y a un point commun à toutes les associations investies dans le volontariat, c'est bien l'engagement dans la solidarité. L'engagement ou le désir d'engagement est tout d'abord un critère de sélection en tant que tel pour les associations. Pour les volontaires, cette dimension est soit une motivation au départ, soit elle se construit tout au long de la mission. Cette dimension a des conséquences sur leur rapport au travail, mais aussi sur les secteurs professionnels dans lesquels ils s'orientent.

ENGAGEMENT ET LIEN SOCIAL

Le sentiment d'engagement à travers le travail

Avant la réalisation d'un volontariat solidaire à l'international, les jeunes adultes sont en grande proportion engagés comme bénévoles dans des associations, à travers leurs pratiques quotidiennes ou leurs activités professionnelles, ou encore dans des groupements religieux (voir figure). Après le volontariat, les jeunes adultes sont moins nombreux à considérer n'avoir aucun engagement (le pourcentage baisse de 3,8 %), ils sont également moins nombreux à être engagés à travers des groupements religieux (baisse

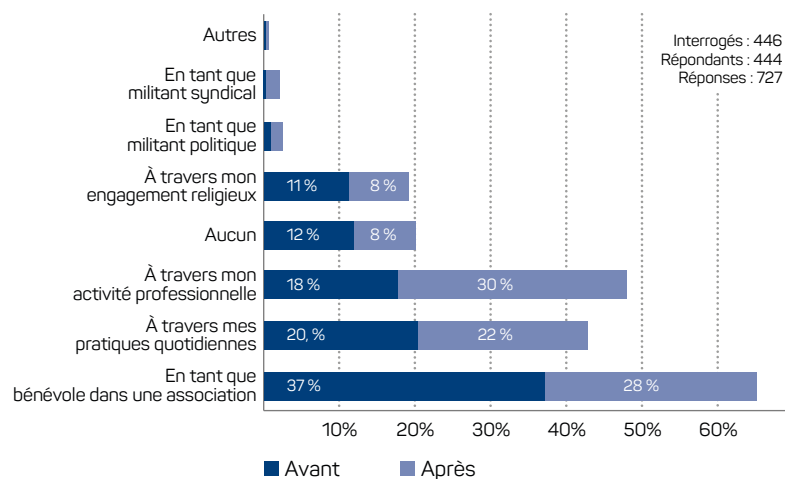
de 3,3 %) et en tant que bénévoles dans des associations (baisse de 9,2 %). En revanche, ils sont plus nombreux à être engagés comme militants politiques ou syndicaux (hausse de 2 %) et à travers leurs pratiques quotidiennes (hausse de 1,8 %). Mais l'augmentation la plus importante concerne le sentiment d'engagement à travers le travail : le taux de réponse augmente de 12,5 %. Cette évolution témoigne de la tendance chez les anciens volontaires à souhaiter concilier activité professionnelle et dimension éthique à travers le travail.

Les anciens volontaires restent donc fortement investis au service des autres, mais les supports d'engagement diffèrent. L'investissement dans le champ professionnel est privilégié, que ce soit dans la continuité des parcours des volontaires ou que le volontariat ait (ré)orienté leurs choix professionnels.

Le lien social comme valeur du travail

Le lien social, en tant que finalité du travail, s'observe dans les secteurs d'activité dans lesquels les anciens volontaires s'engagent majoritairement (voir figure en page suivante). Pour près de la moitié (48,1 %), ils travaillent dans les secteurs de l'éducation et de la formation, du sanitaire et social et de la solidarité internationale. À titre de comparaison, en 2011, l'INSEE recense 26,6 % de la

Les supports d'engagements avant et après le volontariat (VSI)



Source : enquête issue de la thèse de doctorat de C. Leroux, 2014.

population active travaillant dans les secteurs de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale². Les anciens volontaires sont donc bien plus nombreux à travailler dans des domaines dans lesquels l'autre constitue une finalité, ou encore où la relation à autrui est recherchée dans les modalités de l'exercice professionnel, comme l'évoque Daniel : « *Ce que me propose l'association me plaît*

2. www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=T13F047. Consulté le 18/04/2013.

▼
Le volontariat constitue aujourd'hui une manière à part entière de se former pour les diplômés de l'enseignement supérieur et n'est plus considéré comme une formation sur le tas réservée à des profils militants non diplômés.

Le volontariat : un modèle robuste

par Anne Le Naélou

Les pratiques professionnelles en vigueur dans le champ du développement évoluent vite. Une formalisation des modes d'action, une bureaucratisation des procédures, les principes d'une nouvelle gestion publique sont progressivement adoptés dans les divers univers professionnels du développement. Dans le même temps, les aspirations à travailler pour une cause, notamment de la part des jeunes diplômés, sont toujours aussi fortes et les sens accordés aux engagements sont sans cesse refaçonnés. Une enquête réalisée auprès de 279 jeunes diplômés de niveau master dans les domaines de la coopération et de la solidarité internationale, menée entre novembre 2009 et mars 2011*, livre des enseignements sur les trajectoires d'entrée dans les métiers.

Les jeunes diplômés qui s'expriment soulignent la difficulté à se positionner pour démarrer en l'absence d'un métier type dans ces secteurs.

Une part significative d'entre eux (un tiers des répondants) opte pour le volontariat. Avec la création du Service civique en 2010, le volontariat

constitue aujourd'hui une manière à part entière de se former pour les diplômés de l'enseignement supérieur et n'est plus considéré comme une formation sur le tas réservée à des profils militants non diplômés : « *Mon départ au Mali était une manière de prolonger logiquement ma formation de l'IEDES [Institut d'étude du développement économique et social] et surtout de trouver assez vite un emploi. Ce volontariat correspondait aux questions que l'on s'était posées en sociologie et en anthropologie, de ne pas "faire à la place" des autres et donc pour cela les connaître et prendre le temps et la peine d'écouter les problèmes tels qu'ils se les posent. Le renforcement de l'équipe sur place fut un échec mais c'était un début utile.* » (C., 29 ans, chargée de programme au siège parisien d'une organisation de solidarité internationale).

Au-delà de cette forme de socialisation professionnelle au secteur de l'aide, la nouveauté exprimée par les interrogés porte sur la montée en puissance d'un autre statut vers lequel les organismes employeurs poussent les jeunes

entrants : l'auto-entrepreneuriat. Certes, dans les milieux du développement, la figure du professionnel libéral a toujours existé ; il s'agit généralement de professionnels expérimentés, dotés d'un réseau susceptible d'assurer des contrats. L'enquête montre que ce statut entrepreneurial est désormais adopté par des entrants dans le domaine n'ayant, *a priori*, pas encore eu le temps de constituer un portefeuille de commandes. De fait, de plus en plus de jeunes diplômés sont ainsi contraints de se mettre en règle pour pouvoir facturer des « services » (études d'identification, évaluation, appui pour réponse à appel d'offres).

Le volontariat et l'auto-entrepreneuriat cohabitent. Ils exposent les jeunes diplômés d'aujourd'hui à des formes de précarité différentes, qui bouleversent les standards habituels ; l'entrepreneur associatif ou le volontaire sont de nouvelles figures caractéristiques des premières années des parcours professionnels repérées dans le panel.

* Au sein des activités de l'UMR Développement et Sociétés, université Paris-I-IRD.

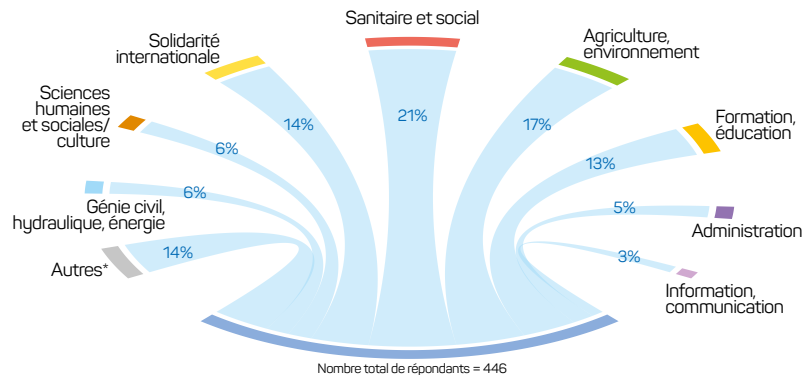


L'expérience de volontariat contribue à créer un *ethos* du travail basé sur des valeurs altruistes et en lien avec l'intérêt général.

énormément, le travail que je fais me plaît, les gens que j'accompagne, ça me plaît énormément, être dans ce rapport à l'humain tout le temps, dans cette prise de parole. On demande aux gens de nous parler, de se mettre un minimum à nu, et moi ce côté-là me passionne. » (Daniel, 24 ans, volontaire en Service civique).

Louis, après un master dans le domaine de la finance puis une mission de volontariat en microfinance, travaille aujourd'hui dans le même domaine au sein d'une association : « *J'aime bien donner du sens à ce que je fais et le sens, je l'ai par rapport à la satisfaction des gens avec qui je travaille et la reconnaissance que tu peux avoir parce que ça les fait avancer* » (Louis, 33 ans, chargé de mission).

Secteurs d'activités professionnelles à l'issue du volontariat (VSI)



* Catégorie « autres » regroupe les réponses « autres » non spécifiées et les secteurs d'activités concernant moins de 3 % des individus (droit, économie et finance, architecture et urbanisme, logistique et mécanique, informatique).

Source : enquête issue de la thèse de doctorat de C. Leroux, 2014.

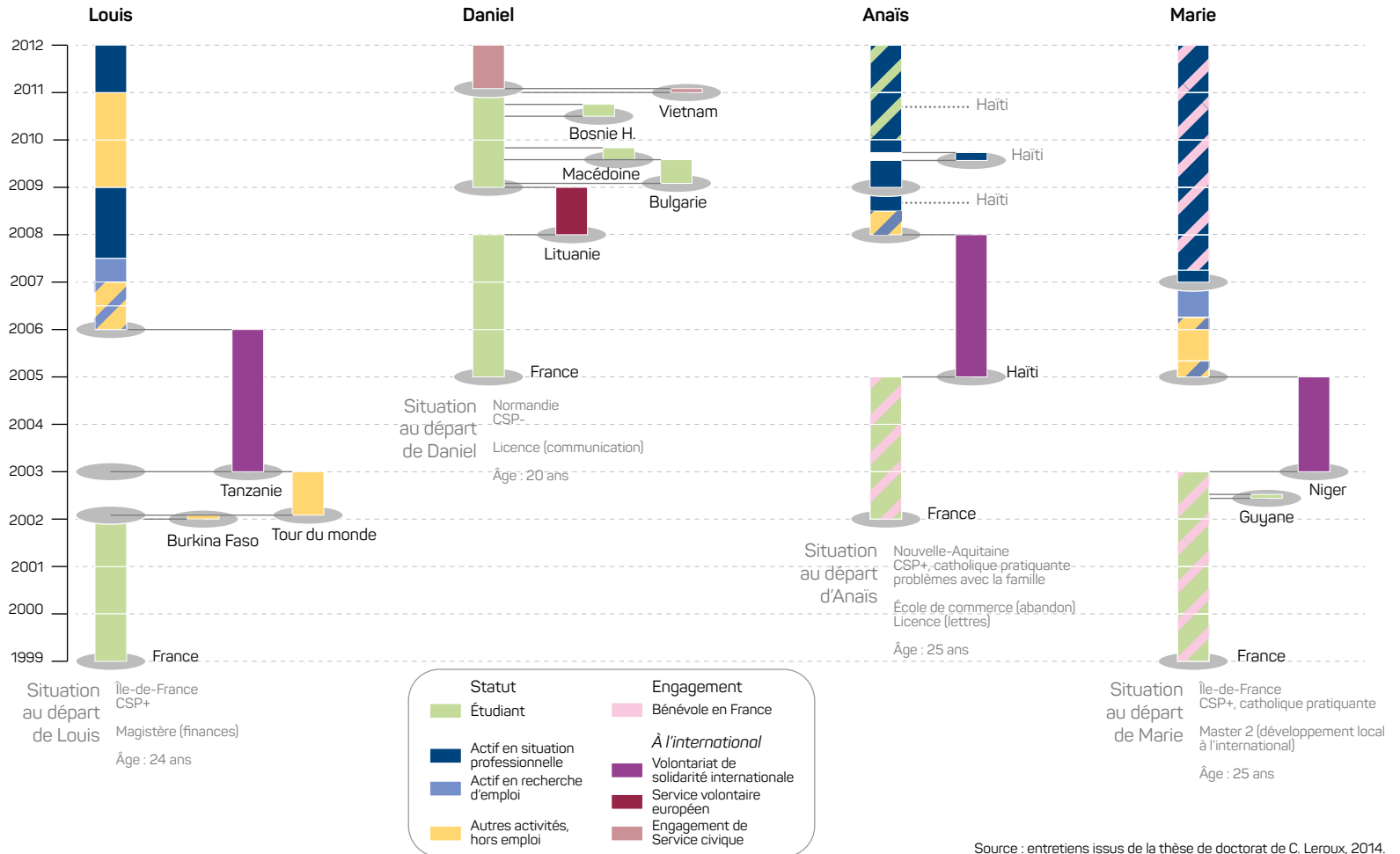
L'expérience de volontariat contribue donc à créer un *ethos* du travail basé sur des valeurs altruistes et en lien avec l'intérêt général. Le lien social apparaît à la fois comme une dimension du travail recherchée par les individus dans leur activité professionnelle, et à la fois comme une finalité de leur travail, à l'issue de l'expérience de volontariat.

Les effets et les impacts d'une expérience de volontariat à l'international sur les parcours professionnels des jeunes adultes sont donc fonctions de

certaines facteurs et, en premier lieu, des effets conjugués de socialisations préalables, de sélection et de formation des associations.

Que le volontariat s'inscrive déjà dans des parcours de solidarité ou qu'il en constitue le point de départ, l'étude des parcours professionnels des anciens volontaires montre que la finalité de leurs actions, menées dans le cadre d'un volontariat et dans la suite de leurs parcours professionnels, est orientée à travers la valeur du lien social et l'intérêt général. ■

Quatre parcours biographiques de volontaires



Source : entretiens issus de la thèse de doctorat de C. Leroux, 2014.

▼
L'expatriation solidaire donne l'occasion à ceux qui la vivent d'expérimenter et d'acquérir de nouvelles capacités qui s'inscrivent dans des dimensions éthiques, politiques et pédagogiques.

Parcours singuliers de l'expatriation volontaire

par Françoise Materne

En 2013, le Comité de liaison des ONG de volontariat (CLONG Volontariat) a commandité une étude sur les effets de l'expatriation solidaire*. Cette étude qualitative a porté sur les parcours de vie de volontaires, salariés et bénévoles de solidarité internationale envoyés par des organisations membres du CLONG Volontariat : 55 entretiens ont été réalisés auprès d'expatriés partis entre 1980 et 2005, et 13 entretiens avec des responsables d'ONG membres du CLONG. Quatre types de parcours ont pu être identifiés.

► **La construction de son être social :** il s'agit de jeunes adultes au sortir des études dont c'est souvent la première expérience d'expatriation significative. Ils souhaitent avant tout découvrir d'autres réalités dans un milieu culturel nouveau. Ils sont disponibles à la rencontre et à l'échange qui les questionnent sur leur identité, leur vision du monde, leur culture. L'expatriation est une expérience individuelle où la distance géographique ouvre à la distance critique face à leurs références originelles. Cette double distance les

conduit à revisiter leur posture sociale au retour en France.

► **L'enrichissement professionnel :** les expatriés ont plutôt entre 30 et 40 ans. Ils ont un métier et des expériences professionnelles significatives en France. Leur expatriation dure entre cinq et dix années, voire plus, sous la forme de missions successives.

On retrouve des personnes qui ont d'emblée opté pour exercer leur métier à l'international. L'expérience enrichit et renforce leurs compétences techniques. L'investissement et l'engagement sont importants.

► **Recentrer sa vie :** on retrouve dans cette catégorie des personnes qui à un moment donné de leur parcours optent pour une autre manière de vivre. L'expatriation solidaire correspond à un souhait de rompre avec leur mode de vie. Une recherche d'essentiel qui va bien au-delà du désir de « tourner une page » et qui peut se traduire par des reconversions professionnelles.

► **Solidaires dans la durée :** ces personnes en fin de carrière professionnelle ou à la retraite

décident de s'engager pour mettre leurs compétences et leurs acquis au service de la solidarité internationale. Ce sont souvent des expériences de courte durée. Celles-ci représentent des vecteurs forts dans l'éveil citoyen aux enjeux d'une mondialisation solidaire.

L'expatriation solidaire donne donc l'occasion à ceux qui la vivent d'expérimenter et d'acquérir de nouvelles capacités qui s'inscrivent dans trois dimensions :

► **éthique** à travers la manière d'être dans le monde, de sentir et de percevoir l'action, d'être avec l'autre et les autres ;

► **politique** à travers une prise de conscience et un esprit critique qui interrogent les façons de faire et d'agir ;

► **pédagogique** : l'expatriation est source d'apprentissages diversifiés : celui de l'autonomie, de l'innovation, du travail en équipe, etc.

* L'étude (Durand, Rivera, 2013) est disponible sur www.clong-volontariat.org

BIBLIOGRAPHIE

- ▶ BESSIN M., BIDART C., GROSSETTI M. (dir.) (2010). *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*. Paris : La Découverte, coll. « Recherches ».

- ▶ DURAND F., RIVERA A. (2013). *L'expatriation solidaire : se construire et construire un monde commun*. Rapport CLONG Volontariat disponible sur : www.clong-volontariat.org/wp-content/uploads/2014/05/Expatriation-solidaire-Etude-du-Clong.pdf. Consulté le 10/12/2016.

- ▶ FILLIEULE O. (2001). « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. Post scriptum ». *Revue française de science politique*, 51, pp. 199-215.

- ▶ HIRSCHMAN A. (1970). *Défection et prise de parole. Théorie et applications*. Paris : Fayard.

- ▶ INSTITUT MONTAIGNE (2007). *Après Erasmus, Amicus... Pour un service civique universel européen*. Rapport disponible sur : www.institutmontaigne.org/res/files/publications/rapport_s_civique_internet.pdf. Consulté le 10/12/2016.

- ▶ LE NAELOU A. (2013). « Parcours de jeunes diplômés dans le champ du développement : "miroirs" d'un secteur qui change ». *Sociologies pratiques*, 27, pp. 43-57.

- ▶ LEROUX C. (2014). *Le volontariat solidaire à l'international. Une expérience formative à l'épreuve des parcours professionnels*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation. Paris : université Paris-Descartes.

- ▶ MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL, MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (2015). *Évaluation de politique publique portant sur l'engagement citoyen international des jeunes*. Rapport disponible sur : www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/societe-civile-et-volontariat/pour-aller-plus-loin/article/publication-du-rapport-d-evaluation-de-politique-publique-portant-sur-l. Consulté le 16/11/2016

- ▶ ROULLEAU-BERGER L. (1999). *Le travail en friche. Les mondes de la petite production urbaine*. La Tour-d'Aigues : L'Aube.



4

Enjeux et impacts locaux



IMPACTS DES VOLONTARIATS INTERNATIONAUX AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Les professionnels du secteur sont de plus en plus sollicités pour évaluer les impacts du volontariat auprès des communautés locales et sur le développement des territoires. Quelles méthodologies utiliser ? Quelles dimensions étudier ? Quels acteurs mobiliser ? Répondre à ces questions est le premier jalon pour donner de la valeur aux engagements volontaires.

par **Matina Deligianni**

En dépit de la longue histoire du volontariat international, il existe relativement peu de recherches sur son impact, et quasiment aucune sur celui des chantiers internationaux. Depuis 2012, Solidarités Jeunesses conduit une recherche sur l'impact de chantiers internationaux dans un premier temps auprès des volontaires et, depuis 2014, auprès de communautés locales. Ce travail associant à la fois des acteurs du volontariat international et des chercheurs a été mené en partenariat avec le Comité de coordination du service volontaire international¹, qui est à l'origine d'un premier travail sur l'impact auprès de communautés locales en 2013. Il a aussi été mené avec la participation de l'université de l'Illinois (États-Unis) et la contribution d'associations de volon-

riat international qui mettent en œuvre des projets dans douze pays à travers le monde.

Pourquoi mesurer l'impact du volontariat international ? Cette simple question révèle les difficultés soulevées par la mesure de l'impact. Le volontariat international se fonde sur des valeurs telles que la solidarité et l'altruisme. Peuvent-elles être mesurées ? Sont-elles mesurables ? Les acteurs du volontariat international considèrent d'une certaine manière que c'est ce qui ne peut pas être compté qui compte. Autrement dit, les apports et les changements que le volontariat international apporte aux personnes et aux communautés locales ne seraient pas quantifiables.

En effet, le volontariat international – et plus précisément les chantiers internationaux – contribue au développement des compétences culturelles et interculturelles à un moment où la compréhension interculturelle est devenue une ressource fondamentale à la vie sociale, essentielle dans l'appréhension et l'appréciation de la diversité de nos sociétés multiculturelles, et aussi importante que l'écriture et l'arithmétique. Les chantiers internationaux promeuvent la citoyenneté et la participation active, grâce au fonctionnement collectif et participatif qui constitue

un de leurs piliers. À travers la mise en œuvre d'actions concrètes, ils dépassent les intérêts individuels et sont au service du bien commun. Ils ont un effet positif sur la gestion des conflits, puisqu'ils ont la capacité de déconstruire des préjugés qui constituent le plus souvent une source de désaccords. Toutefois, peut-on démontrer que les chantiers internationaux ont toujours ce type d'effets ? Peut-on prouver par exemple que les jeunes sont davantage impliqués dans la société après avoir participé à un chantier ?

L'objectif principal de cette recherche réside dans la volonté de démontrer qu'un chantier international de deux à trois semaines peut être une expérience de transformation sociale ; il peut contribuer au développement d'aptitudes sociales et ouvrir de nouvelles perspectives, développer des initiatives locales qui répondent à des besoins concrets. Autrement dit, cette recherche vise à produire des données chiffrées qui démontrent que les chantiers internationaux contribuent à un vivre-ensemble pacifique.

MOBILISER DES MÉTHODOLOGIES PARTICIPATIVES ...

La recherche poursuivie pendant deux ans (2013-2015) a concerné l'impact des chantiers internationaux à la fois pour

les volontaires et les communautés locales. Nous nous concentrons ici sur la méthodologie et les résultats concernant les communautés locales.

Recherche-action et participation de l'ensemble des parties prenantes

Cette partie de la recherche, conduite entre avril et décembre 2015, est fondée sur des modèles et méthodes développés depuis 2014 à travers des projets internationaux combinant l'expertise académique en sciences sociales aux connaissances de professionnels et praticiens expérimentés. La technique principalement employée est l'entretien semi-directif avec des acteurs clés des communautés locales. Les entretiens se sont déroulés dans la langue des communautés d'accueil, ont été enregistrés, traduits en anglais et retranscrits pour être analysés. Au total, 53 entretiens ont été réalisés avec des partenaires locaux de 14 associations de volontariat international dans 12 pays². Ce qui représente 23 projets locaux, 65 représentants des communautés locales, 11 langues différentes et 846 pages d'entretiens, traduits et retranscrits.

Les projets sélectionnés ont été choisis par les chercheurs en accord avec l'organisation nationale des pays participant à la recherche. Pour sélectionner les



© Jérôme Lussseau / France Volontaires

► Le volontariat international contribue au développement des compétences culturelles et interculturelles.

partenaires, le critère principal retenu a été la fréquence des chantiers internationaux, postulant que les relations établies sur un moyen ou long terme permettent de mettre en évidence non seulement des résultats à court terme, mais aussi un impact à long terme. Un autre critère de sélection a été un partenariat pérenne avec des acteurs locaux afin de faciliter le choix des interviewés et d'avoir un terrain favorable. Le postulat à la base de ce critère est que cette

1. <http://ccvis.org/>

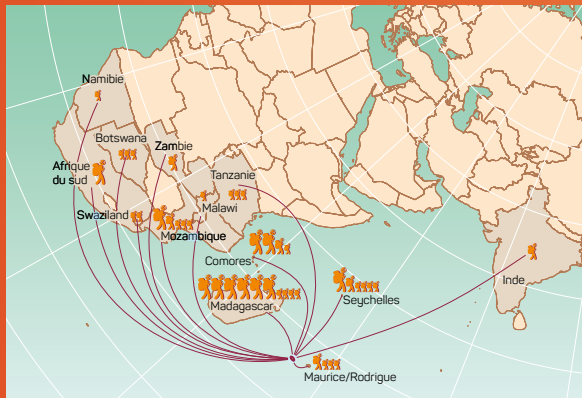
2. Belgique, France, Grèce, Italie, Espagne, Grande-Bretagne, République tchèque, Pologne, Indonésie, Corée du Sud, Mexique, États-Unis.

Synthèse d'étude

Comment les structures d'accueil malgaches perçoivent-elles les volontaires réunionnais ?

par Florence Ihaddadène

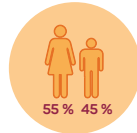
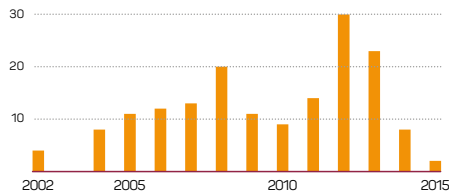
Les programmes réunionnais d'envoi de volontaires à l'international



Nombre de volontaires



Nombre d'envoi de volontaires par année



Source : France Volontaires, 2015.

Les relations entre Madagascar et La Réunion sont complexes et s'inscrivent dans une histoire tumultueuse : l'esclavagisme, les migrations clandestines, le tourisme sexuel, la corruption des élus et les multiples trafics ont compliqué les relations entre les deux îles « sœurs ». C'est pourtant l'un des pays de prédilection de la coopération réunionnaise et des volontariats internationaux depuis La Réunion. De 2002 à mars 2016, sur 187 volontaires, 72 sont partis en mission à Madagascar. De janvier à mars 2016, France Volontaires a commandité une étude sur les impacts des programmes réunionnais de volontariat international. Une mission dans la capitale malgache, Antananarivo, a permis de rencontrer les responsables et tuteurs de sept structures d'accueil. C'est sur la base de ces dix entretiens qu'il est possible de mettre en avant les points de vue de représentants d'organisations malgaches sur les volontaires qu'ils accueillent. Les structures d'accueil sont unanimes sur l'apport des volontaires en termes

de compétences et d'apports humains. Les volontaires sont décrits comme particulièrement compétents mais, paradoxalement, si les structures évoquent la peur de ne pas trouver localement certaines compétences, elles craignent également la concurrence des volontaires avec les salariés malgaches. Enfin, les inégalités de statuts et de niveau de vie entre salariés malgaches et volontaires peuvent être sources de frustration et de dévalorisation pour un certain nombre de salariés rencontrés. Le volontariat facilite la coopération entre Madagascar et La Réunion. Il permet une relation simplifiée avec la région d'envoi dans la pratique : certains décrivent des procédures simplifiées, d'autres un accès favorisé aux bons réseaux d'informations. En même temps, il facilite les relations interculturelles en humanisant et individualisant les relations. En contribuant à réduire les préjugés, le volontariat permet aussi de nouvelles coopérations économiques, dans le tourisme notamment. Néanmoins, les

responsables des structures jugent aussi le volontaire sur son mode de vie, parce qu'ils le considèrent comme un représentant de l'organisation. Or, cet aspect de la mission n'est pas toujours bien compris par les volontaires eux-mêmes.

Malgré des tensions liées à l'histoire des relations entre les îles sœurs, le volontariat permet de développer, à court comme à long terme, une coopération qui semble profiter tout autant à La Réunion qu'à Madagascar. Un directeur de structure culturelle explique : « *Les enjeux qui sont liés à ces programmes de volontariat sont très positifs pour nous parce que ça nous permet d'avoir un lien avec une région, avec des collectivités territoriales françaises que nous n'aurions que de manière extrêmement distante si nous étions dans un pays non limitrophe, puisque le constat a été fait que les liens culturels, les liens éducatifs, les liens de formation qui devraient exister entre Madagascar et La Réunion ne sont pas aussi denses et solides qu'ils pourraient l'être.* »

confiance réciproque permettrait des contributions honnêtes, à la fois positives et négatives. Cela a également permis d'inclure dans la recherche une diversité d'acteurs et de relations de partenariats. Pour chacun des projets sélectionnés, des entretiens ont été conduits avec deux à trois personnes clés de la communauté : des représentants d'institutions publiques, des organisations de la société civile, des membres de la communauté locale, des bénévoles et des animateurs de l'action. La thématique des actions a aussi été prise en compte dans la sélection des projets afin qu'ils puissent représenter la variété des thématiques de chantiers internationaux : projets environnementaux, de rénovation et de préservation du patrimoine, sociaux et éducatifs. Enfin, une grande variété en termes de durée de mise en œuvre est représentée dans la recherche, correspondant à des projets réalisés depuis un à seize ans.

Un processus d'analyse participatif

La recherche a utilisé une méthode d'analyse innovante se développant dans le milieu académique, en harmonie avec les valeurs de la recherche participative, des perspectives autochtones et de la recherche-action communautaire. Il s'agit de l'analyse par-

ticipative, rendue possible grâce à une première formation de sept jours aux Philippines afin de développer les capacités en recherche des participants. Cette formation a permis de produire de nouveaux éclairages à travers l'implication de professionnels des associations d'accueil dans les pays concernés. Dans l'esprit de la recherche-action, les mêmes personnes – professionnelles et bénévoles – ont ensuite contribué collectivement à l'analyse des données durant un atelier de quatre jours en Grèce.

Ces différentes étapes ont permis la préparation et la réalisation du codage qualitatif des données sans utilisation de logiciel d'analyse. Pour cela, une grille de codage a été réalisée en se basant sur les résultats identifiés préalablement et listés en colonnes dans un tableau. Les praticiens chercheurs ont ensuite confronté ces résultats à travers l'analyse indépendante de chaque entretien par deux personnes différentes. Ensuite, le schéma initial de codage a été partiellement révisé, permettant le cas échéant d'introduire de nouveaux éléments qui n'étaient pas présents à l'origine. L'ensemble du processus a été supervisé par des chercheurs pilotes de l'étude. Leur rôle a enfin été de valider l'exactitude de l'analyse qualitative finale.

... POUR FAIRE ÉMERGER DES IMPACTS QUANTIFIABLES ET PARTAGÉS

Le but de cette recherche est de démontrer que les chantiers internationaux produisent des changements – autrement dit, ont un impact – en relation avec les principaux objectifs poursuivis par le volontariat.

- ▶ Les chantiers internationaux ont-ils un impact sur les compétences culturelles et interculturelles de la communauté locale ?
- ▶ Renforcent-ils la participation et la citoyenneté active des membres de la communauté locale ?
- ▶ Constituent-ils un outil pour la gestion de conflits au sein de la communauté locale ?
- ▶ Les réalisations techniques accomplies lors des chantiers produisent-elles des effets à long terme ?

Une plus grande tolérance aux autres cultures

La quasi-totalité des interviewés (98 %) déclare que les chantiers internationaux produisent des changements positifs au niveau des perceptions culturelles et interculturelles. Ce type de changement est mentionné en moyenne quatre fois à chacun des entretiens. Comme le souligne un ancien maire d'une commune française : « Il

y a quelqu'un qui me disait : "Ah qu'est-ce qu'ils sont bien ces jeunes ! Même les Algériennes." Ah là, je me suis dit : "Tu as gagné ton pari." Parce qu'en fait, c'est bien ça, le but. »

Une participation à la vie de la cité accrue

Près de 80 % des individus interrogés soulignent que les chantiers internationaux ont un impact positif en matière de participation des populations locales dans les affaires publiques, la vie associative, les initiatives locales. Selon les propos d'un partenaire local d'une ville indienne : « *Au début, nous avons organisé une journée internationale de nettoyage de la côte impliquant des bénévoles indiens et des volontaires, mais maintenant, chaque année, ce programme se poursuit comme une tradition. Chaque année, de jeunes locaux, le gouvernement local et des membres de la communauté organisent eux-mêmes une journée de nettoyage de la plage dans leur village.* »

La régulation des conflits

Plus d'un tiers des personnes (environ 40 %) considère que les chantiers ont un impact dans la gestion de conflits au sein de la communauté. Selon un représentant du service jeunesse d'une ville française : « *Le chantier internatio-*

nal participe également à la régulation des conflits, pas au point de pouvoir les résoudre, mais au moins de les réguler. »

Des réalisations utiles pour les communautés

Enfin, pour 92 % des personnes enquêtées, le travail technique réalisé a des impacts concrets car il est pertinent et en lien avec les besoins de la communauté locale. Comme l'indique un partenaire local en Indonésie : « *L'impact de la mini-bibliothèque est que les enfants ont développé l'intérêt et l'habitude de lire. Même si ce n'est pas encore le cas pour tous les enfants, j'en vois de plus en plus qui restent lire quelque chose ici. Pas seulement pendant le chantier international, cela arrive encore aujourd'hui.* »

PERSPECTIVES

Cette recherche n'a pas seulement permis de produire des données chiffrées sur l'impact du volontariat international

au niveau des communautés locales. Elle a également contribué à développer les capacités des associations de volontariat dans le recueil et l'analyse de données. De plus, grâce aux entretiens réalisés, les associations impliquées ont pu réévaluer l'importance de leur action au niveau local, définir avec les partenaires locaux les besoins auxquels les actions de volontariat devraient répondre et mieux préciser leurs objectifs. Ce travail de recherche a mobilisé des ressources considérables, compte tenu du nombre d'acteurs impliqués et des différentes zones géographiques. Il a toutefois permis de développer des outils dont les associations pourraient se saisir et qu'elles pourraient appliquer au niveau local. Enfin, la recherche a révélé l'importance de l'évaluation de l'impact comme moyen d'améliorer les projets de volontariat et de renforcer la coopération avec toutes les parties prenantes. ■

La quasi-totalité des interviewés déclare que les chantiers internationaux produisent des changements positifs en termes de perceptions culturelles et interculturelles.



LES MODALITÉS PARTENARIALES, DES ENJEUX CLÉS POUR LE VOLONTARIAT À L'INTERNATIONAL

Modalités partenariales et maillage des acteurs sont des enjeux clés pour assurer la bonne réalisation des missions et la pertinence de celles-ci sur les terrains d'intervention.

par **Élise Drouet**

Chaque année, les Scouts et Guides de France (SGDF) envoient plus de 3000 jeunes à l'étranger, dont un tiers dans des pays non-européens. Environ deux cents chantiers sont réalisés à l'international, composés d'équipes de trois à sept jeunes âgés de 18 à 21 ans. Les chantiers à l'international sont réalisés à un moment particulier puisque ces expériences correspondent à la fin du parcours de jeune scout, appelé « compagnon » dans le scoutisme. Ces jeunes sont accueillis par des partenaires avec lesquels ils ont échangé durant plus d'un an avant leur départ. L'un des piliers de la méthode scout est la vie en équipe. Ces équipes se préparent et se forment pendant deux

ans en vue de réaliser leur chantier de solidarité internationale. Un chantier dure entre trois semaines et un mois pendant l'été. Sur le terrain, différents acteurs sont impliqués : le partenaire qui les accueille, les Scouts et Guides du pays (168 associations Scouts et Guides existent dans le monde) et la représentation de France Volontaires, s'il y en a une dans le pays, appelée Espace volontariats. Enfin, les chantiers se font aussi avec des associations locales non scouts ou guides. Durant toute cette expérience (de la préparation à la réalisation), c'est grâce à l'implication de tous ces acteurs que les projets se réalisent en toute sécurité.

PRÉPARER LES CHANTIERS : UNE ÉTAPE DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

Les chantiers de jeunes s'inscrivent dans un programme éducatif mondial de l'association appelé « Scouts du monde ». Il comprend quatre étapes : affirmer ses motivations ; se former ; vivre le projet ; et témoigner. Il vise plusieurs effets positifs : préparer les jeunes à la citoyenneté mondiale, ou encore leur permettre d'appartenir à une communauté mondiale de jeunes suivant le même parcours. L'objectif est donc de partager avec des pairs une expérience similaire.



© Jérémie Lusseau / France Volontaires

► Le chantier se vit pendant trois semaines à un mois dans le pays choisi.

Quatre étapes sont nécessaires pour garantir un chantier de qualité :

► **Affirmer ses motivations** : les jeunes expriment leurs motivations dans une fiche d'intention. Ils indiquent aussi les types de chantiers qu'ils souhaitent réaliser, soit un chantier dans le champ de la paix et des droits de l'Homme, de l'environnement ou du développement.

► **Se former** : lors de la première année, les jeunes suivent une formation de gestion de projets (budget, planification, communication, financement). Celle-

ci doit faciliter la bonne réalisation du chantier puisqu'ils doivent eux-mêmes trouver les financements de leur projet. Lors de la deuxième année, ils suivent une formation à la rencontre interculturelle et interreligieuse, et à la gestion d'un projet de solidarité internationale. Des ateliers sur la sécurité, la santé et le partenariat sont également dispensés.

► **Vivre le projet** : le chantier se vit pendant trois semaines à un mois dans le pays choisi. Il est réalisé avec un partenaire scout ou non.

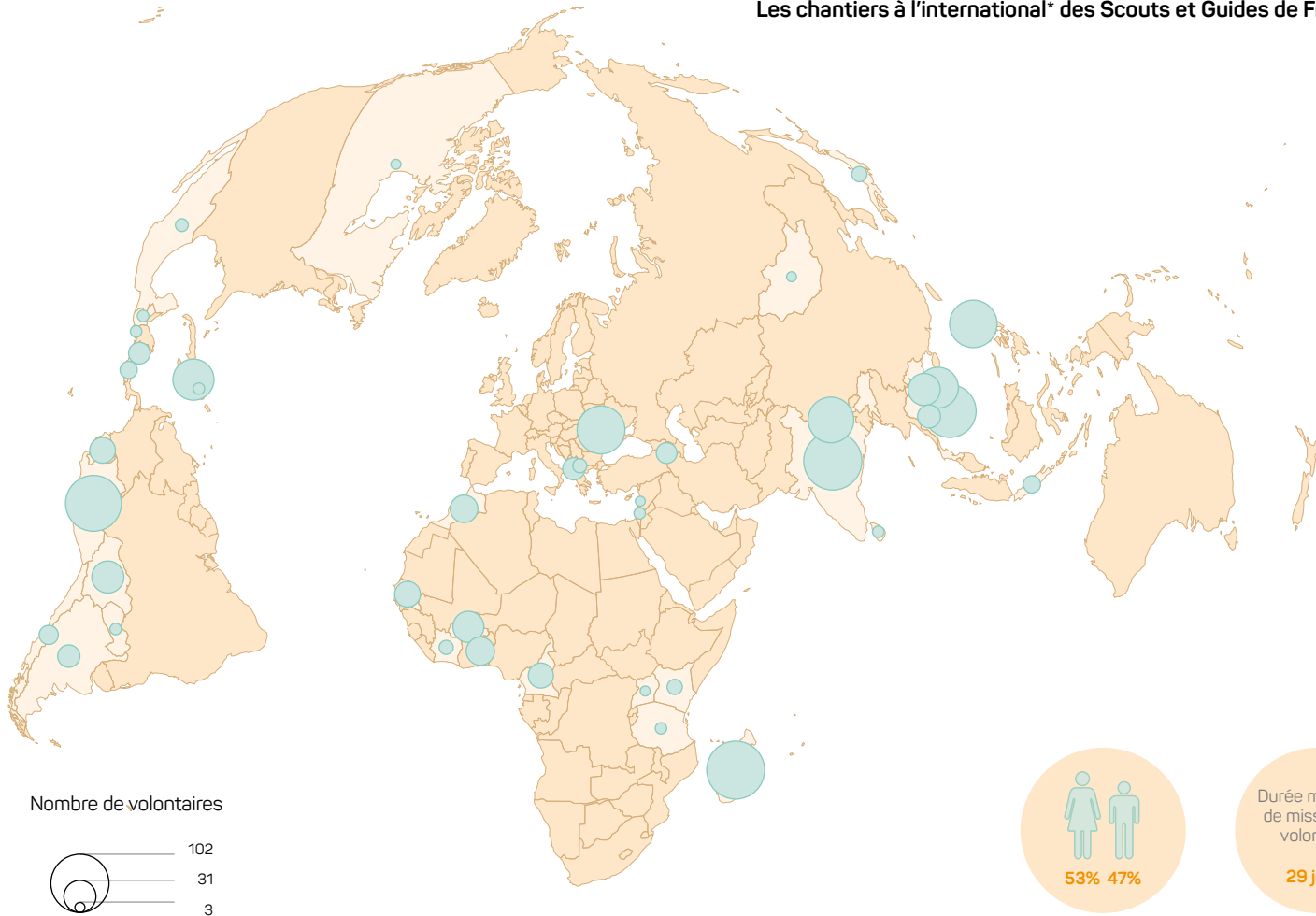
► **Témoigner** : au retour, une évaluation est faite avec les accompagnateurs locaux. Les jeunes sont ensuite invités à témoigner devant l'association locale et leurs proches. Parfois, ils témoignent également dans d'autres Espaces, par exemple, lors du Festival des solidarités¹, évènement national qui se déroule en novembre.

Les équipes de jeunes sont accompagnées tout au long du parcours. L'association des Scouts et Guides de France se décline en associations locales sur l'ensemble du territoire. Les groupes de jeunes bénéficient ainsi d'un accompagnement de proximité. L'accompagnateur scout local aide l'équipe à monter son projet. Au niveau national, les jeunes sont suivis par un chargé de mission du service international plus spécifiquement responsable de la zone géographique où le chantier se déroulera.

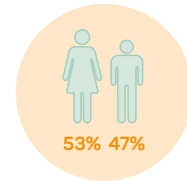
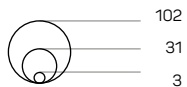
Louis témoigne sur sa propre expérience de préparation : « *On est une équipe de six jeunes entre 18 et 19 ans. Deux ans avant le départ, on a commencé à travailler, donc à partir de septembre 2014. En fait, en 2014, c'est l'année où on a fait notre rentrée chez les compagnons. On a commencé à formuler ce projet la première année et la deuxième, nous avons travaillé sur le programme, les actions à mener là-bas, la recherche de contacts, les subventions, etc. Dès septembre 2014, on*

1. www.lasemaine.org

Les chantiers à l'international* des Scouts et Guides de France en 2015



Nombre de volontaires



Durée moyenne de mission par volontaire

29 jours

Fait avec Phlicarto - <http://phlicarto.free.fr>

* Envoi à l'étranger, hors Espace économique européen.

Source : SGDF, 2016.

Pourquoi réfléchir aux modalités de partenariats ?

par Guillaume Nicolas

Les modes d'action des associations de solidarité internationale sont divers, même si toutes cherchent la plus grande efficacité : intervention directe sur place avec des salariés, envoi de fonds ou de matériel depuis l'étranger, envoi de volontaires, etc. Tous ces modèles peuvent être pertinents à la condition qu'ils soient maîtrisés et choisis dans l'intérêt premier des bénéficiaires.

Le Comité de liaison des ONG de volontariat (CLONG Volontariat*), réunissant des associations impliquées dans l'envoi de volontaires en mission de longue durée (en coopération au développement ou d'urgence humanitaire), est à l'origine d'une réflexion visant à analyser son modèle privilégié : l'envoi de volontaires ou d'expatriés auprès de partenaires locaux. Ce modèle repose sur une conviction forte : le partenaire local est le plus à même d'analyser et d'exprimer ses besoins en compétences. L'association d'envoi de volontaires ou d'expatriés solidaires, en lien avec le partenaire, identifie alors le profil adéquat, le prépare et le forme à sa mission.

Il n'y a donc pas nécessairement dans ce modèle une intervention directe ou un projet en propre de l'association, mais un appui au partenaire via des ressources humaines qualifiées pour des durées généralement comprises entre un et deux ans.

À partir de cette modalité d'action privilégiée, les membres du CLONG Volontariat souhaitent vérifier sa pertinence, en particulier du point de vue du partenaire, et identifier les facteurs de réussite de ce modèle. Comment doit se jouer le triptyque « partenaire - ONG - volontaire/expatrié » ? En quoi et comment ces trois acteurs œuvrent-ils le plus efficacement pour la cause qui est en jeu, en matière d'environnement, d'éducation, de santé, etc. ? Pour cela, les membres du CLONG Volontariat se mobilisent pour partager leurs pratiques, se questionner et questionner leurs partenaires. L'objectif est que chaque association améliore ses pratiques partenariales et les valorise auprès de toutes les parties prenantes.

* www.clong-volontariat.org

a échangé sur nos envies et sur le type d'actions que l'on souhaitait mener. Au final, on s'est accordé pour séparer notre projet en deux axes : animation et construction. Après un vote, nous avons décidé de partir en Équateur avec une association locale. On a alors vu ce que l'on ferait exactement avec l'association, en essayant de trouver quelque chose qui nous plaise et surtout, qui soit utile pour eux. On est aussi entré en contact assez tôt avec les scouts équatoriens avec des échanges Skype, ce qui nous a permis de tisser des liens avant de se rencontrer. Nous sommes allés aux deux week-ends de formation de départ à l'étranger organisés par les SGDF. Tout au long de la préparation du projet, pendant les deux ans, des accompagnateurs nous ont motivés et aidés. Ils étaient présents à chaque réunion mensuelle qui se passait d'ailleurs à leur domicile. Ces réunions avaient pour objectif de voir comment le projet avançait, et faire un point avec les accompagnateurs. Au retour, on a témoigné devant eux et aussi dans un magazine. »

CO-CONSTRUCTION DES CHANTIERS : UNE ÉTAPE DE COMPRÉHENSION ET DE SÉCURISATION

Lorsque la situation géopolitique pose question dans un pays, le service international des Scouts et Guides de France peut prendre la décision de refuser le départ des jeunes dans une zone, ou de

le conditionner au respect de précautions particulières. Pour cela, l'association s'appuie sur différents partenaires.

Les partenaires locaux Scouts et Guides

Dans les pays où les partenariats sont forts avec les associations Scouts et Guides, ce sont elles qui sont garantes de la sécurité des jeunes. C'est également avec elles que l'association échange sur la possibilité de départ dans une zone et les conditions nécessaires pour accueillir les jeunes. Les Scouts et les Guides sont généralement reconnus dans leur pays et disposent d'une connaissance fine des réalités en étant présents sur l'ensemble du territoire. Dans les pays considérés à risque, les partenaires sont en lien avec les services de l'ambassade. En dehors des pays européens, ils travaillent en étroite relation avec l'association France Volontaires à travers les Espaces volontariats.

Être accompagné par une association nationale des Scouts ou Guides est une garantie de sécurité dans la majorité des pays. C'est pourquoi, dans certains cas, il peut être exigé que les jeunes réalisent leur projet exclusivement avec l'association nationale. Dans le cas où le chantier est réalisé avec d'autres partenaires, l'équipe de jeunes et son

partenaire entrent en contact avec l'association scoute ou guide du pays et avec l'Espace volontariats de France Volontaires.

Enfin, dans les cas particuliers où il n'y a pas de partenariat avec l'association nationale Scouts et Guides, le partenaire accueillant les jeunes est garant de leur sécurité avec l'Espace volontariats. Le service international des Scouts et Guides de France prend alors contact avec le partenaire et l'Espace volontariats pour s'assurer de la fiabilité du partenaire d'accueil.

Les organisations d'appui

Les Espaces volontariats animés par France Volontaires occupent une place non négligeable, tant au niveau de la préparation que de la réalisation même des chantiers. En effet, l'association est mandatée par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international pour s'assurer de la bonne réalisation des missions de volontariat et des chantiers dans la vingtaine de pays où elle est présente. Par ailleurs, les Scouts et Guides de France sont membres fondateurs de France Volontaires. Dans le cas des chantiers internationaux, les Espaces volontariats sont en lien étroit avec les associations locales Scouts et Guides dans le pays d'accueil. Enfin, d'autres associations

▼

« Pour les jeunes Malgaches, elles n'ont pas voyagé en dehors du pays, mais ces échanges leur permettent de vivre la dimension internationale du scoutisme et du guidisme. Les effets bénéfiques ne sont pas seulement individuels, mais participent également au développement de leur groupe et, dans un sens plus large, de leur communauté. »

Patricia, responsable des Guides catholiques de Madagascar.

présentes dans un pays peuvent être consultées, ainsi que des volontaires. Ce maillage partenarial permet la bonne réalisation des missions et des échanges entre jeunes, comme en témoigne Patricia, responsable internationale chez les Guides catholiques de Madagascar : « L'association Fanilon'i Madagasikara accueille des compagnons tous les ans. Ce partenariat a des effets positifs aussi bien pour les Malgaches que pour les Français. Bien entendu, il y a des moments marquants, des difficultés à surmonter, mais les expériences restent enrichissantes et inoubliables. Pour les jeunes filles, il s'agit de renforcer leurs compétences personnelles à travers la réalisation des projets ou juste en

pratiquant une langue étrangère. Elles y améliorent aussi leurs compétences interculturelles. Pour les jeunes Malgaches, elles n'ont pas voyagé en dehors du pays, mais ces échanges leur permettent de vivre la dimension internationale du scoutisme et du guidisme. Les effets bénéfiques ne sont pas seulement individuels, mais participent également au développement de leur groupe et, dans un sens plus large, de leur communauté. D'un autre côté, nous constatons souvent que les jeunes Français apprennent à vivre des expériences dans un monde très différent, très loin de leur confort habituel. Cela les aide forcément à comprendre et à vivre d'autres réalités, accentuant un sens d'indépendance et des responsabilités. »

CONCLUSION

La préparation longue d'un chantier à l'international chez les Scouts et Guides de France doit pouvoir servir aux jeunes d'un point de vue à la fois individuel et collectif. Cette préparation leur permet de développer et d'approfondir différents apprentissages acquis tout au long de leur parcours de scoutisme : gestion de projet, organisation entre pairs, etc. Le chantier en tant que tel est une expérience interculturelle qui favorise l'ouverture au monde et la compréhension d'autres cultures. Les chantiers permettent également la rencontre entre pairs et s'avèrent bénéfiques tant pour ceux qui accueillent que pour ceux qui partent.

L'implication de différents partenaires et d'acteurs tout au long de l'expérience est un gage de sécurité pour la réalisation du chantier. Le faible nombre d'incidents recensés (un en 2016 et un en 2015) prouve que les jeunes peuvent partir en confiance et facilite l'adhésion des parents à leur projet. ■

Gérer les impacts du développement : un élargissement des partenariats et des financements ?

par David Leyle

Les missions des volontaires s'insèrent généralement dans des processus de développement économique, social ou culturel. Impulser des dynamiques de développement est un leitmotiv fort des missions réalisées. Mais le développement produit aussi des impacts négatifs, notamment dans les projets d'utilité publique à grande échelle, dans divers secteurs (production et transport électrique, irrigation, exploitation minière ou forestière, etc.). Ces projets sont généralement le fait de techniciens, de professionnels du développement (bureaux d'étude, compagnies privées), de bailleurs de fonds (publics ou privés) ou d'agences nationales, qui en assurent la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Si certains de ces projets font l'objet de critiques de la part de la société civile et des parties

prenantes communautaires, leur intérêt public et leur ancrage territorial et économique les légitiment, tout au moins d'un point de vue légal. Si ces projets ont des impacts positifs (emploi, fourniture d'énergie, transports, croissance économique, etc.), ils sont également vecteurs d'impacts négatifs (nuisances, déplacement de population, changement économique et social accéléré, etc.), lesquels font l'objet d'études environnementales et sociales financées par les opérateurs, destinées à les identifier et à proposer des mesures de mitigation. Cependant, dans la mise en œuvre de ces mesures, les opérateurs, les parties prenantes communautaires et les personnes directement affectées manquent souvent de capacités en gestion de projet et en communication ; fonction que la société civile et les

ONG peuvent jouer avec succès. De nombreux opérateurs publics et privés font ainsi appel aux ONG locales pour faciliter la relation communautaire et la réalisation de compensations par le biais de projets de développement, avec des réussites variables. C'est un secteur du développement où les volontariats français sont généralement absents. Il existe pourtant des perspectives de partenariats, des compétences à valoriser, des légitimités d'actions et des sources de financements. Contribuer à la réussite des relations communautaires et à l'efficacité de mesures compensatoires des impacts de projets de développement représente ainsi un champ d'action potentiel pour les engagements volontaires et solidaires à l'international.



LA MOBILISATION DE VOLONTAIRES INTERNATIONAUX EN FRANCE

Bien que la pratique soit ancienne, la loi relative au Service civique encourage l'accueil de volontaires étrangers en France. Cela questionne les modalités partenariales et le fonctionnement des associations.

par **François Grolier**

1. Article 8, L. 120-4 : www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2010/3/10/2010-241/jo/texte. Consulté le 24/10/2016.

Depuis bien longtemps, les réseaux européens de volontariat international accueillent des volontaires extracommunautaires pour des actions de courte durée (chantiers), mais aussi de longue durée en dehors de tout dispositif ou statut. Alors que le Service volontaire européen permettait également l'accueil de volontaires étrangers, avec la loi du 10 mars 2010 relative au Service civique, un statut et des financements de l'État français deviennent accessibles pour mobiliser en France des volontaires internationaux. À travers son article 8, elle introduit le principe de réciprocité : « La condition de durée de résidence ne s'applique pas aux personnes étrangères volontaires lorsque des volontaires français sont affectés dans les pays dont ces personnes sont ressortissantes, sous réserve des dispositions régissant l'entrée et le sé-

jour des étrangers en France¹ ». Un volontaire extracommunautaire peut ainsi réaliser un engagement de Service civique en France sous réserve que des Français réalisent un volontariat dans le pays dont il est le ressortissant.

En 2014, Cool'eurs du Monde, association d'éducation populaire aquitaine qui accompagne des projets de jeunes à l'international, met en œuvre le projet Weccee (« échange » en wolof) en partenariat avec l'Espace volontariats du Sénégal. La première année, ce sont neuf Sénégalais et dix Français qui participent à cet échange, reconduit tous les ans, avec des temps de mission dans chacun des deux pays. Plus qu'un projet d'accueil en France de volontaires sénégalais, c'est un projet d'échanges mutuels, créant un collectif de jeunes franco-sénégalais, en binômes sur des missions en France et au Sénégal. Depuis 2016, ce projet fait l'objet d'une démarche de capitalisation, à laquelle contribuent tous ses acteurs, en France comme au Sénégal, sous divers formats (entretiens individuels, entretiens collectifs et ateliers d'échanges autour de thématiques arrêtées collectivement). À partir de leur expérience, l'objectif est de formuler des bonnes pratiques à diffuser auprès d'organisations souhaitant développer des projets d'accueil de volontaires internationaux en France.

Anima'terre jeunesse, une démarche d'intégration socioprofessionnelle à quatre territoires

par Sarah Toczek

Démarche d'échange interculturel, Anima'terre jeunesse* vise à développer la politique jeunesse de quatre territoires (les départements de Savoie en France, d'Arges en Roumanie, de Bignona au Sénégal et la commune de Dessalines en Haïti), en améliorant la place sociale des jeunes et en favorisant leur insertion professionnelle. Cette démarche s'adresse à la fois aux acteurs jeunesse (professionnels, élus, techniciens) et aux jeunes à travers des séjours internationaux d'échange de pratiques et des formations. En s'impliquant dans Anima'terre, les jeunes souhaitent redonner de l'attrait à leur territoire rural et ainsi éviter l'exode de leurs pairs vers de plus grandes villes.

Depuis 2012, ce sont trente-cinq jeunes des coopérations qui ont pu ainsi participer à des échanges à l'international, notamment des jeunes de Savoie. Sélectionnés sur la base de leurs motivations et de leur implication, ils partent en binômes ou trinômes mixtes (nationalité et sexe). Ils sont accueillis durant deux à trois semaines au sein de structures jeunesse ou sur des temps de formation (formation

BAFA, formation prévention, etc.). À l'issue de quatre années d'expérience, nous remarquons l'effet « accélérateur de changement » que représentent ces courtes mobilités. Les jeunes développent des compétences souvent oubliées de l'Éducation nationale : confiance en soi, autonomie, prise d'initiative, adaptabilité, ouverture aux autres, autoreprésentation. La rencontre interculturelle leur permet de prendre du recul sur leur contexte, les interroge sur leur façon de faire, leur apporte de nouvelles idées.

À leur retour, ces idées se concrétisent grâce à l'accompagnement des acteurs jeunesse. On dénombre, dans les coopérations, 150 jeunes formés et structurés en mouvements de jeunesse afin d'agir « par et pour les jeunes ». Plus de 1 200 enfants et adolescents ont participé à des activités socioéducatives et 50 projets de jeunes d'intérêt général ont été accompagnés et réalisés.

Depuis quatre ans, le regard porté sur les jeunes commence à changer, tout comme le rôle qu'ils jouent. Aujourd'hui, à Bignona, au Sénégal, on appelle les jeunes engagés dans

Anima'terre les « relais jeunes », ceux qui tissent des liens entre les aspirations des jeunes et leurs réalisations. Les compétences et la méthodologie de projet acquises à travers ces premiers engagements citoyens pour la jeunesse influencent également leurs parcours professionnels. Plusieurs jeunes, notamment des femmes, ont démarré une activité économique (vente, cuisine) ou ont été employés car reconnus comme fiables et autonomes : secrétariat de la préfecture, radio locale, équipes d'agents de surveillance, etc. Ces changements s'étendent jusqu'en Savoie, en particulier à travers le changement de regard des jeunes sur eux-mêmes.

*www.paysdesavoiesolidaires.org/main.php?module=news&site=site§ion=news&operation=view&news=5943_Animaterre&PHPSID=7dfbaf28b7622b8f3998c50c5ca0169

LE SENS DE LA RÉCIPROCITÉ

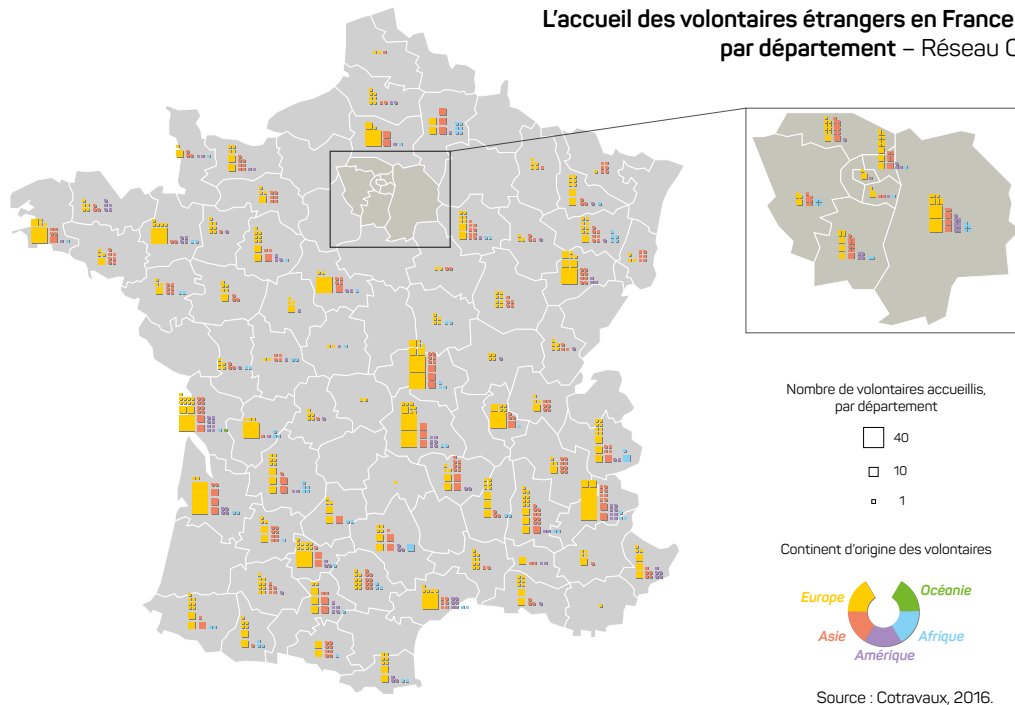
Une simple interrogation est à la base de ce projet d'échange de volontaires : si l'envoi de volontaires fonctionne dans un sens, pourquoi ne fonctionnerait-il pas dans l'autre ? L'interrogation est, en pratique, plus complexe qu'elle n'y paraît. Il ne s'agit pas uniquement d'accueillir des volontaires là où ils étaient uniquement envoyés auparavant, mais de repenser les missions de volontariat international. Il s'agit de réfléchir au-delà du rapport unidirectionnel basé sur une relation entre une structure d'envoi (française) et une structure d'accueil au Sud et sur une notion figée des partenariats. Cela nécessite de penser le principe de réciprocité dans sa globalité, touchant l'ensemble de l'organisation. Ce qui implique également des organisations flexibles et capables d'accueillir le changement.

Pour tendre vers cette réciprocité dans les échanges, il faut des organisations en France qui croient aux bénéfices de l'accueil de volontaires extracommunautaires, et derrière ces organisations, des valeurs qui sont aussi celles des personnes qui composent ces organisations. Dans le cas de Cool'eurs du Monde, l'engagement et le militantisme des salariés sont pour beaucoup dans la mise en place et le développement du

projet Weccee : « *Si on ne me payait pas, je le ferais bénévolement* » déclare d'ailleurs une salariée. Les répercussions de l'accueil de volontaires sénégalais sur le territoire aquitain dépassent les lignes et la temporalité définies lors du montage du projet, mais aussi les résultats attendus *stricto sensu*, engageant parfois les équipes au-delà de leur temps de travail. Sortir des échanges à sens

unique participe également à légitimer les activités de la structure, ainsi que les équipes en réimpulsant du sens et des valeurs aux activités de l'organisation et à ses salariés. Il ressort des échanges avec Cool'eurs du Monde qu'en accueillant pour la première fois de jeunes volontaires internationaux, la fonction d'envoi de volontaires français dans des pays partenaires est plus assumée, par

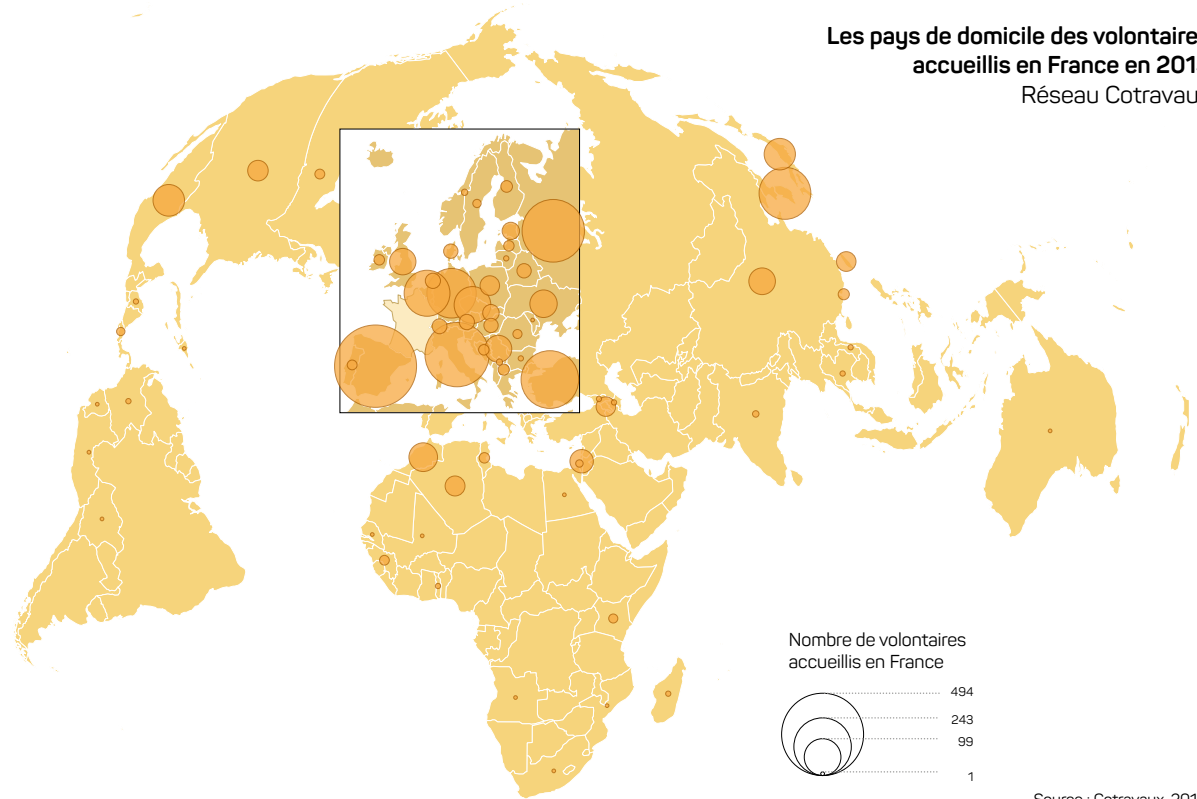
L'accueil des volontaires étrangers en France en 2015, par département – Réseau Cotravaux



l'établissement d'un équilibre et la volonté d'instaurer un réel échange entre partenaires. Cette fonction est mieux appréciée avec le changement de posture, de structure d'envoi à structure d'accueil.

Pour Cool'eurs du Monde, il est question avec ce projet de repenser « *le sens, comme direction pour la structure, et le sens, comme utilité des actions* ».

**Les pays de domicile des volontaires
accueillis en France en 2015**
Réseau Cotravaux



Fait avec Phlicart - <http://phlicart.free.fr>

Source : Cotravaux, 2016.

**LA NOTION DE PARTENARIAT
AU CŒUR DES PROJETS**

Encore plus que lors d'échanges « Nord/Sud », dans un projet d'échanges mutuels, les partenariats, leur constitution et leur animation sont des clés du suc-

cès. La notion de partenariat et le principe de réciprocité ne peuvent qu'être imbriqués l'un dans l'autre car, au-delà de la mobilisation de volontaires internationaux, sont mises en question les modalités d'implication de nom-

breuses parties prenantes : institutions, structures d'envoi, structures d'accueil, organisations porteuses dans chacun des pays, etc. Un maillage partenarial se dessine qui nécessite d'être investi et où les rôles de chacun doivent être

définis clairement. La force du projet de Cool'eurs du Monde est notamment due à la participation de partenaires qui ont une habitude de travail en commun et une confiance établie. Il est impératif d'orchestrer ce collectif en favorisant l'action et l'interaction de toutes les parties prenantes : entre tuteur de la structure d'envoi et tuteur de la structure d'accueil, entre structures porteuses dans les deux pays, entre structures porteuses et structures d'accueil, etc.

La nécessité de cadrer le plus en amont possible les rôles de chaque acteur et les prérogatives des organisations, est centrale pour le projet. Cool'eurs du Monde a ainsi instauré des temps d'échanges réguliers entre les acteurs du projet afin, notamment, de définir collectivement les droits et devoirs de chacun. La définition de rôles clairs permet d'établir un sentiment d'équité entre parties prenantes, quel que soit leur degré d'intervention, et tend à atténuer des déséquilibres couramment observables d'une mission à l'autre, par exemple en termes d'accompagnement du volontaire.

Le partenariat à toutes les échelles interroge également la création de liens entre les volontaires mobilisés sur un territoire dans le cadre d'un même projet. La création ou le renforcement du

collectif de volontaires mobilisés apparaît d'autant plus nécessaire. Au-delà de temps collectifs classiques (temps de préparation au départ et d'appui au retour), Cool'eurs du Monde a proposé aux volontaires de développer un projet commun, en parallèle de la mission de chacun. Cela permet de créer des liens pour enrichir l'expérience des volontaires. De plus, la valorisation de cette expérience est intégrée dès le début des volontariats. Les effets de leurs missions respectives combinés aux effets de ce projet collectif ont un rôle bénéfique sur les volontaires pour la suite de leur parcours, notamment à travers l'identification de compétences acquises pendant l'expérience de volontariat.

DES IMPACTS COMPLÉMENTAIRES À DES NIVEAUX DIVERS

Il est fréquent de constater que les structures d'accueil s'intéressent plus spontanément aux impacts sur le volontaire qu'à ceux qui les touchent directement. Il est généralement admis qu'accueillir un volontaire international pour une mission d'intérêt général en France va permettre au jeune d'acquérir des compétences en termes de savoir-être et de savoir-faire, qu'il sera ensuite en mesure de réinvestir à son retour dans son pays d'origine. Si les impacts sur le volontaire en termes humains et professionnels

▼
Habituées à préparer au départ et à envoyer des volontaires, les structures se retrouvent pour la première fois en posture d'accueil et se confrontent à des situations habituelles pour leurs partenaires, mais nouvelles pour elles.

sont de plus en plus documentés, ceux sur les structures d'accueil sont peu questionnés. En échangeant avec les associations qui ont mobilisé des volontaires, un premier impact a été identifié : comprendre le processus d'accueil de volontaires en tant qu'organisation non plus de manière relativement abstraite mais en le réalisant soi-même. Habituées à préparer au départ et à envoyer des volontaires, elles se retrouvent pour la première fois en posture d'accueil et se confrontent à des situations habituelles pour leurs partenaires, mais nouvelles pour elles. Il s'agit là de « s'éduquer à l'accueil ». L'échange de pratiques entre partenaires trouve ici pleinement son utilité. Sur des questions souvent très pratiques, les associations françaises se confrontent à la réalité de l'accueil de volontaires, des problèmes de santé aux conseils en matière de cuisine, ou encore dans la gestion du sentiment de solitude ressenti par les volontaires. Ces

sujets bien connus des organisations partenaires, essentiels pour la bonne réalisation d'une mission, confrontent les acteurs à la réalité de la relation interculturelle et participent à faire de l'organisation une structure apprenante et évolutive.

Le regard neuf d'un volontaire d'un autre pays sur les pratiques d'une organisation, sur ses habitudes, permet une prise de recul et une mise à distance du fonctionnement interne. La richesse interculturelle d'un tel échange est pointée à tous les niveaux : du volontaire aux structures le mobilisant, en passant par les territoires bénéficiaires. Il ne s'agit plus ici d'imaginer un territoire éloigné, mais de le vivre en rencontrant des ressortissants du pays. Les volontaires du projet Weecce ont pu rendre concret sur le territoire aquitain ce qu'est le Sénégal, ses coutumes, ses richesses et ses difficultés. On peut dès lors imaginer les effets de ce type de projets de volontariat

sur le vivre-ensemble, que ce soit pour des associations de quartiers ou des associations issues de l'immigration.

RÉÉQUILIBRER LES RELATIONS PARTENARIALES

Benjamin J. Lough, chercheur à l'université de l'Illinois, mobilise une définition commune de la réciprocité : « La réciprocité est la condition à laquelle les besoins de deux groupes ou plus sont pourvus, se rencontrant équitablement et créant un partenariat égalitaire entre des parties prenantes qui se renforcent mutuellement². » L'expérience menée par Cool'eurs du Monde montre que les programmes d'échanges mutuels de volontaires dépassent largement l'accueil de volontaires extracommunautaires sur le territoire français. Tendre vers ce principe afin de l'intégrer aux programmes nationaux de volontariat en France et entre pays partenaires met au cœur du processus les modalités partenariales, le renforcement des organisations et leur capacité à se renouveler pour redonner du sens à l'organisation tout comme à leurs équipes. ■

2. Lough B. J. (2016). *Reciprocity in International Volunteer Cooperation*. Oslo : Fredskorpset.

Comment évaluer les retombées du volontariat ?

par Bruno de Reviens

C'est important, mais pas si facile...

« – Mais si, le volontariat international a toute sa place dans notre projet de territoire. Ça apporte beaucoup !

– Ah, oui ? Quoi ?

– Eh bien, les jeunes reviennent transformés ; ils sont plus autonomes ; ils se sont ouverts sur le monde...

– Ah... Et qu'est-ce qui vous permet de l'affirmer ?

– Eh bien... Ils nous le disent... On le voit bien...

– Ah... »

Évoquer l'impact du volontariat n'est pas toujours évident. On manque bien souvent d'outils structurés pour le faire. Pourtant, c'est essentiel. L'enjeu est d'évaluer non pas tant la mise en œuvre du projet de volontariat – même si c'est important aussi – que les retombées que cela occasionne. Lorsque le jeune achève un volontariat, quels changements se sont produits chez lui ? En quoi a-t-il évolué ? Qu'est-ce que cela a changé dans son entourage proche ? Et qu'est-ce qui a permis tout cela ? C'est à ces questions qu'il s'agit de répondre. La difficulté est que ces changements sont généralement

très qualitatifs : ouverture d'esprit, autonomie, engagement... Ils sont donc difficiles à « mesurer ». Aussi, plutôt que de chercher à « mesurer » des changements, on sera souvent dans l'optique de comprendre ce qui change – et pourquoi – pour, ensuite, être capable d'en rendre compte.

Une solution possible : les « approches orientées changement »

Pour se lancer dans une telle aventure, l'une des solutions possibles est de se tourner vers les « approches orientées changement ». Le sigle est aisé à retenir : AOC. Les AOC sont un ensemble d'outils et de méthodes qui permettent de planifier et d'évaluer des projets, en se concentrant sur les dimensions qualitatives*.

Le principe consiste à partir, non pas des objectifs du projet, mais des évolutions que l'on aimerait voir chez le volontaire et dans son environnement (savoir-être, savoir-faire, engagement citoyen, trajectoire professionnelle...). Le projet y contribuera, mais aux côtés de bien d'autres facteurs : la personnalité du jeune, les opportunités qui se présenteront, le climat familial et amical, etc.

Il s'agit alors d'évaluer la réalité de ces changements espérés et d'apprécier dans quelle mesure le projet de volontariat y a contribué – ou pas. Cela passe par des outils simples, permettant aux acteurs de structurer l'observation, le témoignage ou la réflexion collective (type autoévaluation de groupe).

*Voir la page portail du F3E (Fonds pour la promotion des études transversales, des études préalables et de l'évaluation) sur les AOC : <http://f3e.asso.fr/article/1584/changement-approches-orientees-changement>. Une boîte à outils comprenant entre autres des vidéos explicatives est aussi en libre accès : <http://f3e.asso.fr/article/1671/boite-a-outils>

Plutôt que de chercher à « mesurer » des changements, on sera souvent dans l'optique de comprendre ce qui change – et pourquoi – pour ensuite être capable d'en rendre compte.

Épilogue

OBSERVER LES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES ET SOLIDAIRES À L'INTERNATIONAL : PARI AMBITIEUX, PARI RÉUSSI ?

par **Matthieu Noucher**, chercheur CNRS,
laboratoire Passages (UMR 5319)

DU CASSE-TÊTE STATISTIQUE...

Comment rendre intelligibles les démarches protéiformes d'engagements de solidarité internationale ? La question est si vaste que la réponse apportée par un atlas ne peut être que partielle. Dans cette deuxième *Cartographie des engagements volontaires et solidaires à l'international*, les auteurs ont fait des choix pour offrir un panorama du secteur autour de quatre fils conducteurs. Le chapitre 1 dresse un état des lieux de l'actualité du domaine tandis que les évolutions récentes sont présentées au chapitre 2, qui revient quatre ans plus tard sur des données publiées dans la première édition. Mais au-delà de ces photographies du paysage actuel du volontariat, cette version 2017 invite aussi à

nous interroger sur les itinéraires biographiques, professionnels, géographiques des volontaires (chapitre 3) pour évaluer les impacts de leurs engagements (chapitre 4).

Le pari est ambitieux, car si le volontariat s'inscrit dans une dynamique collective et dans des dispositifs organisationnels souvent très structurés, les trajectoires des volontaires sont intéressantes à analyser à l'échelle de l'individu pour comprendre à travers des parcours de vie multiples, des cheminements et des engagements qui n'ont rien des blocs monolithiques que les typologies et autres nomenclatures peuvent nous donner habituellement à voir. Mais comment faire face à ce casse-tête statistique ? Comment extraire de la diversité des situations, de l'hétérogénéité des dispositifs, de la multiplicité des pratiques des éléments tangibles permettant de donner à voir toute cette richesse de situations variées ? Par ailleurs, comment évaluer et représenter l'impact de ces engagements à travers des chiffres, cartes ou graphiques toujours trop réducteurs mais nécessaires pour fournir des éléments d'analyse commensurables ?

... AU KALÉIDOSCOPE (CARTO) GRAPHIQUE

Pour répondre à ces enjeux et proposer un panorama du volontariat à la

fois synthétique et diversifié, il a fallu ruser, combiner, adapter, bricoler et finalement innover. Ainsi, par exemple, par rapport à l'édition 2013, de nouvelles sources de données sont disponibles : elles viennent enrichir le corpus mais dans le même temps, elles en limitent les possibilités d'analyse diachronique. Les arbitrages ont donc été permanents pour ajuster au mieux les représentations. Ainsi, pour sortir d'une entrée unique par dispositif organisationnel, d'une géographie par pays ou encore d'un découpage strictement annuel, il a fallu (dés)agrèger les données, (ré)assembler les nomenclatures et, *in fine*, ajuster au mieux les unités minimales de collecte. Des analyses par *volontaires-mois* sont ainsi explorées et proposées lorsque les corpus le permettent. Des cartes à grande échelle donnent à voir la démarche d'engagement sur des terrains locaux, au-delà du cadre national. Des verbatim issus de différents retours d'expérience viennent également incarner le propos. Des planisphères côtoient des collections de cartes imbriquées pour dépasser les approches euclidiennes et mettre en exergue d'autres jeux de répartition. Des diagrammes en cordes donnent des lectures originales des relations entre acteurs, sources de financement ou territoires. Des schémas chronologiques illustrent les trajectoires personnelles.

1. En 2013, la première édition comportait déjà 15 planches cartographiques, 3 planches de schémas et 6 tableaux de bord.

Ainsi, les cartographes, statisticiens, infographistes et auteurs ont su faire preuve d'imagination pour jouer avec les discrétisations, les projections cartographiques, les fonds de carte, les échelles spatiales et temporelles, les modes de représentation. Ce faisant, ils n'offrent pas une vision des engagements volontaires et solidaires, mais de multiples points de vue sur un objet complexe, difficile à saisir. Cette multiplicité d'approches n'est sans doute d'ailleurs que le reflet de la diversité de l'ensemble des contributeurs à l'œuvre : étudiants, enseignants, ingénieurs, professionnels du milieu associatif, élus de collectivités, volontaires, chercheurs.

Le pari était ambitieux, mais il semble en passe d'être tenu tant cette cartographie plurielle permet de ne pas réduire la complexité des actions de volontariat, mais plutôt d'offrir un outil facile d'utilisation, aux visualisations multiples qui réfléchissent par un jeu de miroirs les images et les interprétations de l'engagement solidaire à l'international, devenant ainsi un véritable kaléidoscope (carto)graphique.

L'OBSERVATOIRE DE FRANCE VOLONTAIRES : FACE IMMERGÉE DE L'ICEBERG

Une lecture combinée des éditions 2013 et 2017 nous donne un aperçu très com-

plet du secteur. Au fil de ces 112 pages, 17 planches cartographiques et 17 graphiques, qui viennent prolonger et compléter les 104 pages de l'édition de 2013¹, le monde des engagements solidaires à l'international émerge sous nos yeux, dans toute sa diversité. L'efficacité de l'ensemble tient à la cohérence et à la continuité de la démarche, mais aussi à l'économie du format qui privilégie des visualisations riches, diversifiées et qui font directement écho aux textes des auteurs. Les qualités scientifiques et esthétiques de l'ouvrage sont à souligner. Elles tiennent à la rigueur des traitements de données et des choix des modes de représentation, mais aussi au souci permanent de leur efficacité visuelle.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, si l'efficacité des restitutions finales tient aux compétences et à l'implication de l'ensemble des contributeurs, rien n'aurait été possible sans un socle informationnel suffisamment robuste pour offrir le matériau à traiter. Ainsi, si les auteurs de la *Cartographie 2017 des engagements volontaires et solidaires à l'international* ont pu expérimenter, innover et ont finalement réussi à montrer l'actualité, l'évolution, la diversité et l'impact du domaine, c'est parce qu'ils disposaient d'un véritable observatoire, c'est-à-dire d'un dispositif permettant de suivre,

d'analyser et de mettre en débat l'évolution spatiale et temporelle d'un phénomène, d'une stratégie politique, d'un territoire.

Si cet intérêt à collecter des informations susceptibles d'éclairer un secteur par la mise en œuvre d'observatoire n'est pas propre au domaine du volontariat international, il y est particulièrement prégnant, comme en témoignent les quatre chapitres de cet ouvrage. Par ailleurs, si la plupart des dispositifs d'observation existants ont pour simple objectif le recueil de données ou la communication d'analyses, une lecture attentive de cette deuxième édition devrait permettre d'aller plus loin. Ainsi, l'impressionnant travail de consolidation de bases de données hétérogènes, le suivi assuré depuis la première édition, la pertinence et la diversité des visualisations mobilisées pour mettre en cartes et en graphiques et donner corps à ces statistiques et enfin la rigueur de leurs analyses devraient permettre de faire, à terme, de l'observatoire de France Volontaires un véritable outil réflexif pour l'action et un moyen de fédérer les acteurs. Gageons que cette *Cartographie 2017*, qui ne constitue finalement que la face émergée d'un iceberg de données toujours plus nombreuses et diversifiées, connaîtra le même sort que la précédente édition

en devenant à la fois un outil de communication mais aussi (voire surtout ?) de réflexion pour penser le volontariat à court et moyen termes.

Autant dire que l'épilogue de cet ouvrage ne signe pas l'aboutissement de l'observatoire... Il soulignerait même plutôt l'impérieuse nécessité de le prolonger et de le consolider en attendant le troisième épisode de la trilogie en 2021 ! ■

L'observatoire de France Volontaires : un instrument d'action publique ?

Cette *Cartographie 2017 des engagements volontaires et solidaires à l'international* repose sur les données collectées, structurées et analysées par l'observatoire de France Volontaires.

Créé en 2010, l'observatoire est en effet conçu comme un centre de ressources dont la vocation est d'apporter, dans un contexte de recomposition du secteur, un appui scientifique aux acteurs des volontariats internationaux. Ses missions sont de collecter, gérer, produire et coproduire des données et des outils permettant de contribuer à la (re)connaissance du secteur et à la valorisation des actions qui y sont menées.

Ayant vocation de permettre le suivi de politiques sectorielles ou territoriales, les observatoires institutionnels tendent, pour nombre d'entre eux, à devenir de véritables instruments d'action publique. À travers cet ouvrage, l'observatoire de France Volontaires nous donne une vision de l'engagement solidaire à l'international qui semble actuellement être justifié par ses promoteurs plus au nom de valeurs (solidarité, partage, engagement) qu'au nom d'objectifs opérationnels spécifiques, démontrant par là même les multiples tâtonnements de l'État (ou plus largement des autorités publiques) quant au rôle à assigner à ces pratiques disparates qui sont loin de former un tout cohérent.

Par conséquent, l'observatoire de France Volontaires est-il aujourd'hui – ou a-t-il vocation à devenir demain – davantage qu'une simple technique de gouvernance, pour évoluer vers un véritable « instrument d'action publique » ? La question semble rester ouverte.

S'ENGAGER COMME VOLONTAIRE SOLIDAIRE À L'INTERNATIONAL

Pour des volontariats de six mois et plus

Dispositif	Structures impliquées	Conditions	Durée / Lieu	Conditions pour le volontaire	Plus d'informations
Engagement de Service civique	Personnes morales de droit public ou organismes sans but lucratif agréés par l'État (associations, fondations, collectivités locales, établissements publics...)	Entre 16 et 25 ans. De nationalité d'un des pays de l'UE ou résident régulier ou ressortissant d'un pays où sont affectés des volontaires français - Sans condition de diplôme	Entre 6 et 12 mois En France ou à l'étranger (tous pays)	L'État prend en charge : indemnité mensuelle, couverture sociale, assurance vieillesse, congés, formation... Prestation complémentaire de l'organisme d'accueil	Agence du Service civique : www.service-civique.gouv.fr
Service volontaire européen (SVE)	Organismes d'envoi et d'accueil accrédités par l'Agence française Erasmus + Jeunesse et Sport	Entre 17 et 30 ans. Résident régulier d'un des pays de l'UE ou d'un des pays partenaires du programme Erasmus + Jeunesse - Sans condition de diplôme	Entre 2 et 12 mois Majoritairement en Europe	L'organisme prend en charge : hébergement, repas, indemnité ou argent de poche, formation, frais de transport (participation du volontaire à hauteur de 10 % maximum), protection sociale... (subvention européenne versée à l'organisme d'envoi ou d'accueil)	Agence Erasmus + Jeunesse et Sport : www.erasmusplus-jeunesse.fr
Volontariat de solidarité internationale (VSI)	Associations agréées par l'État (28 associations agréées en 2016)	À partir de 18 ans sans condition de nationalité - Compétences spécifiques liées au projet de l'association	24 mois maximum par contrat, durée cumulée des contrats plafonnée à 6 ans Hors UE/EEE	L'association prend en charge : indemnité mensuelle, couverture sociale, assurance vieillesse, congés, formation, indemnité de réinstallation, appui au retour... (subvention d'État pour couvrir certains frais)	CLONG Volontariat : www.clong-volontariat.org Ministère des Affaires étrangères et du Développement international : www.diplomatie.gouv.fr
Programme des Volontaires des Nations unies (VNU)	Agences et programmes des Nations unies	À partir de 25 ans Diplôme universitaire ou technique supérieur ; expérience professionnelle d'au moins cinq ans Expérience dans un pays en développement	24 mois maximum. Hors UE/EEE	Le programme prend en charge : allocation d'installation et de réinstallation, allocation de subsistance, frais de déplacement, assurance vie, santé, etc.	Programme des Volontaires des Nations unies : www.unv.org/fr

Pour des volontariats de moins de six mois

Dispositifs	Structures impliquées	Conditions	Durée	Conditions pour le volontaire	Plus d'informations
Chantiers internationaux	Associations françaises	À partir de 16 ans	Entre 15 jours et 1 mois En France et à l'étranger (tous pays)	Prise en charge partielle ou totale par le volontaire (billet d'avion, hébergement, assurance, nourriture, déplacements...)	Associations proposant des chantiers : Solidarités Jeunes, Concordia, Études et chantiers, Service civil international, Jeunesse et reconstruction... - Cotravaux : www.cotravaux.org Asmae : www.asmae.fr
Programmes Ville vie vacances / solidarité internationale (VVV-SI) et Jeunesse solidarité internationale (JSI)	Associations françaises parrainées par une association de solidarité internationale reconnue par l'État	Groupe de 5 à 6 jeunes âgés de 15 à 25 ans - Être fortement impliqué dans le projet	Séjours de 15 jours (3 semaines minimum en été)	Cofinancement du projet par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (entre 2 000 et 7 000 €) - Autofinancement par les jeunes	Fonjep : www.fonjep.org
Volontariat senior Retraité bénévole	Associations françaises	Préretraité ou retraité - Compétences spécifiques liées au projet de la structure d'envoi	Entre 15 jours et 12 mois	Selon les moyens de l'association et des partenaires du projet, prise en charge possible : frais de déplacement, assurances, logement, nourriture	GRAF : www.graf.asso.fr AGIRabcd : www.agirabcd.org ECTI : www.ecti.org
Congés de solidarité internationale	Associations de solidarité internationale : liste fixée par arrêté	Être salarié et avoir 12 mois d'ancienneté (droit commun)	6 mois maximum (droit commun)	Congé sans solde. Prise en charge partielle ou totale par le salarié	Code du travail – Art. L3142-67 et suivants
Congés solidaires ou de solidarité	Associations françaises	Ouvert à tous, mais en majorité aux salariés - Certaines missions peuvent nécessiter des compétences spécifiques	Entre 15 jours et 1 mois	Prise en charge partielle ou totale par l'entreprise ou par le volontaire lui-même	Planète urgence : www.planete-urgence.org France Volontaires : www.france-volontaires.org La Guide : http://la-guide.org
Service volontaire européen (SVE)	Organismes d'envoi et d'accueil accrédités par l'agence Erasmus + Jeunesse et Sport	Entre 17 et 30 ans. Résident régulier d'un des pays de l'UE ou d'un des pays partenaires du programme Erasmus + Jeunesse - Sans condition de diplôme	Entre 2 semaines et 2 mois pour le SVE court terme Majoritairement en Europe	L'organisme prend en charge : hébergement, repas, indemnité ou argent de poche, formation, frais de transport (participation du volontaire à hauteur de 10 % maximum), protection sociale... (subvention européenne versée à l'organisme d'envoi ou d'accueil)	Agence Erasmus + Jeunesse et Sport : www.erasmusplus-jeunesse.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

- ▶ ALLEMAND S., HEURGON É. (dir.) (2016). *Nourritures jardinières dans les sociétés urbanisées. Colloque de Cerisy*. Paris : Hermann.
- ▶ ALLEMAND S., HEURGON É., PAILLETTE S. (dir.) (2014). *Renouveau des jardins : clés pour un monde durable ? Colloque de Cerisy*. Paris : Hermann.
- ▶ BARDOT E. (2011). *Le volontariat européen dans les parcours d'insertion des jeunes : expérience de mobilité au cœur d'un projet*. Mémoire de Master 2 en anthropologie. Lyon : université Lyon-II-Lumière.
- ▶ BOSSELUT C. (2008). « Le VSI : un volontaire à part ? ». *Agora débats/jeunesses*, 50, pp. 34-43.
- ▶ BOURG D., KAUFMANN A., MÉDA D. (dir.) (2016). *L'âge de la transition. En route pour la reconversion écologique*. Colloque de Cerisy. Paris : Les Petits Matins.
- ▶ CICCHELLI V. (2011). « Les politiques de promotion des mobilités juvéniles en Europe ». *Informations sociales*, 165-166, pp. 38-45.
- ▶ CICCHELLI V. (2012). *L'esprit cosmopolite. Voyages de formation des jeunes en Europe*. Paris : Presses de Sciences Po.
- ▶ CLONG VOLONTARIAT (2011). *Les apports multiples du volontariat de solidarité internationale*. Paris : CLONG Volontariat.
- ▶ COLLOVALD A. (dir.) (2002). *L'humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers Monde*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- ▶ ERLICH V. (2012). *Les mobilités étudiantes*. Paris : La Documentation française.
- ▶ FREYSS J. (2004). « La solidarité internationale, une profession ? Ambivalences et ambiguïtés de la professionnalisation ». *Revue Tiers Monde*, 180, pp. 735-772.
- ▶ GROUPE DE RECHERCHE ACTION-FORMATION QUART MONDE-PARTENAIRE (2002). *Le croisement des pratiques. Quand le Quart Monde et les professionnels se forment ensemble*. Paris : Quart Monde.
- ▶ GROUPE DE RECHERCHE QUART MONDE-UNIVERSITÉ (1999). *Le croisement des savoirs. Quand le Quart Monde et l'Université pensent ensemble*. Paris : L'Atelier / Quart Monde.
- ▶ HARANG C.-É. (2010). *Quand les jeunes catholiques découvrent le monde. Les mouvements catholiques de jeunesse. De la colonisation à la coopération. 1920-1991*. Paris : Le Cerf.
- ▶ HARDY Y. (1995). *L'odyssée des volontaires. Éléments d'enquête sur l'histoire de l'AFVP*. Monthléry : AFVP.
- ▶ Lavigne-Delville P. (2016). « Socio-anthropologue dans une organisation non gouvernementale. Réflexions d'une pratique au sein du GRET ». *Coopérer aujourd'hui*, 78. Disponible sur : www.gret.org/wp-content/uploads/Coop_aujourd'hui_78_VFcompl%C3%A8te.pdf. Consulté le 09/11/2016.
- ▶ LEQUETTE S., LE VERGOS D. (dir.) (2016). *Décamper. De Lampedusa à Calais, un livre de textes et d'images & un disque pour parler d'une terre sans accueil*. Paris : La Découverte.

- ▶ MATERNE F. (1994). *Le second départ*. Strasbourg/Bonn : CEFODE/Forum.
- ▶ MASSIAH G. (2006). « Éducation populaire et solidarité internationale ». *Politis*, HS 44, pp. 4-12.
- ▶ PETTE M. (2015). « Les associations dans l'impasse humanitaire ? », *Plein droit*, 104, pp. 22-26.
- ▶ PETTE M. (2016). « Venir en aide aux migrants dans le Calais », *Savoir/Agir*, 36, pp. 47-52.
- ▶ PIROTTE G. (2013). « Les initiatives populaires de solidarité internationale : un laboratoire d'études de la coopération internationale ? ». *Mondes en développement*, 161, pp. 7-18.
- ▶ SAUQUET M., VIELAJUS M. (2014). *L'intelligence interculturelle. 15 thèmes à explorer pour travailler au contact d'autres cultures*. Paris : Charles Léopold Mayer.
- ▶ SERVICE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT (2010). *Vivre autrement ici et ailleurs*. Paris : SCD.
- ▶ SIMONET M. (2010). *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?* Paris : La Dispute.
- ▶ YALA A. (2005). *Volontaire en ONG : l'aventure ambiguë*. Paris : Charles Léopold Mayer.

Imprimé avec des encres végétales
sur papiers respectueux de l'environnement.

Achevé d'imprimer en février 2017
sur les presses de l'imprimerie Iro, France.